

# Le Passer

Revue d'ornithologie francilienne 2022 • Volume 55

**Le Grand-duc  
et le Milan royal  
nicheurs en Île-de-France**



Agir pour  
la biodiversité





## • Éditorial •

Frédéric Malher  
Directeur de la publication

---

Cette année 2022 restera marquée d'une pierre blanche dans l'histoire du *Passer* !

La couverture résume bien l'événement d'un point de vue ornithologique : 2 nouvelles espèces nicheuses (et pas des moindres !) la même année, ce n'est pas fréquent. Il faut espérer que cet événement ne restera pas exceptionnel ! Pour cela, nous comptons sur la discrétion des ornithologues et des photographes pour laisser ces espèces nicher tranquillement...

Autre événement, la revue a atteint probablement un record tant pour le nombre d'articles et notes publiés (13 plus une note de lecture) que pour l'épaisseur du numéro (108 pages). Ce résultat, ainsi que la variété des thèmes abordés (milieux aquatique, forestier, ouvert et urbain, espèces classiques, exotiques ou rares, compte rendu d'activité ornithologique, etc.) ont été rendus

possibles par la bonne volonté et la compétence d'auteurs, réguliers ou nouveaux, qui ont pris l'initiative de proposer des sujets. Le comité de rédaction de la revue est toujours heureux de voir arriver de nouvelles signatures et sera toujours prêt à les aider – si nécessaire – dans l'écriture d'articles.

La publication d'une revue est aussi le résultat d'un travail, certes moins apparent à la lecture, mais parfaitement indispensable : la relecture finale des articles, leur mise en forme et le maquetage de la revue. Heureusement, *Le Passer* peut compter sur la perspicacité et la méticulosité de Marie-José Leroy et sur l'efficacité et l'enthousiasme de Catherine Walbecque !

J'espère que la lecture de ce numéro comblera le lecteur intéressé par l'évolution de l'avifaune régionale et suscitera des vocations de rédacteurs.



## • Sommaire •

		Pages
Catherine Walbecque	• Inventaire des Pics noir <i>Dryocopus et martius</i> et mar <i>Dendrocopos medius</i> dans les forêts du nord du Val-d'Oise, troisième passage	4 à 10
Thierry Fournet	• Chronologie d'une conquête : une colonie multispécifique d'ardéidés à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines (78)	11 à 16
Christian Gloria	• Perruche alexandre <i>Psittacula eupatriria</i> vers une installation durable en Île-de-France	17 à 24
Thomas Puaud	• Hivernage d'une Fauvette babillarde « orientale » <i>Sylvia curruca blythi / halimodendri</i> en proche banlieue parisienne	25 à 26
Isabelle Glraud	• Séjour hivernal d'une Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i> à Paris : une première en France ?	27 à 28
Yves Massin	• Les oiseaux rares en Île-de-France en 2021 Synthèse des observations de l'année et statistiques décennales	29 à 55
Pierre Le Maréchal	• Évolution récente des populations d'ardéidés qui nichent et hivernent en Île-de-France	57 à 67
Frédéric Malher, Coline Plessis, Éric Grosso	• Les enjeux ornithologiques de l'aéroport de Paris-Orly	68 à 71
Frédéric Malher	• Un hiver à mésanges noires <i>Periparus ater</i> , mais pas seulement...	72 à 78
Olivier Laporte	• Une hybride Mouette rieuse x Mouette mélanocéphale se reproduit avec succès au parc de la Haute-Île (Seine-Saint-Denis)	79 à 86
Frédérique Malher, François Gross	• Deux nouvelles espèces nicheuses en Île-de-France	87 à 89
Catherine Walbecque	• Synthèse de l'opération migration du 16 octobre 2022	90 à 100
Frédéric Malher	• Lecture : <i>Les Oiseaux de Seine-Saint-Denis</i>	101 à 102
Frédéric Malher	• Chronique ornithologique parisienne	103 à 108



# Inventaires des Pics noir *Dryocopus martius* et mer *Dendrocopos medius* dans les forêts du nord du Val-d'Oise, troisième passage.

Catherine Walbecque

## RÉSUMÉ

Dans un précédent article (Walbecque, 2019), nous avons étudié deux séries d'inventaires réalisés de 2014 à 2018, sur trois forêts du Val-d'Oise. Il s'agit ici de rendre compte du troisième passage, effectué entre 2019 et 2021, afin d'essayer de dégager une tendance évolutive, dans un contexte d'exploitation forestière de type « futaie sans taillis ».

## ABSTRACT

In a previous article (Walbecque, 2019), we examined two series of surveys from 2014 to 2018 relating to three forests in the Val d'Oise. Here we look at the third survey, carried out between 2019 and 2021, to try to identify any developing trend in the context of forest management of the type known as "high forest without coppices".

Les forêts concernées par ces inventaires font partie d'un continuum forestier de plus de 30 000 ha au nord du Bassin parisien (Halatte, Ermenonville, Chantilly, Carnelle, L'Isle-Adam). Il assure la continuité écologique entre les espaces naturels picards et franciliens. Le respect des corridors écologiques reliant ces massifs entre eux est primordial et constitue l'une des priorités du Parc naturel régional Oise-Pays-de-France. Le parc a déjà mené en 2013 (Niault, 2013) et 2014 (Anglade, 2014) des inventaires Pics noir et mer sur son territoire, ces deux espèces étant inscrites à la directive européenne

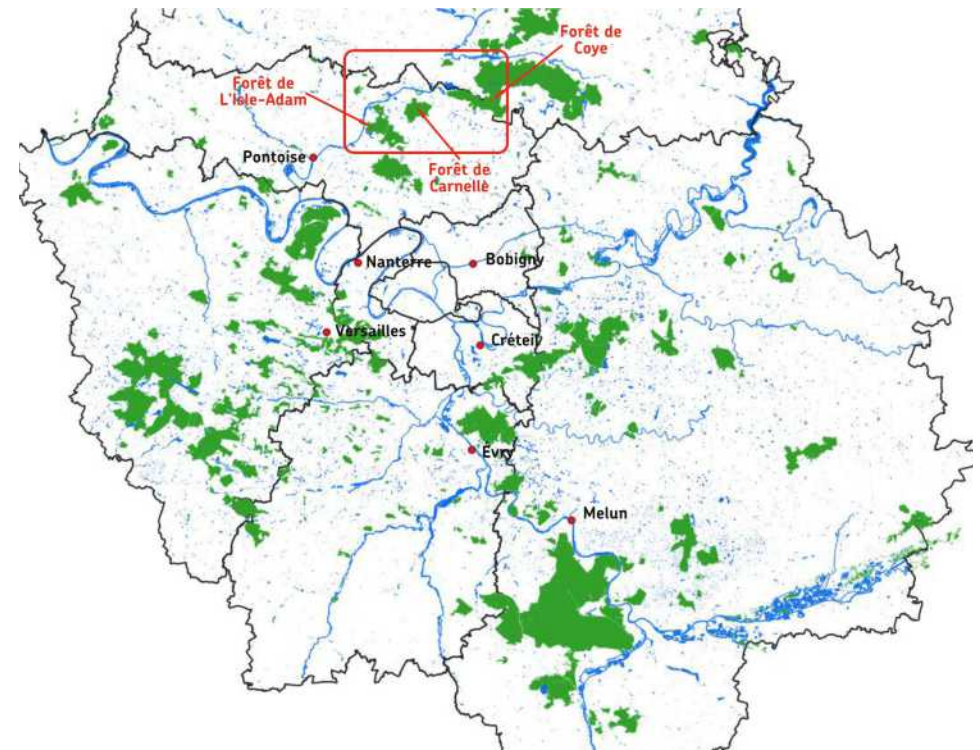


Figure 1 : localisation des 3 forêts concernées, carte : M. Sitterlin

Oiseau de 1979. Notre groupe local Plaine et forêts du Pays-de-France (PF2) a poursuivi l'effort d'inventaires à son niveau, sur les trois forêts les plus proches des adhérents (voir localisation, **fig . 1**).



### Matériel et méthode

Comme pour les précédents inventaires, nous avons utilisé la méthode de points d'écoute de 5 min (30 s d'écoute, 30 s de repasse, 1 min d'écoute, 30 s de repasse, 2 min 30 s d'écoute) tous les 500 m, avec un passage en matinée entre début mars et mi-avril (détails et efficacité de la méthode *in* Walbecque, 2019). Les conditions météorologiques requises sont les mêmes que pour les années précédentes : temps calme, sans pluie ni vent. Les cartes sont réalisées avec le logiciel QGIS 3.2 Odense, le fond de carte avec OpenTopoMap et les parcelles forestières [carmen.carto.fr/ONF](http://carmen.carto.fr/).

### Résultats par forêt

#### Forêt de Coye

Il s'agit de la partie du massif de Chantilly (60), située dans le Val-d'Oise (95). Année d'inventaires 2019, 34 points d'écoutes répartis sur une surface d'environ 700 ha.

Pic mar (**fig. 2**) : 18 cantons ont été répertoriés, qui se répartissent partout sur le massif. La pérennité de 6 points (contact établi au même endroit à chaque inventaire) est avérée en limite sud du massif.

Pic noir (**fig. 3**) : seuls 2 cantons ont pu être notés. Le cœur de la forêt semble être déserté par rapport à 2013 et 2016, au profit des limites sud ou des propriétés privées.

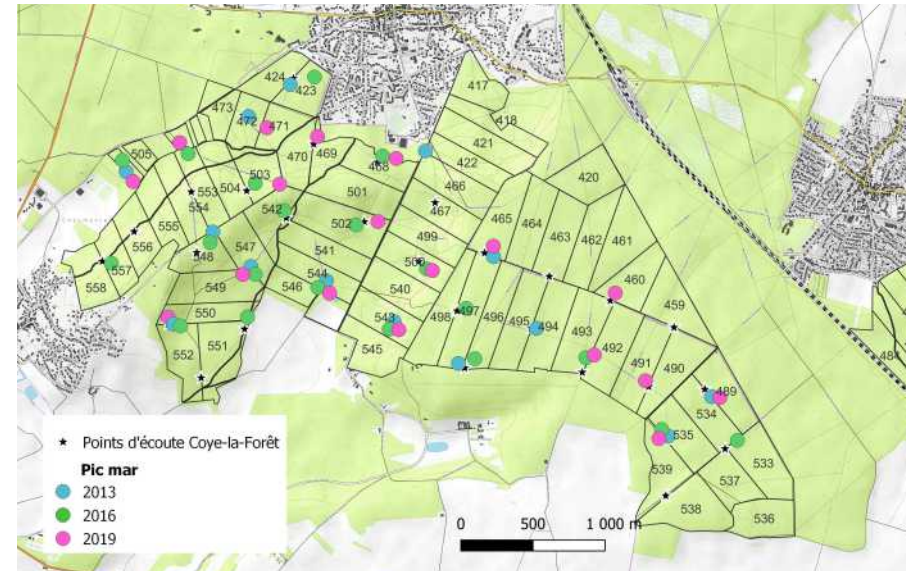


Figure 2 : inventaires Pic mar Dendrocopos medius en forêt de Coye

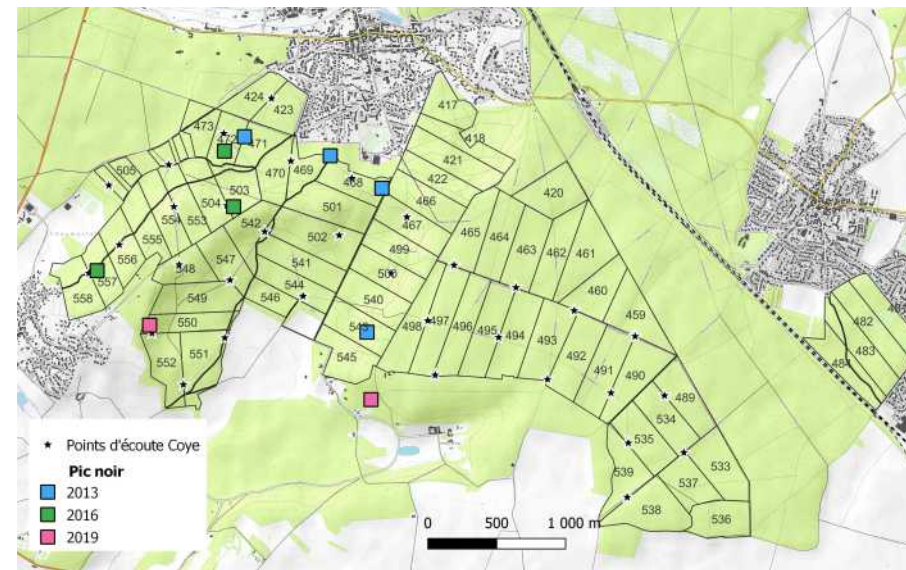


Figure 3 : inventaires Pic noir Dryocopus martius en forêt de Coye

Coye 700 ha – 34 pts	Pic mar		Pic noir	
	Nb cantons	densité km <sup>2</sup>	Nb cantons	densité km <sup>2</sup>
2013	14	2,00	4	0,6
2016	19	2,7	3	0,4
2019	18	2,6	2	0,3



**Forêt de Carnelle**

Année d'inventaire 2020, 43 points d'écoute sur une surface de 900 ha environ.

Les inventaires ont été impactés par le premier confinement lié à la Covid-19 : 6 points d'écoute situés à la pointe au nord-est du massif n'ont pas été suivis, mais ils étaient restés négatifs les autres années ; on peut donc espérer que cela n'a pas influencé les résultats.

Pic mar (**fig. 4**) : 22 cantons ont été trouvés répartis sur toute la forêt, 7 points d'écoute sont pérennes d'une année sur l'autre.

Pic noir (**fig. 5**) : on retrouve 2 cantons, comme en 2017.



Figure 5 : inventaires Pic noir *Dryocopus martius* en forêt de Carnelle

Carnelle 900 ha – 43 pts	Pic mar		Pic noir	
	Nb cantons	densité km <sup>2</sup>	Nb cantons	densité km <sup>2</sup>
2014	18	2,00	3	0,3
2017	16	1,8	2	0,2
2020	22	2,4	2	0,2

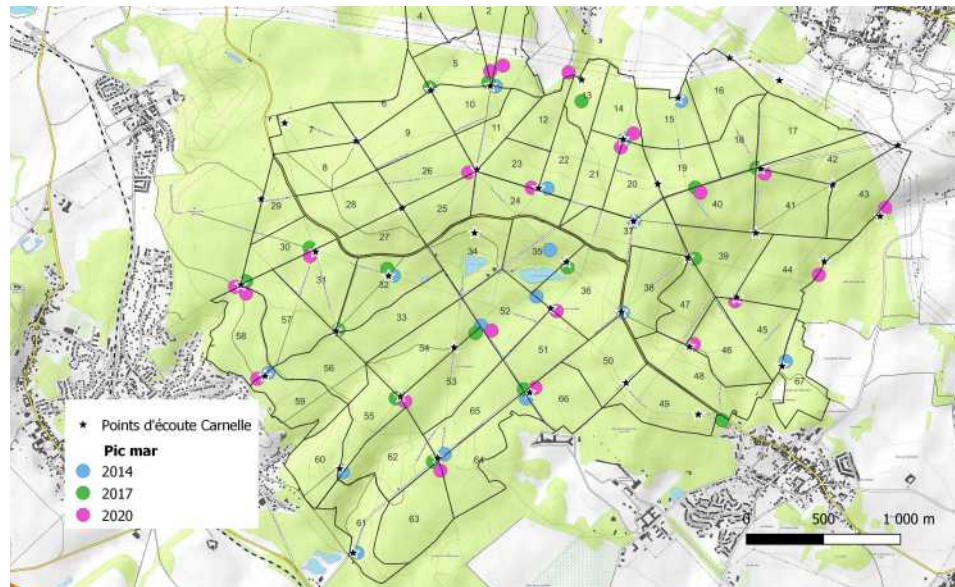


Figure 4 : inventaires Pic mar *Dendrocopos medius* en forêt de Carnelle

**Forêt de L'Isle-Adam**

Inventaires réalisés en 2021, 69 points d'écoute répartis sur 1 548 ha environ.

Les inventaires ont pu être menés à bien, dans le respect des conditions sanitaires liées à la Covid-19 qui n'imposaient, à ce moment-là, qu'un confinement à moins de 10 km de son domicile.



À noter qu'une pression d'observation plus forte dans la partie sud-ouest de la forêt (2 passages au lieu d'un) a peut-être influencé les résultats.

La cartographie diffère un peu. Nous avons inclus la localisation des différentes parcelles exploitées pendant la période des inventaires, grâce aux renseignements de Jean-Marie Ternisien et de ses contacts avec l'ONF (Office national des forêts). Il s'agit, pour la plupart des parcelles, de travaux d'éclaircissement puisque, nous l'avons appris récemment, L'Isle-Adam est dorénavant gérée en sylviculture irrégulière.

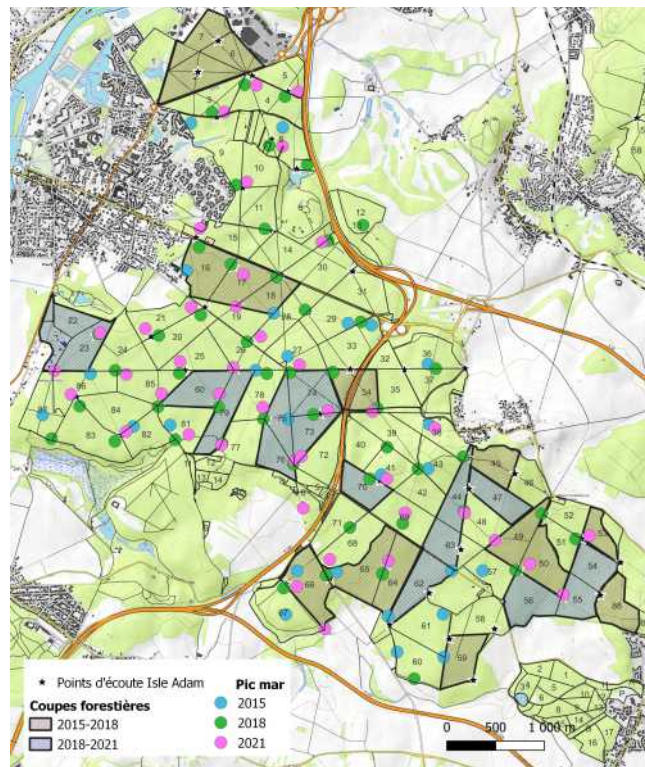


Figure. 6 : inventaires Pic mar *Dendrocopos medius* en forêt de L'Isle-Adam

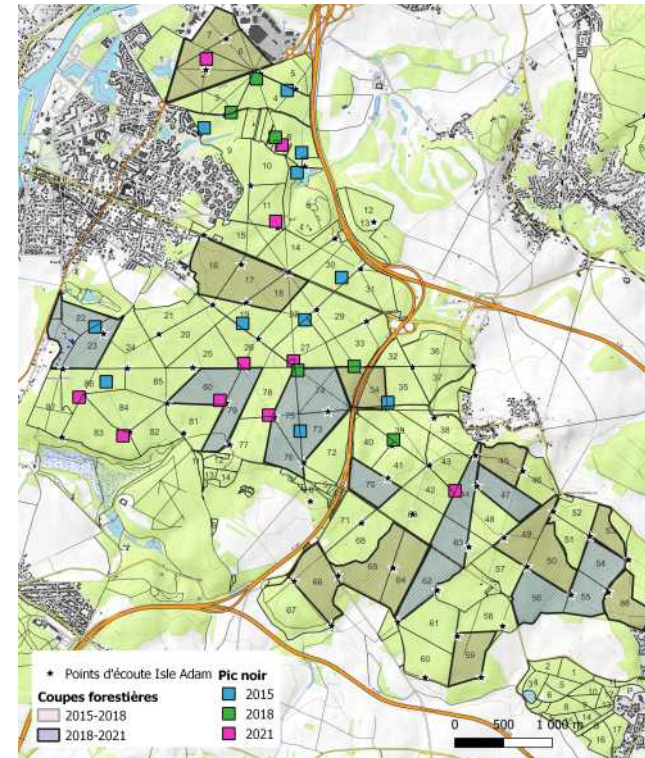


Figure 7 : inventaires Pic noir *Dryocopus martius* en forêt de L'Isle-Adam

Pic mar (fig. 6) : 42 cantons ont été notés, répartis sur toute la superficie.

Pic noir (fig. 7) : 10 cantons ont été retrouvés ; un couple répond vigoureusement à la repasse fin février (date d'inventaire plus précoce que celle du protocole habituel début mars)

L'Isle-Adam 1 548 ha – 69 pts	Pic mar		Pic noir	
	Nb cantons	densité km <sup>2</sup>	Nb cantons	densité km <sup>2</sup>
2015	35	2,3	6	0,4
2018	51	3,3	11	0,7
2021	42	2,7	10	0,6



## Autres densités pour comparaison

### Pic mar (par couple, au km<sup>2</sup>)

- Coye + bois Bonnet, étude Corif (Anglade, 2014) : 3,40 ;
- Chantilly sur la partie Oise du massif (Niault, 2013) : 3,24 ;
- Vosges, LPO Alsace (Müller *et al*, 2017) : 2 à 3 en milieu favorable.

### Pic noir (par couple, au km<sup>2</sup>)

- Coye + bois Bonnet, étude Corif (Anglade, 2014) : 0,66 ;
- Chantilly sur la partie Oise du massif (Niault, 2013) : 0,26 ;
- Vosges, LPO Alsace (Müller *et al*, 2017) : de 0,3 à 0,6.

## Discussion

La densité de Pic noir baisse légèrement sur les trois massifs. Celle du Pic mar révèle une augmentation notable des effectifs pour Carnelle et un maintien sur les deux autres massifs, avec certes de légères fluctuations, mais sans qu'on puisse vraiment dégager de tendances vers la baisse ou la hausse.

Nos résultats sont donc en accord avec ceux de Vigie nature et du protocole Stoc (suivi temporel des oiseaux communs), qui montre un déclin modéré de - 10 % sur les 10 dernières années pour le Pic noir et une stabilité pour le Pic mar (avec forte augmentation pour la Belgique et les Pays-Bas) :

<https://www.vigienature.fr/fr/especes-i-p-3546>

Nous constatons également (**fig. 2, 4 et 6**) que la gestion forestière ne semble pas impacter l'implantation et la prospérité du Pic mar.

Pour essayer de trouver des explications, on peut s'appuyer sur deux études :

- L'une met en évidence un paradoxe en comparant de vieilles chênaies de l'Allier et la forêt primaire polonaise de Białowieża (Lovaty, 2002). On trouve souvent écrit dans la littérature ornithologique que le Pic mar recherche de vieux arbres et creuse son nid dans du bois mort. Or, une forêt gérée pour la production d'arbres à gros tronc ne laisse que très peu de bois mort à disposition de l'avifaune, contrairement aux forêts primaires ; mais paradoxalement, elle favorise les cavicoles, dont le Pic mar. Dans les forêts primaires, il y a plus d'espèces cavicoles différentes mais avec des densités faibles, et dans les vieilles chênaies de l'Allier, c'est l'inverse : moins d'espèces mais de fortes densités pour les cavicoles présents. La compétition territoriale et la prédation sont deux facteurs importants limitant les densités en forêt primaire, alors qu'une forêt exploitée depuis longtemps appauvrit considérablement la faune prédatrice.
- Une autre étude, polonaise (Kosiński et Walczak, 2020), démontre que la croissance des populations de Pic mar est régulée, par un effet densité-dépendant négatif : une forte densité une année a tendance à diminuer la croissance l'année suivante et inversement, ce qui pourrait bien expliquer les variations constatées dans nos inventaires. Cette étude n'a d'ailleurs pas réussi à prouver un quelconque lien avec les perturbations humaines telles que l'exploitation forestière. La croissance est positivement influencée par la température ressentie l'hiver précédent. De manière générale,

le Pic mar serait avantagé par le réchauffement climatique (moins d'hivers froids, plus d'insectes). Le Pic mar a donc de belles années devant lui, à condition que ses milieux de vie ne soient pas impactés par les phénomènes de dépérissements forestiers impliquant des coupes rases sanitaires : sécheresse (aléas climatiques), attaques de parasites tels les scolytes (impacts majeurs sur les hêtraies et pessières) ou de pathogènes comme la chalarose du frêne (effondrement des frênaies en Belgique : J.-P. Jacob, Aves, comm. pers.) et l'encre du châtaignier (forêt de Montmorency).

## Conclusion

La gestion de type « futaie sans taillis », adoptée dans les trois forêts étudiées, nous semblait provoquer des changements importants dans le paysage forestier, et nous nous inquiétons des conséquences éventuelles sur l'avifaune locale. Or, les résultats de nos inventaires, semblent plutôt positifs. Ils nous ouvrent en outre d'autres pistes de réflexion, notamment sur le fait que l'apparente bonne santé du Pic mar dans nos forêts, telles qu'elles sont gérées, est peut-être corrélée à une baisse de fréquentation des autres nicheurs forestiers cavicoles. Nous pouvons prendre l'exemple du Pic épeichette, autre espèce pour qui la présence de bois mort est nécessaire, et qui lui, est en train de disparaître purement et simplement de nos massifs. Nos espoirs d'amélioration résident, bien sûr, dans un changement de gestion vers une forêt jardinée.

## Remerciements

Un grand merci à tous les observateurs qui ont participé aux inventaires :

- Coye : Catherine et Michel Walbecque ;
- Carnelle : François Gross, Catherine et Michel Walbecque ;
- L'Isle-Adam : Laurence Boiteux, Jean-Christophe Beaucour, Nicolas Coiffait, Éric Grosso, François Gross, Léon Lebrun, François Lelièvre, Jean-Marie Ternisien, Catherine et Michel Walbecque.

Ainsi qu'à Christian Letourneau et Frédéric Malher pour leurs conseils avisés, Michel Sitterlin et Éric Grosso pour leur savoir-faire en matière de cartographie.



*Pic mar Dendrocopos medius* © A. Péresse





Pic noir *Dryocopus martius* © O. Laporte

## Bibliographie

ANGLADE I., 2014. *Inventaire des Pics noirs et des Pics mars dans la forêt de Coye et le bois Bonnet (partie Île-de-France du massif de Chantilly)*. CORIF, Vaujours, 35 pages.

KOSIŃSKI Z., WALCZAK Ł., 2020. Population dynamics and regulation of the Middle Spotted Woodpecker in strictly protected and managed forests in Western Poland. *Journal of Ornithology*, **161** : 739–751 ; en ligne : <https://doi.org/10.1007/s10336-020-01765-w>

LOVATY F., 2002. Les densités remarquables du Pic mar, *Dendrocopos medius*, dans les futaies de chênes âgés de l'Allier (France) : un effet des altérations anthropiques de la forêt. *Alauda*, **70** (2) : 311-322.

MÜLLER Y., DRONNEAU C. et BRONNER J.- M. (coord.), 2017. *Atlas des oiseaux d'Alsace. Nidification et hivernage*. Collection « Atlas de la faune d'Alsace », LPO Alsace, Strasbourg, 872 pages.

NIAULT T., 2013. *Recensement des Pics mar et noir sur la zone de protection spéciale (ZPS) de la forêt du domaine de Chantilly (60) dans le cadre de l'animation de la démarche Natura 2000*. Picardie Nature, Amiens, 42 pages.

WALBECQUE C., 2019. Inventaire des Pics noir *Dryocopus martius* et mar *Dendrocopos medius* dans les forêts du nord du Val-d'Oise. *Le Passer*, **52** : 13-17 ; en ligne :

[https://lpo-idf.fr/site/\\_fichiers/passers/LePasser\\_52.pdf](https://lpo-idf.fr/site/_fichiers/passers/LePasser_52.pdf)

# Chronologie d'une conquête : une colonie multispécifique d'ardéidés à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines (78)

Thierry Fournet

L'objet de cette note est de partager l'historique des ardéidés nicheurs et surtout l'incroyable progression d'une colonie à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines), qui est passée en 4 ans d'une colonie monospécifique de Hérons cendrés très stable à une colonie abritant 5 espèces nicheuses certaines, et probablement une 6<sup>e</sup> et une 7<sup>e</sup> à proximité.

## Présentation du site

Situé 25 km à l'ouest - sud-ouest de Paris, l'étang de Saint-Quentin est un étang artificiel d'une superficie de 150 ha. Pour alimenter les grandes eaux de Versailles, le roi Louis XIV ordonna en 1666 d'immenses travaux hydrauliques. Toutes les zones de dépressions et les zones humides ou marécageuses des alentours du château de Versailles dans l'Ouest parisien ont été fermées par des digues pour permettre l'accumulation de l'eau et ainsi assurer une quantité suffisante toute l'année pour les jeux d'eau.

Créé entre 1675 et 1678, l'étang de Trappes (étang de Saint-Quentin-en-Yvelines aujourd'hui) devient le plus grand réservoir d'eau du réseau hydraulique

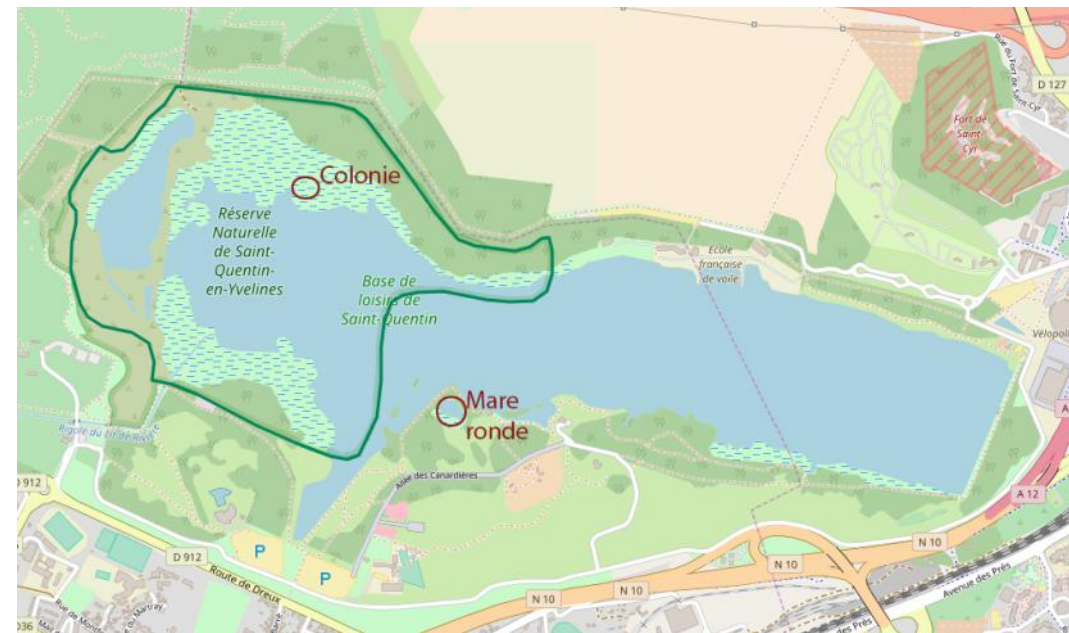


Fig. 1 : cartographie du site

de Versailles, encore actuellement le plus vaste étang artificiel d'Île-de-France.

En 1986, une Réserve naturelle nationale de 87 ha est créée dans la partie ouest de l'étang.



## Historique, par ordre d'installation

### Héron cendré

*Ardea cinerea* (Linné, 1758)

En 1943, il y avait 17 nids dans le bois nord de l'étang de Saint-Quentin (Le Maréchal *et al.*, 2013). Cette colonie a dû être anéantie par les dérangements et les destructions, car les synthèses de Grolleau (1970) et de Monchau et Portier (1990) ne signalent aucun couple nicheur ; la synthèse de Grolleau (1975) pour l'étang des Noës précise d'ailleurs : « ne niche pas dans la région environnante ».

Il a fallu attendre 2006 pour que la reproduction soit soupçonnée (un juvénile à peine volant vers le bois nord), puis 2009 pour que 2 nids soient découverts, dans la principale saulaie au nord-ouest de l'étang. L'espèce a ensuite progressé pour atteindre 15 nids en 2016, chiffre constant à quelques unités près depuis (maximum de 18 nids en 2021).

Les oiseaux s'installent très tôt, dès début janvier. Le décompte des nids occupés est une course contre la montre, car ils sont rapidement enfouis dans la végétation qui pousse à mesure qu'ils sont occupés.

### Butor étoilé

*Botaurus stellaris* (Linné, 1758)

Grolleau (1970) et Le Maréchal *et al.* (2013) signalent que l'espèce « aurait niché en 1955 ». Elle aurait également niché en 1994.

Un oiseau a chanté sans discontinuer du 15 février au 15 mars 2008 dans la roselière sud sans qu'on ait le moindre indice de succès de la reproduction.

### Blongios nain

*Ixobrychus minutus* (Linné, 1766)

Une dizaine de couples à Saint-Quentin en 1955, puis 4 couples en 1980 (Le Maréchal *et al.*, 2013). De manière intéressante, Grolleau (1970) précise que cette année-là quelques couples étaient présents près de la digue des pêcheurs, un milieu soumis à un dérangement incessant aujourd'hui. Un couple possible a été signalé en 1989 par Monchau et Portier (1990).

Il apparaît donc que la présence du Blongios nain est ancienne mais instable.

De 1989 à 2000, l'espèce est quasi annuellement signalée comme nicheur possible. Depuis 2001, elle se reproduit de manière certaine presque tous les ans, avec 1 à 3 couples.

De 2006 à 2008, au moins, elle s'est reproduite de manière certaine sur les îlots près de la pointe des pêcheurs et dans la « mare ronde » (mare située dans le parc au sud de l'étang, près du restaurant *Les Bernaches*). Elle y est vue encore de temps en temps, mais n'y niche probablement plus.

En 2021, un couple a fait son nid dans la roselière à moins de 20 m de la colonie de hérons arboricoles et à moins de 50 m du nid de Busard des roseaux (nicheur en 2021). La reproduction est très probable (un juvénile vu fin août, bien que la date soit un peu tardive).

### Héron garde-bœufs

*Bubulcus ibis* (Linné, 1758)

Première installation de plusieurs couples en 2018, à partir du 14 avril, parmi les Hérons cendrés. Leur observation était difficile et seulement possible depuis la rive nord. Il y avait sans doute 5 nids, avec 2 ou 3 petits par nid, décompte cohérent avec

*Héron garde-bœufs*  
*Bubulcus ibis* en  
plumage nuptial  
© T. Bara



l'observation de 26 oiseaux le 4 juillet 2018. Un des couples a produit une seconde nichée de 3 juvéniles à l'envol en août.

L'espèce est de retour en 2019. Son suivi a été facilité par l'effondrement d'un saule dans la colonie : 4 nids certains.

En 2020 : 4 nids au printemps, puis 1 ou 2 nouveaux nids en août.

En 2021 : environ 15 nids avec 2 ou 3 jeunes par nid, décompte cohérent avec l'observation record, pour l'Île-de-France, de 84 oiseaux (adultes et juvéniles) le 14 août.

*Vue générale de la colonie, utilisée comme dortoir par les Hérons garde-bœufs, Bubulcus ibis*  
© T. Bara



Notons que cette installation a lieu dans un contexte favorable d'expansion de ce héron dans notre région (Malher *et al.*, 2017 ; Le Maréchal, à paraître).

### Bihoreau gris

*Nycticorax nycticorax* (Linné, 1758)

Rappelons que cette espèce est discrète et surtout nocturne. Plusieurs juvéniles volants ont été vus en fin d'été en 2017 et 2018.

En 2019 et en 2021, la reproduction a été prouvée avec au moins 2 juvéniles à l'envol à chaque fois. Les juvéniles ont été vus sur la « mare ronde », mais il paraît douteux que les nids soient situés près de cette mare étant donné les dérangements. Début juin 2019, un adulte a été vu sortir doucement et prudemment du bas de la colonie vers 22 h, rester un moment à observer aux alentours, puis s'envoler

*Bihoreau gris*  
*Nycticorax nycticorax*,  
juvéniles nés sur le site  
© B. Froelich



vers les bassins. Il est aisé de penser qu'il niche là, caché sous la colonie.

### Aigrette garzette

*Egretta garzetta* (Linné, 1766)

Il y avait 3 nids dans la colonie en 2020, ce qui constitue le premier cas de reproduction sur le site. Sans doute le nombre était-il le même en 2021, mais il devient compliqué de distinguer toutes ces formes blanches dans la colonie.

Tout comme pour le Héron garde-bœufs en 2018, la reproduction de l'Aigrette garzette s'est produite sans qu'il y ait eu de soupçons les années précédentes, ni même de présence prolongée d'adultes au moment favorable.

*Aigrette garzette*  
*Egretta garzetta*  
© B. Froelich

Ici aussi, cette installation a lieu dans un contexte favorable d'expansion de cette aigrette dans notre région (Malher *et al.*, 2017 ; Le Maréchal, 2022).

### Grande Aigrette

*Ardea alba* (Linné, 1758)

En 2020, un couple a construit un nid dans la colonie (discernable seulement depuis un point précis de la rive nord) et un individu a couvé en juillet, premier cas de nidification dans la région. La période d'émancipation des éventuels jeunes début août n'a pas pu être suivie, donc l'issue de cette nidification est hélas inconnue.

De retour en 2021, les oiseaux ont changé l'emplacement de leur nid pour un endroit quasiment impossible à suivre depuis le sol. Deux juvéniles à peine volants et dans un état de développement similaire ont été vus à 15 jours d'intervalle en juillet, dont un dans la colonie, prouvant ainsi le premier cas de reproduction réussie de l'espèce en Île-de-France.

### Héron pourpré

*Ardea purpurea* (Linné, 1766)

Depuis le premier cas de reproduction au marais de Larchant (77) en 2008 (Le Maréchal *et al.*, 2013), il n'y en a plus eu d'autres dans la région Île-de-France. Au printemps 2021, 1 ou 2 adultes ont été signalés à plusieurs reprises sur l'étang et vus au



moins 2 fois se poser profondément dans la colonie. L'espoir d'une reproduction a été concrétisé par l'observation de l'envol maladroit d'un juvénile depuis la colonie le 18 juillet.

Cette espèce est d'une discrétion remarquable : en incluant l'observation unique du juvénile, l'espèce n'a pas donné lieu à plus de 5 observations pendant la période de reproduction.

*Grande aigrette Ardea alba, a été baguée poussin en mai 2015 en Brière (44) et présente en Île-de-France dès juillet 2015, puis revue 7 fois entre les étangs de Saint-Hubert et Saint-Quentin-en-Yvelines*  
© B. Froelich,



## Discussion

En 2021, la colonie de Saint-Quentin-en-Yvelines a hébergé 5 espèces de hérons arboricoles, seul cas connu dans notre région : Héron cendré, Héron garde-bœufs, Aigrette garzette, Grande Aigrette et Héron pourpré. Il est fort possible que le Bihoreau gris ait également niché dans cette même colonie en 2020. Par ailleurs, le Blongios nain niche à 20 m de cette colonie.

Ajoutons, pour clore une année de reproduction exceptionnelle à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines, que le Busard des roseaux a mené 3 jeunes à l'envol à 50 m de la colonie et le Milan noir 2 jeunes à l'envol à 200 m.

## Dernière minute

Au moment où ce texte est en cours de publication (février 2022), un Butor étoilé est noté chanteur depuis une semaine dans la réserve : une future espèce nicheuse supplémentaire ?

## Remerciements

Merci à Pierre et Paulette Le Maréchal pour l'impulsion initiale et la relecture experte.

## Références

GROLLEAU G. (1970). *Liste systématique des espèces observées à l'étang de Saint-Quentin (78 – Trappes)*. Document non publié, établi en vue de la création de la réserve naturelle nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines.

GROLLEAU G. (1975). Intérêt ornithologique de l'étang des Noës et constitution d'une réserve, in BOYER, P., *Inventaire des richesses naturelles à protéger en Région parisienne, 3. Zoologie*. IAURIF, Paris, non paginé.

LE MARÉCHAL (à paraître). Évolution récente des populations d'ardéidés arboricoles nicheurs et hivernants en Île-de-France. *Le Passer*.

LE MARÉCHAL P., Laloi D. et Lesaffre G. (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris, 512 pages.

MALHER F., LAPORTE O., ALBESA L., BARTH F., CHEVALLIER L., LETOURNEAU C., MASSIN Y. et ZUCCA M. (2017). *Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009-2014*. CORIF. Paris, 204 pages.

MONCHAU F. et PORTIER F. (1990). *Bilan des observations ornithologiques de F. Monchau et F. Portier réalisées sur la réserve naturelle de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines de l'automne 1988 à l'automne 1990*. Document non publié, établi en vue de définir un point initial de référence de la situation ornithologique.

# Perruche alexandre *Psittacula eupatria* : vers une installation durable en Île-de-France

Christian Gloria

## RÉSUMÉ

La nidification de la Perruche alexandre *Psittacula eupatria* est avérée en Île-de-France depuis 2017, avec trois sites connus. Les observations de cette espèce férale se sont multipliées dans la région jusqu'en 2021, sans pour autant se traduire par la découverte de nouveaux sites de nidification. L'évolution de sa population ressemble à celle de la Perruche à collier *Psittacula krameri*, au début de son installation dans les années 1990. D'autres villes européennes ont connu une installation de la Perruche alexandre, en cohabitation avec la Perruche à collier.

## ABSTRACT

*Nesting of the Alexandrine Parakeet Psittacula eupatria has been observed in the Île-de-France since 2017, with three known sites. Observations of this feral species have increased in the region up to 2021 without the detection of any new nesting sites. The development of its population resembles that of the Rose-ringed Parakeet Psittacula krameri when it first arrived in the 1990s. The Alexandrine Parakeet has become established in other European cities, cohabiting with the Rose-ringed Parakeet.*



Photo 1 : couple de Perruches alexandre au parc Heller à Antony (92). Le mâle arbore un collier, absent chez la femelle. Noter les deux mandibules rouges du bec et la tache roussâtre sur les scapulaires (épaule). Le couple se nourrit ici de baies d'aubépine. © C. Gloria



## Présentation

### Description

La Perruche alexandre *Psittacula eupatria* est classée dans l'ordre des Psittaciformes, famille des Psittacidae. Avec son plumage vert, son bec rouge, sa longue queue pointue, la Perruche alexandre ressemble à la Perruche à collier *Psittacula krameri*, dans une version géante. Elle est significativement plus grande : 50-62 cm de long contre 37-43 cm. Son bec est plus fort et ses deux mandibules, de couleur rouge (noire pour la mandibule inférieure chez la Perruche à collier adulte pour les individus d'Île-de-France). L'espèce présente une tache roussâtre à rougeâtre sur les scapulaires (épaules) de l'aile (voir **fig. 1**).

Le cri de la Perruche alexandre diffère de celui de la Perruche à collier : plus rauque, moins strident et moins souvent émis. Selon Wroza (in faune-iledefrance.org le 14 mars 2021), ses cris sont étonnamment proches de ceux de la Sterne hansel. Ces oiseaux ne semblent pas émettre les trilles roulés caractéristiques de l'espèce dans d'autres pays.

### Distribution dans le monde

La Perruche alexandre comprend 5 sous-espèces répertoriées, dont la distribution globale est confinée au sud de l'Asie : est de l'Afghanistan et Pakistan pour sa limite occidentale, jusqu'au sud du Vietnam pour sa présence la plus orientale ; l'espèce occupe les contreforts de l'Himalaya au nord et on la trouve dans la majeure partie de l'Inde (Hoyo et Collar,

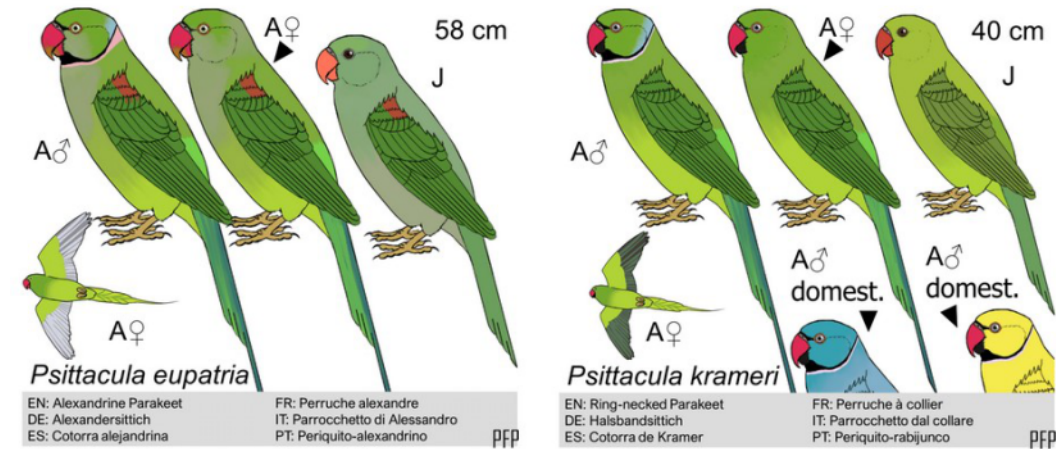


Figure 1. comparatif morphologique entre Perruche alexandre *Psittacula eupatria* et Perruche à collier *Psittacula krameri*, mâle, femelle et immatures. Source : LabOr – Laboratório de Ornitologia da Universidade de Évora

2014). L'UICN lui a attribué le statut de near threatened (quasi menacé) pour sa population sauvage originelle.

Des populations férales sont connues dans divers pays dans le monde : Japon, Iran, Émirats arabes unis, Bahrein, Turquie et, en Europe, Allemagne, Belgique, Pays-Bas (Hoyo et Collar, 2014), Italie (Keller et al, 2020).

### Statut en France

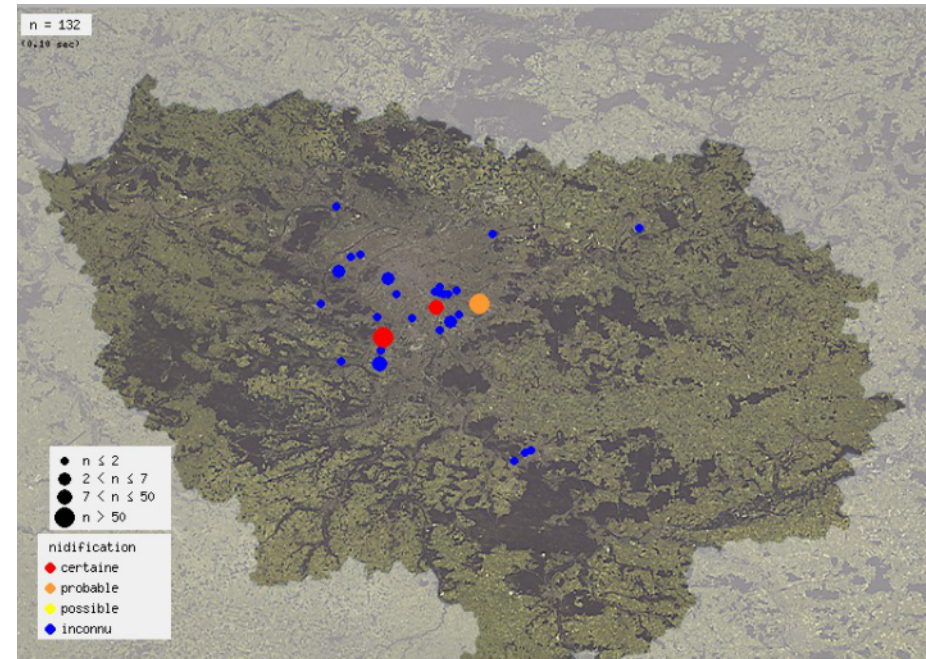
La reproduction de la Perruche alexandre n'est signalée en France qu'après 2017 et uniquement en Île-de-France. Les observations isolées signalées dans la base Faune-France semblent correspondre à des échappées qui n'ont pas fait souche. L'espèce

n'est pas mentionnée dans la liste des oiseaux de France de la Commission de l'avifaune française (CAF) dans sa version de 2020 (in faune-france.org), qui ne recense que les espèces des catégories A (espèces présentes à l'état sauvage en France) à C (espèces introduites ou échappées de captivité en France depuis plusieurs années et qui ont fait souche), à laquelle appartient la Perruche à collier. La Perruche alexandre aurait pu néanmoins déjà intégrer la liste E, regroupant les espèces d'origine captive ayant été vues dans la nature en France métropolitaine.

## Historique des observations en Île-de-France

### Année 2017

En février 2017, Dominique Liéger, adhérente du Corif (Centre ornithologique Île-de-France), constate la présence de la Perruche alexandre dans le parc Heller à Antony (sud des Hauts-de-Seine, 92) en visualisant des photos prises sur ce site. Elle en informe le Corif et fait mention d'un groupe de 5 ou 6 individus dans le parc Heller, vu précédemment en décembre 2016, photos à l'appui. Dès lors, vérification est faite sur site et une première preuve de nidification de la Perruche alexandre est rapportée, avec mention le 1<sup>er</sup> mars sur faune-iledefrance.org de couples (3 femelles et 4 mâles répertoriés au moins) et de 3 loges de nidification.



Avec l'annonce de cette nouvelle espèce férale en Île-de-France, plusieurs observations n'ont pas tardé en d'autres lieux. Dès le 11 mars 2017, un couple est noté également comme nicheur certain à Alfortville (Val-de-Marne, 94), au square du Terreplein de l'écluse. Une photo montre un individu sortant la tête d'une loge.

Enfin, le 27 mars, un troisième site livre une donnée de nidification, probable cette fois-ci, avec la présence d'au moins un couple à Champigny-sur-Marne (94), au jardin des Larris. À noter que ce dernier site n'est distant que de quelques kilomètres de celui d'Alfortville mentionné avant. Sur l'année 2017, seul un quatrième site a fait l'objet d'une observation de Perruche alexandre : le jardin d'agronomie

*Figure 2. localisation de 2017 à 2021 des nidifications certaines (rouge) ou probables (orange) et des autres observations de Perruches alexandre en Île-de-France. Source : faune-iledefrance.org*



tropicale René Dumont sur le périmètre de Paris (75). La population maximale a été notée au parc Heller avec 8 individus (4 couples nicheurs) le 14 mars (voir **fig. 2**).

### Années 2018 à 2021

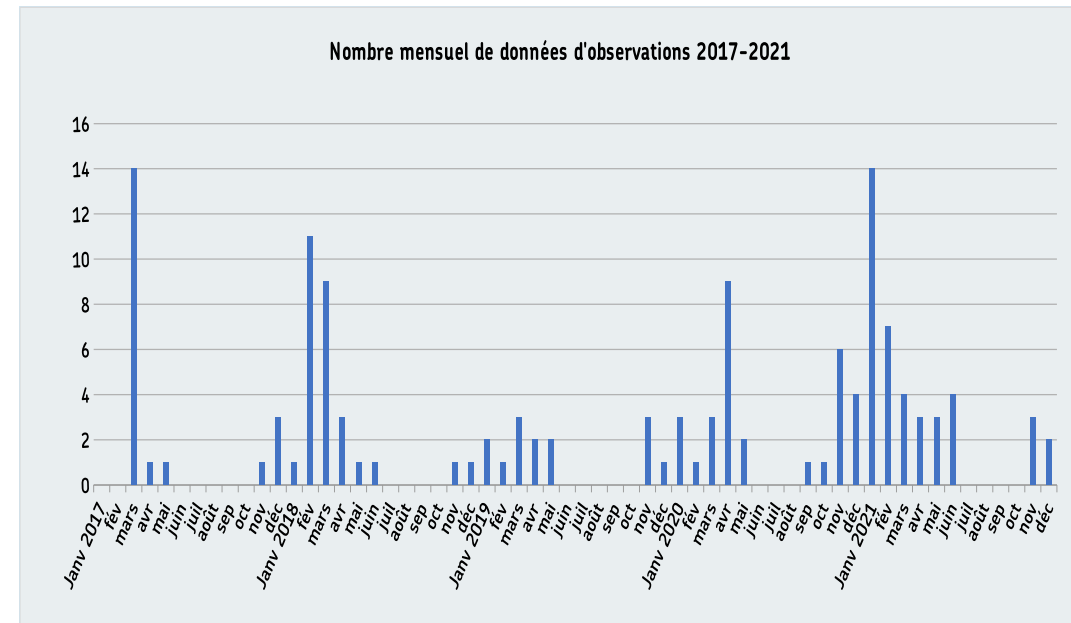
Les années suivantes, l'espèce est revue sur les trois sites de nidification de 2017. La nidification certaine est confirmée à Antony tous les ans et à Alfortville en 2020 et 2021. À Champigny-sur-Marne, la nidification est notée probable en 2018. Sur ce site, aucun indice de nidification n'est rapporté les années suivantes, mais l'espèce est régulièrement observée chaque année, avec un effectif atteignant 5 individus le 3 décembre 2019 (voir **fig. 2**).

Outre les trois sites d'Antony, d'Alfortville et de Champigny-sur-Marne, la Perruche alexandre est vue sur de plus en plus de localités au fil des ans : 6 en 2018, 6 en 2019, 9 en 2020 et 17 en 2021. La grande majorité des données reste concentrée à Paris et dans les départements de la petite couronne autour (657 km<sup>2</sup>).

Avant la période 2017-2021, en Île-de-France, un cas isolé de reproduction probable avait été noté en 2013, à Champlan, dans l'Essonne [91] (NaturEssonne, 2016).

### Caractéristiques de nidification

Les observations de Perruche alexandre ont lieu surtout en mars et avril (voir **fig. 3**), époque de nidification où l'espèce se fait moins discrète et où l'absence de feuilles dans les arbres facilite les repérages. La Perruche alexandre niche dans des



cavités, comme la Perruche à collier. Sur faune-iledefrance, les premiers indices de nidification sont indiqués en mars avec l'occupation de cavités (ainsi, le 3 mars 2017 à Antony), la présence de couples, des accouplements et visites de trous d'arbres, comme le 13 mars 2017 et le 23 mars 2021 sur le même site d'Antony. Le 18 mai 2017, y est faite la première observation d'un perruchon à la fenêtre de sa loge, tandis que deux autres couples continuent de venir nourrir dans deux autres loges. Le 12 avril 2020, la nidification est rapportée pour la quatrième année consécutive dans la même cavité à Alfortville. Sur ce site, le 8 mai 2020, le nourrissage d'un jeune volant est noté.

*Figure 3 : nombre de données d'observations par mois de Perruche alexandre en Île-de-France de 2017 à 2021. Source : faune-iledefrance.org*



Photo 2 : une Perruche alexandre femelle occupe une cavité dans un platane (parc Heller à Antony, 23 mars 2021). © Y. Massin

## Discussion sur la dynamique d'évolution en cours et à venir en Île-de-France

### Deux exemples de populations bien installées en Europe : Bruxelles et Cologne

Les villes de Bruxelles (et son agglomération) et de Cologne ont fait l'objet d'un suivi poussé de l'évolution de la Perruche alexandre. L'historique d'installation est bien documenté. Ces villes montrent des exemples de zones très urbanisées, proches en termes d'habitat

de ce que l'on connaît à Paris et dans la petite couronne.

Observée depuis 1998 à Bruxelles-capitale (région), la nidification de la Perruche alexandre a été prouvée dès 1999. En 2000, 9 couples nicheurs y ont été découverts dans deux parcs (Weiserbs *et al.* 2000). Bruxelles dans sa dimension de région fait 161 km<sup>2</sup> et compte 1,2 million d'habitants. Les observations démarrent véritablement en 2008 (15 données) pour progresser ensuite.

Une étude sur l'année 2016 à Bruxelles fait état d'un recensement difficile, mais donne des précisions sur un dortoir, celui de Simonis, où 53 individus ont été dénombrés. À noter que sur ce même site, plus de 4 700 Perruches à collier ont été comptées (sur au moins 7 000 individus à Bruxelles). Les chiffres varient entre 50 et 180 individus depuis 2011. On assiste à une propagation de l'espèce vers le sud-est et la nidification est certaine pour 2 couples dans le parc Duden (Paquet et Weiserbs, 2017).

Le site internet observations.be relève plus de 300 données se rapportant à la Perruche alexandre sur l'année 2021 (mais un maximum de 458 en 2018) pour 25 communes et un effectif maximum de 20 individus vus ensemble dans la proche banlieue nord de Bruxelles. Des indices de nidification potentielle sont indiqués en divers sites, en particulier au mois de mars. La Perruche à collier y est également établie en masse et la capitale belge compte en outre la Conure veuve *Myiopsitta monachus* comme psittacidé nicheur.

À Cologne, ville allemande de 405 km<sup>2</sup> de superficie et de plus d'un million d'habitants, la première colonie nicheuse (8 couples) fut découverte en 1993



dans un parc (Braun *et al.*, 2018). En 2018, il y avait au moins 93 couples de cette espèce et un nombre maximum de 322 individus relevé (518 individus l'année précédente). La Perruche alexandre s'est établie dans de nombreuses autres villes allemandes. En 2018, la population allemande était d'au moins 750 individus, mais tous les oiseaux n'ont probablement pas été détectés (Braun *et al.*, 2018).

### Impact de l'installation de la Perruche à collier sur celle de la Perruche alexandre

Sur la base des résultats d'une étude sur l'invasion de la Perruche alexandre en Europe, Ancillotto *et al.* (2016) émettent l'hypothèse que l'établissement antérieur de la Perruche à collier facilite celui de la Perruche alexandre et contribue à son expansion et au succès de son invasion.

En région bruxelloise, dès son apparition, la population de Perruches alexandre se mêle à celle des Perruches à collier : dortoir et sites d'alimentation communs, proximité pendant la reproduction. Les deux espèces sont souvent vues se nourrissant ensemble (Weiserbs *et al.*, 2000).

Braun *et al.* (2018) notent la compétition entre la Perruche à collier et la Perruche alexandre pour l'occupation des cavités pour la reproduction, à tel point qu'à Cologne, cette compétition se solde par une quasi-disparition de la Perruche à collier sur des sites colonisés. Mais dans une autre ville allemande, Wiesbaden, où la population est au moins aussi importante, cette compétition entre les deux espèces est beaucoup moins affirmée.

Sur leurs sites de nidification en Île-de-France, les Perruches alexandre sont toujours en compagnie de Perruches à collier, à la population nettement plus importante. À titre d'exemple, le 20 janvier 2019 au jardin des Larris à Champigny-sur-Marne, 2 mâles et 1 femelle sont au milieu d'environ 80 Perruches à collier. Le parc Heller à Antony compte également plusieurs dizaines de Perruches à collier. Des comportements d'agressivité sont observés de la part de la Perruche alexandre vis-à-vis de la Perruche à collier.

### Retour sur la dynamique d'évolution de la Perruche à collier en Île-de-France

La Perruche alexandre peut-elle suivre une dynamique d'évolution similaire à celle de la Perruche à collier, espèce qui présente de nombreux points communs comportementaux (alimentation, nidification...) ? Il est bon de rappeler comment a évolué cette dernière en Île-de-France. Les premiers signalements de Perruche à collier datent de 1974 (Clergeau *et al.* 2009) et deviennent réguliers au début des années 1990, dans tous les départements d'Île-de-France. Des nidifications sont avérées en 1986 en Essonne (91) et en 1990 en Seine-Saint-Denis (93). Jusqu'en 1999, un seul cas de nidification est notifié, au parc communal de Drancy (93) avec 5 à 10 couples (Le Maréchal et Lesaffre, 2000). Clergeau *et al.* (2009) évaluent de 5 à 8 le nombre de sites de reproduction pour l'ensemble de la région jusqu'en 2002, puis 33 sites sont répertoriés en 2008, pour une population d'environ 1 100 oiseaux.

En 2010 et 2012, l'effectif atteint respectivement 1 500 puis 2 700 individus. En 2015, on passe à 5 000 individus (Malher *et al.* 2020). L'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) évaluait à 5 300 la population en 2019 (communiqué de presse du 27 février 2019) après un comptage sur 6 dortoirs, sachant que 2 autres dortoirs n'avaient pas pu être suivis. Pour le périmètre du Grand Paris, aucun nombre de couples n'est avancé pour la période 2015-2018, mais il est de plusieurs centaines voire de plus d'un millier.

### Population actuelle de la Perruche alexandre

Concernant la population de Perruches alexandre, au vu de l'augmentation des données d'observations et des sites de présence, on peut légitimement penser que l'effectif augmente et l'estimer à quelques dizaines d'individus en 2021. En même temps, depuis la première découverte de sa nidification en 2017, le nombre de sites où l'espèce niche reste limité à trois. Le nombre de couples nicheurs avait été estimé entre 5 et 10 pour la période 2015-2018. Sur chacun des sites, il n'y a pas eu d'augmentation notable des populations : maximum de 8 individus à Antony, de 5 à Champigny-sur-Marne, de 3 à Alfortville.

### Conclusion

Compte-tenu de la multiplication des observations et de l'augmentation des sites de présence, on peut penser que la Perruche alexandre est en train de s'établir durablement en Île-de-France (et, par



extension, en France), même si le nombre de localités de nidification certaine ou probable reste limité à 3 sur la période 2017-2021.

Sa dynamique d'évolution entre 2017 et 2021 ressemble à celle de la Perruche à collier, au début des signalements de cette dernière à la fin des années 1990. D'autres villes en Europe montrent que la Perruche alexandre a atteint une population conséquente, en compagnie de la Perruche à collier, dont la présence fait office de « tête de pont » à son installation.

Espèce férale, la Perruche alexandre deviendra probablement un nouveau membre de notre avifaune nicheuse en Île-de-France et en France, à l'instar d'autres pays voisins.

*Photo 3 : prise de bec amoureuse entre mâle et femelle de Perruche alexandre (parc Heller à Antony, 23 mars 2021). © Y. Massin*

## Bibliographie

ANCILLOTTO L., STRUBBE D., MENCHETTI M. et MORI E. (2016). An overlooked invader ? Ecological niche, invasion success and range dynamics of the Alexandrine Parakeet in the invaded range. *Biological Invasions*, **18** : 583-595.

BRAUN M.-P., FRANZ D., BRAUN N., KOCH E., WALTER C., BRESSER A., ZIEGLER T. et MARCORDES B. (2018). Current census of Alexandrine Parakeets *Palaeornis eupatria* syn *Psittacula eupatria* in Germany and Europe. *Vogelwarte*, **56** (2) : 383-385.

CLERGEAU P., VERGNES A. et DELANOUE R. (2009). La perruche à collier *Psittacula krameri* introduite en Île-de-France : distribution et régime alimentaire. *Alauda*, **77** (2) : 121-132.

HOYO J. del et COLLAR N.J., (2014). *HBW and Birdlife International Illustrated Checklist of the Birds of the World, Volume 1. Non-passerines*. Lynx Edicions, Barcelone, 904 pages.

KELLER V., HERRANDO S., VORISEK P. et FRANCH M. (2020). *European Breeding Bird Atlas, 2. Distribution, Abundance and Change*. EBCC-Lynx Editions, Barcelone, 967 pages.

LE MARÉCHAL P. et LESAFFRE G., (2000). *Les Oiseaux d'Île-de-France. L'avifaune de Paris et sa région*. Delachaux et Niestlé, Paris, 346 pages.

LE MARÉCHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G., (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. CORIF-Delachaux et Niestlé. 512 pages.

MALHER F., DISSON O., GLORIA C., LEICK-JONARD M. et ZUCCA M. (2020). *Atlas des oiseaux nicheurs du Grand Paris 2015-2018*. LPO-IdF, Paris, 234 pages.

NATURESSONNE (2016). *Atlas départemental des oiseaux nicheurs de l'Essonne : période 2004-2013*. NaturEssonne, Savigny-sur-Orge, 244 pages.

PAQUET A. et WEISERBS A. (2017). *Monitoring des populations d'oiseaux en région de Bruxelles-capitale 2015G0709. Rapport final 2016*. Département Études Aves Natagora, Rapport pour l'Institut bruxellois de gestion de l'environnement 2016.

WEISERBS A., JANSSENS M. et JACOB J.-P. (2000). Une troisième perruche nicheuse en région bruxelloise : la Perruche alexandre *Psittacula eupatria*. *Aves*, **37** (3-4) : 115-120.

### Liste des observateurs ayant rapportés des observations de Perruches alexandre sur [faune-iledefrance.org](http://faune-iledefrance.org)

Christophe Alexandre Lasne, Jack Anjuerer, Thierry Bara, Thibaut Bazatolle, Olivier Boissier, Lucille Bourgeois, Sorin Chanel, Laurence Cristofoli, Patrick Derennes, Hugo de Vergès, Fabrice Ducordeau, Lilian Encinas, Christophe Enquebecq, Yves Gestraud, Christian Gloria, Didier Godreau, Julien Gonin, Kevin Guille, Cédric Jouve, Benjamin Lamarche, Alexis Lamek, Quentin Le Bayon, Michèle Leblond, Bruno Lebrun, André Lemaitre, Gabriel Loiseau, Daniel Malassingne, Carlos Malem, Frédéric Malher, Nicolas Marmet, Gael Martin, Yves Massin, Romain Mollot, Raphaël Naquin, Christiane Oliviero, Robin Panvert, Guillaume Passavy, Corentin Plisson, Olivier Plisson, Jeannette Robert, Antoine Salmon, Sylvain Vincent, Stanislas Wroza.



# Hivernage d'une Fauvette babillarde « orientale » *Sylvia curruca blythi/halimodendri* en proche banlieue parisienne

Thomas Puaud

Le 28 novembre 2021, en regardant les mésanges qui se régalaient avec les boules de graisse sur le balcon, j'ai vu un étrange individu se joindre à elles. Son bec d'insectivore et son corps plus affiné m'ont permis de m'orienter vers les *sylviidae*. Je m'attendais à une Fauvette à tête noire, sachant que quelques individus avaient été vus, à cette période de l'année dans les jardins privés des maisons à côté de la copropriété. Mais à l'observation, la couleur grise

*Vue du quartier depuis le balcon, photo : Thomas Puaud*



de la calotte et des parotiques, puis le blanc se trouvant du menton au bas-ventre, m'ont fait penser à la Fauvette babillarde. Le brun du dos et des ailes confirmait mon identification. Le seul détail qui me faisait douter était la queue, un peu longue. Malheureusement, la fauvette n'a pas laissé d'indice déterminant, susceptible de préciser la sous-espèce (voir encadré).

*Fauvette babillarde à la mangeoire, photo : David Thorns*

L'oiseau a fréquenté notre balcon quotidiennement jusqu'au 14 mars 2022, soit un séjour de trois mois et demi ! Hormis sur les boules de graisse, il a été vu parcourant les petits jardins alentour aussi bien sur des arbustes (noisetiers) que sur des pins. Situé en centre-ville de Montreuil (93), le secteur est assez densément urbanisé, essentiellement constitué d'immeubles collectifs avec quelques pavillons entourés de jardins.

Une fois, il a été vu arrivant de l'est (G. Mainguy, observation du 20 décembre 2021 sur Faune-IdF) et une autre fois repartant vers le sud-est (D. Thorns, 18 décembre 2021 sur Faune-IdF), peut-être à partir ou en direction du parc des Beaumonts situé à 500 m environ.

La fauvette a disparu avec la fin du nourrissage, ce qui n'exclut pas qu'elle soit restée dans le secteur. Reviendra-t-elle l'hiver prochain ?



*Fauvette babillarde « orientale », photo : David Thorns*

### QUELLE SOUS-ESPÈCE ?

Les données hivernales de Fauvette babillarde restent exceptionnelles en Europe de l'Ouest (quelques individus chaque année). Les analyses génétiques réalisées sur des oiseaux à la phénologie atypique dans le Nord, aux Pays-Bas ou en Scandinavie, ont montré que la plupart appartenaient à des sous-espèces asiatiques (*Sylvia curruca blythi* et *Sylvia curruca halimodendri*). L'identification subsppécifique reste impossible à l'heure actuelle sans analyse génétique, mais l'oiseau de Montreuil présente un faisceau de critères suggérant la sous-espèce sibérienne *blythi* :

- nuque à coloration brun sable, contrastant avec la calotte gris-claire et un bandeau noir relativement peu marqué autour de l'œil, ce qui est typique des oiseaux asiatiques (bien que ces critères soient très variables y compris chez les oiseaux européens) ;
- rectrices externes (R6) largement blanches, y compris sur le vexille interne (ce qui reste rare chez les oiseaux de la sous-espèce européenne *curruca*) ;
- cris brefs et secs, comme chez les oiseaux européens, ce qui correspond davantage à la sous-espèce sibérienne *blythi* qu'aux autres sous-espèces asiatiques, ces dernières ayant le plus souvent des cris très différents, ressemblant aux « ricanements » de la Mésange bleue. **Stanislas Wroza**

# Séjour hivernal d'un Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* à Paris : une première en France ?

Isabelle Giraud

Le vendredi 3 décembre 2021, je pars faire le tour des jardins des Grands-Moulins-Abbé-Pierre (Paris-13<sup>e</sup>), calme à cette période de l'année (pour la description des lieux, se reporter à Giraud 2019). Je vais voir si les Verdiers d'Europe observés les jours précédents sont toujours présents.

À mon arrivée, le temps est gris, les Verdiers sont présents au nombre de six, se nourrissant au sol sous les arbustes en compagnie des Moineaux. Dans les pins, j'observe deux Pouillots véloces très actifs se nourrissant. Ayant pris le chemin en bois dans la zone humide, je vois un oiseau bouger près de la cabane des jardiniers. Je pointe mes jumelles et j'observe un pouillot dont la couleur claire des pattes m'intrigue. Effet de lumière ?

Je n'ai pas le temps de l'observer de nouveau, l'oiseau s'envole vers l'est des jardins.

Cette interrogation sur la couleur des pattes m'incite à le rechercher un bon moment dans les haies, en vain. Je finis par le recontacter dans les pins. Je note de nouveau des pattes claires orangées, un sourcil jaune bien marqué, la gorge et la poitrine jaunes, aucune barre alaire.



Je pense à un Pouillot fitis, mais, en plein mois de décembre, cela me semble improbable. Malgré le manque de luminosité, j'essaye de faire des photos, mais elles sont trop floues pour valider cette identification. L'oiseau s'envole de nouveau.

Je reste un peu dubitative sur mon observation.

*Pouillot fitis*  
*Phylloscopus trochilus.*  
Photo : Yves Gestraud



Le lundi 6 décembre, je retourne dans ces jardins et trouve rapidement trois pouillots actifs dans les pins, constamment en mouvement à la recherche de nourriture sur les branches. Deux de ces oiseaux sont bien des Pouillots véloces (plutôt rondouillards, petit bec foncé, pattes noires, sourcil peu marqué, poitrine et ventre plus ternes beige chamois).

Le troisième est plus élancé, le bec et les pattes sont claires et orangées, le sourcil jaune est net, la gorge et la poitrine sont bien jaunes. Cette fois-ci aucun doute sur la couleur des pattes. Le critère de la projection primaire cité dans les guides (courte chez le Pouillot véloce et longue chez le Pouillot fitis car c'est un grand migrateur) n'est pas évident à évaluer sur le terrain.

Tous ces critères réunis m'orientent de nouveau vers un Pouillot fitis. Reste la date de l'observation : à cette période, les Pouillots fitis ont migré en Afrique au sud du Sahara. Je réussis à faire quelques photos. Je note l'observation avec photos sur la plateforme Faune-Île-de-France, en demandant confirmation de l'identification : l'observation est validée.

L'oiseau sera revu le mardi 7 décembre et pris en photo par Yves Gestraud. Après douze jours d'absence, il sera de nouveau contacté les 19 et 20 décembre dans les pins. Entre le 7 et le 19 décembre, a-t-il trouvé refuge dans un des petits jardins privés des résidences aux alentours ? L'oiseau ne sera plus observé après le 20 décembre.

Cette observation au mois de décembre est assez exceptionnelle :

- en Île-de-France, en 2021, la dernière donnée date du 23 septembre et le record régional, du 11 novembre 1984 (Le Maréchal *et al*, 2013) ;
- la consultation de Faune-France permet de trouver onze observations de Pouillot fitis en novembre-décembre depuis 2011, dont seulement deux en décembre (le 15 décembre 2017 à Saint-Germain-des-Prés, dans le Maine-et-Loire, et le 22 décembre 2018 à Vauvert, dans le Gard), mais aucun séjour hivernal n'a été relevé ;
- aucun signalement d'un tel séjour n'a pu être retrouvé en France dans la littérature consultée.

Il serait intéressant de savoir si, dans les prochaines années, de telles observations resteront exceptionnelles ou deviendront plus fréquentes.

## Références

GIRAUD I. (2019). Jardins des Grands-Moulins-Abbé-Pierre. Synthèse ornithologique. *Le Passer*, 52 : 20-26. En ligne : <[https://www.lpo-idf.fr/site/\\_fichiers/passer/LePasser\\_52.pdf](https://www.lpo-idf.fr/site/_fichiers/passer/LePasser_52.pdf)>.

LE MARÉCHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G. (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France : nidification, migration, hivernage*. Delachaux et Nieslé, Paris, 512 p.

# Les oiseaux rares en Île-de-France en 2021

## Synthèse des observations de l'année et statistiques décennales

Yves Massin

### RÉSUMÉ

Cette synthèse concerne les espèces les plus rares au niveau régional, celles qui totalisent au maximum 20 individus sur les 5 dernières années. Elle s'inscrit dans la continuité des synthèses du Comité d'homologation régional couvrant les années 1993 à 2020 incluses. L'année 2021 est marquée par deux premières régionales : Bec-croisé « d'Écosse » *Loxia scotica* et Tourterelle orientale *Streptopelia orientalis*. Pour le Bec-croisé « d'Écosse », il s'agit également d'une première pour la France et même pour l'Europe continentale. Un récapitulatif des observations de la dernière décennie est également proposé en fin d'article.

### ABSTRACT

*This report deals with the rarest species for the Île-de-France region, totalling a maximum of 20 birds over the last 5 years. It follows on from the CHR reports covering the years 1993 to 2020, previously published by the Regional Rarities Committee which is no more operating. Year 2021 produced two first mentions for the region: " Scottish Crossbill " *Loxia scotica* and Oriental Turtle Dove *Streptopelia orientalis*. The " Scottish Crossbill " also represents a first record in France and continental Europe. A summary of the observations of the last decade is also provided at the end of the report.*

### Contexte de l'année 2021

La deuxième année de la pandémie de Covid-19 n'a connu en France qu'un seul confinement, à l'occasion de la troisième vague épidémique : du 20 mars au 3 mai en Île-de-France, les déplacements non



Guifette leucoptère *Chlidonias leucopterus*. Photo : Aurélie Laurent

professionnels étaient limités à un rayon de 10 km du domicile, sauf dérogation motivée. Pendant la première moitié du printemps, les ornithologues amateurs ont donc privilégié les observations de proximité.

Par ailleurs, un couvre-feu était en vigueur dans la région durant toute la première moitié de l'année, jusqu'au 20 juin. Initialement fixé de 20 h à 6 h jusqu'au 15 janvier, il est avancé à 18 h le 16 janvier, puis repoussé à 19 h le 20 mars, à 21 h le 19 mai et enfin à 23 h le 9 juin. Cette mesure a limité la prospection des espèces crépusculaires et nocturnes pendant la plus grande partie de l'hiver et du printemps.

Au niveau météorologique, l'année a été marquée dans notre région par un printemps froid (avril le plus froid depuis 1989, nombreux records locaux, gelées nocturnes jusqu'au 3 mai) et un début d'été très arrosé (4<sup>e</sup> mois de juin le plus pluvieux en 60 ans, selon Météo France). Ces conditions peuvent notamment expliquer certains stationnements printaniers prolongés de limicoles et de rallidés, bloqués dans leur remontée vers le nord de l'Europe.

### Origine et nature des observations

Les données prises en compte dans la présente synthèse proviennent des deux plateformes naturalistes régionales participatives : Faune-Ile-de-France du réseau Faune-France, gérée par la LPO-IdF, et Cettia, gérée par l'ARB (Agence régionale de la biodiversité). Le 16 décembre 2021, l'ARB a migré sa plateforme vers le système GéoNature et Cettia est devenue GéoNat'ÎdF. Ces sources principales sont complétées par quelques sources locales indépendantes sur des sites faisant l'objet d'un suivi intensif (étangs de Saclay et réserve de Saint-Quentin-en-Yvelines).

La fin du Comité d'homologation régional en tant que structure (Massin, 2021) n'a en rien affecté le sérieux de la vérification des données. Les espèces les plus rares font l'objet d'une attention méticuleuse de la part des valideurs des plateformes, et cela quel que soit leur processus interne de vérification. En outre, la majorité des raretés vues sont désormais photographiées, ce qui simplifie les vérifications et évite la subjectivité des descriptions et de leur interprétation éventuelle.

Un point particulier concerne les enregistrements sonores. De plus en plus d'espèces sont détectées par voie acoustique, notamment via la pose de pièges à sons nocturnes en période de migration. La validation de ces espèces par l'analyse des sonagrammes exige une expertise que peu de spécialistes maîtrisent encore à ce jour. Mais cette nouvelle discipline de l'ornithologie est en plein essor et sa connaissance se démocratise en même temps que se vulgarisent ses technologies (Wroza 2019 et 2020 ; Wroza et Rochefort 2021).

Certaines données ont évidemment pu nous échapper. C'est le cas de celles signalées sur les réseaux sociaux ou les applications de messageries mobiles n'ayant donné lieu à aucune saisie sur les plateformes naturalistes. Il n'est jamais trop tard pour les saisir, surtout s'il existe des documents de preuves. Elles pourront alors être examinées rétrospectivement par les valideurs.



## Actualisation des taxons concernés

Même si le seuil choisi (20 ind. sur 5 ans) est nécessairement arbitraire, une réévaluation du nombre moyen d'oiseaux détectés par espèce dégage des enseignements utiles sur leur rareté actuelle. Les statistiques décennales mises à jour sont récapitulées sous forme d'un tableau à la fin de la synthèse.

### Taxons récemment retirés de la liste

- **Goéland marin** *Larus marinus*  
17 ind. minimum en 2021 (effectif record), 47 en 5 ans, 59 en 10 ans : l'accroissement des effectifs régionaux se confirme et même s'accélère. L'espèce n'était plus homologable pendant la dernière année du CHR en 2020 ;
- **Bruant ortolan** *Emberiza hortulana*  
80 ind. en 2021, 480 en 5 ans (minimum), 492 en 10 ans. À partir de 2018, la pose de pièges à sons a permis de confirmer un flux migratoire régulier, même si ces oiseaux ne font généralement que passer au-dessus de la région sans stationner. De ce fait, l'espèce a cessé d'être homologable régionalement en 2020.

### Taxons réintégrés ou ajoutés à la liste

- **Macreuse noire** *Melanitta nigra*  
3 ind. en 2021, 6 en 5 ans, 42 en 10 ans. Son retrait de la liste en 2018 était prématuré : l'accroissement n'était que conjoncturel (présence de groupes migratoires). L'espèce demeure une grande rareté en Île-de-France avec une moyenne de 4 oiseaux par an sur 10 ans ;

- **Barge rousse** *Limosa lapponica*

4 ind. en 2021, 20 en 5 ans, 43 en 10 ans. Avec 4 oiseaux par an en moyenne, cette espèce mérite logiquement de figurer dans le « club » des raretés régionales.

En tout, la liste des taxons concernés par cette synthèse comprend une centaine d'espèces et sous-espèces, dont 41 ont fait l'objet d'au moins une observation en 2021.

## Les faits marquants de l'année

### Premières régionales

- **Tourterelle orientale** *Streptopelia orientalis* ;
- **Bec-croisé « d'Écosse »** *Loxia scotica*. Il s'agit également d'une première nationale, **et même d'une première pour l'Europe continentale.**

Depuis 2013, chaque année a connu au moins une première régionale. Ces 9 dernières années ont totalisé 16 premières validées, soit presque 2 par an. L'année 2021 s'inscrit dans cette belle moyenne. Le tableau en fin de synthèse permet une vision d'ensemble de ces événements.

### Secondes et troisièmes mentions

- **Fuligule à tête noire** *Aythya affinis* : 2<sup>e</sup> mention régionale ;
- **Bécasseau falcinelle** *Calidris falcinellus* : 2<sup>e</sup> mention régionale ;
- **Hirondelle rousseline** *Cecropis daurica* : 3<sup>e</sup> mention régionale.

Ces mentions sont détaillées à leurs places dans les pages qui suivent.

### Un absent remarqué

#### • **Crabier chevelu** *Ardeola ralloide*

Cette année est la première sans aucune observation de l'espèce depuis 12 ans (2009). Peut-être le printemps froid et l'été pluvieux ont-ils dissuadé des individus pionniers d'explorer le nord du pays ? Trois oiseaux ont pourtant été vus en Champagne voisine, dont un a stationné un mois (source : Faune-Champagne-Ardenne).

## LISTE DES DONNÉES PAR ESPÈCES

L'ordre taxonomique suivi est celui révisé par la Commission de l'avifaune française en 2020. Pour rappel, cette nouvelle Liste des oiseaux de France remanie profondément l'ordre des familles suite aux travaux phylogénétiques basés sur les analyses ADN (CAF 2020 et 2021). Les taxons soumis à homologation nationale sont marqués d'un astérisque.

Pour chaque espèce notée en 2021, les données sont citées dans l'ordre chronologique. Sont indiqués : le nombre d'individus différents estimé sur l'année suivi de l'effectif total estimé des 10 dernières années, les dates de présence minimales de chaque oiseau et les sites fréquentés.

Jusqu'à présent, la tradition voulait que toutes les données de nos rapports soient accompagnées des noms des observateurs dans le corps du texte. Afin d'alléger la lecture, mais aussi l'écriture de la synthèse, nous faisons le choix de grouper les noms de tous les observateurs en annexe. Cette pratique est la norme pour la plupart des synthèses naturalistes de nos jours, qu'il s'agisse d'oiseaux ou d'autres taxons. Nous sommes certains que les découvreurs



des raretés ne se sentiront pas lésés par cette nouvelle présentation plus lisible. Nous en profitons pour les féliciter collectivement de leurs découvertes et remercier celles et ceux qui ont partagé leurs données, photos et enregistrements sonores. L'aventure naturaliste reste avant tout une aventure humaine.

### **Bernache cravant**

*Branta bernicla*, 3 ind. (26 depuis 2012)

- 1 ind. le 18 avril à Triel-sur-Seine (78) ;
- 1 le 20 avril à Tancrou (77) ;
- 1 du 16 au 19 décembre sur la base de loisirs de Moisson, Mousseaux-sur-Seine (78).

Cette Bernache, très rare à l'intérieur des terres, l'est particulièrement dans la moitié orientale de la région. La quasi-totalité des observations régionales

*Bernache cravant*  
*Branta bernicla.*  
Photo : Thierry Bara

ont lieu en aval de Paris dans les Yvelines ou le Val-d'Oise, à proximité de la Normandie, où l'espèce hiverne sur les côtes.

### Oie à bec court \*

*Anser brachyrhynchus*, 1 ind. (3 depuis 2012)

- 1 ad. séjourne trois mois, du 4 février au 30 avril à Saclay (91), puis il est revu le 10 mai à Saint-Quentin-en-Yvelines (78). Du fait qu'il est peu farouche et en compagnie de Bernaches du Canada, son origine sauvage est peu probable. La date tardive de son départ n'est pas non plus un indice favorable. Il se peut d'ailleurs qu'il s'agisse du même oiseau que celui de l'automne 2019, qui fréquentait l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines, ainsi que le golf de Feucherolles (78) avec des oies férales.

### Oie rieuse

*Anser albifrons*, 21 ind. (70 depuis 2012)

- 1 ind. le 9 janvier à Triel-sur-Seine (78) ;
- 1 le 7 mars à La Boissière-École (78) en compagnie d'oies férales ;
- 1 ad. du 11 septembre au 3 novembre, puis 1 juv. le 8 décembre à Congis-sur-Thérrouanne (77), en compagnie de Bernaches du Canada ;
- 1 ad. le 24 octobre à Changis-sur-Marne (77), en compagnie de Bernaches du Canada ;
- 1 ad. le 5 novembre à Aulnoy (77) ;
- 5 ind. en vol le 22 novembre à Rolleboise (78) ;
- 2 minimum en vol le même jour à Montgeron (91) ;
- 2 du 29 novembre au 7 décembre à Saclay (91), en compagnie de Bernaches du Canada ;
- 1 ad. le 13 décembre, puis 1 ad. et 1 juv. le 31 décembre à Villeneuve-le-Comte (77), en compagnie de Bernaches du Canada ;



- 4 ad. à partir du 27 décembre, puis 5 le 31 décembre à Trilbardou (77).

12 à 14 de ces oiseaux ont une bonne chance d'être sauvages, en particulier ceux vus en vols monospécifiques en novembre. Les individus accompagnant des Bernaches du Canada sont réputés échappés ou féraux, mais ce n'est pas une règle absolue. En effet, une oie isolée égarée a tendance à chercher protection auprès d'espèces voisines et, dans notre région, la Bernache du Canada est de loin l'oie la plus répandue. Il importe de tenir compte de la période, du contexte et du comportement de chaque oiseau.

*Oie à bec court*  
*Anser brachyrhynchus.*  
Photo : Adrien Ferraz





*Fuligule à tête noire*  
*Aythya affinis* (à gauche) et *Fuligule morillon* *Aythya fuligula*, mâles.  
Photo : Benoît Froelich

### **Fuligule à tête noire \***

*Aythya affinis*, 1 ind. minimum (1 depuis 2012)

#### **Deuxième mention régionale**

- 1 mâle adulte de cette espèce nord-américaine stationne avec des Fuligules morillons du 2 au 9 janvier à Saclay (91). C'est certainement le même qui est revu épisodiquement du 7 mars au 18 avril à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) et sur divers plans d'eau voisins. Entre janvier et mars, il est probable qu'il ait fait un détour aux étangs de Poses, Val-de-Reuil (27), ce qui expliquerait sa disparition de la région pendant deux mois. Les dates de présence sur chaque site sont en effet compatibles avec l'existence d'un seul et même oiseau : il est noté dans l'Eure du 22 au 26 décembre



2020, puis à nouveau du 20 janvier au 21 février 2021. Cet oiseau avait déjà hiverné deux fois à Poses, de février à avril 2019 et de janvier à mars 2020 (source : Faune-France). Il s'agit de la deuxième mention régionale de l'espèce, après le mâle de Jablines (77) en mars 2008 (Laloi et le CHR, 2017).

Pendant son séjour printanier en Yvelines, ce mâle paraissait souvent devant les femelles morillons, mais également le 18 avril, son dernier jour de présence, devant une possible femelle de sa propre espèce. Aucune bonne photographie de cette femelle n'a été prise, mais un croquis de terrain détaillé en a été réalisé (Fournet, 2022a).

*Fuligule à tête noire*  
*mâle* *Aythya affinis* (à droite) courtisant une femelle morillon *Aythya fuligula*.  
Photo : Benoît Froelich

- 1 autre femelle adulte probable, photographiée à grande distance, est observée du 27 novembre au 2 décembre à Congis-sur-Thérouanne (77). La description est incomplète mais plusieurs indices sont probants.

Il se peut donc que cette année 2021 ait fourni en fait 3 oiseaux.

### Macreuse noire

*Melanitta nigra*, 3 ind. (42 depuis 2012)

- 2 ind. (m. et fem.) le 10 avril à Luzancy (77) ;
- 1 fem. du 8 au 18 décembre à Congis-sur-Thérouanne (77).

### Harle huppé

*Mergus serrator*, 1 ind. (20 depuis 2012)

- 1 ind. type fem. le 13 novembre à Saclay (91), seule donnée de l'année.

### Tourterelle orientale \*

*Streptopelia orientalis*, 1 ind.

#### Première donnée régionale

Photographiée le 27 janvier à Aigremont (78), cette tourterelle picorait au pied d'une mangeoire dans un jardin privé en compagnie de Tourterelles turques. Tous les critères visibles (couleur du ventre, des ailes, du tour des yeux et de la tache du cou) identifient clairement l'espèce. L'oiseau n'était pas bagué et n'a jamais été revu.

L'espèce niche de l'Asie centrale à la Sibérie méridionale et hiverne normalement de l'Inde au Japon. Ce n'est que le 7<sup>e</sup> oiseau vu en France et le 2<sup>e</sup> noté en hiver après celui de Monflanquin (47) en 2012, qui fréquentait également une mangeoire (Kayser *et al.* 2014). Un doute subsiste sur l'origine



de certains de ces oiseaux (dont celui de 2021), l'espèce étant détenue en captivité en France.

*Tourterelle orientale*  
*Streptopelia orientalis.*  
Photo : Arnaud Ansel

### Grèbe jougris

*Podiceps grisegena*, 5 ind. (30 depuis 2012)

- 1 ind. le 3 janvier à Jaulnes (77) ;
- 1 stationne deux mois du 28 février au 28 avril à Congis-sur-Thérouanne (77), achevant son séjour en plumage nuptial complet ;
- 1 le 21 mai à Saint-Quentin-en-Yvelines (78), en plumage nuptial également ;
- 1 du 23 novembre au 18 décembre à Isles-lès-Villenoy (77) ;
- 1 le 11 décembre à Bazoches-lès-Bray (77).





*Grèbe jougris*  
*Podiceps grisegena.*  
Photo : Aurélie Laurent

### Grèbe esclavon

*Podiceps auritus*, 3 ind. (25 depuis 2012)

- 1 ind. les 16 et 17 janvier à Verneuil-sur-Seine, Les Mureaux (78) ;
- 1 les 16 et 17 janvier à Saclay (91) ;
- 1 du 15 février au 2 mars à Congis-sur-Thérouanne (77).

### Huîtrier pie

*Haematopus ostralegus*, 5 ind. (30 depuis 2012)

- 1 ind. le 9 février au bord de la Seine à Bougival (78) ;
- 1 le 17 mars à Congis-sur-Thérouanne (77) ;
- 1 le 9 mai à Saint-Martin-la-Garenne (78) ;
- 2 enregistrés en migration nocturne, le 24 août à Mantes-la-Jolie et le 27 août à Davron (78).

### Guignard d'Eurasie

*Eudromias morinellus*, 11 ind. (37 depuis 2012)

Bonne année pour l'espèce dans la région, avec des données en migration pré- et postnuptiale. Après avoir, il y a quelques années, changé de nom français, le taxon vient cette fois de changer de genre, et donc de nom scientifique.

- 2 ind. vus le 8 avril à Brie-Comte-Robert (77) ;
- 3 vus le 26 avril à Montereau-sur-le-Jard (77) ;
- 1 enregistré le 24 août en migration nocturne à Rochefort-en-Yvelines (78) ;
- 1 entendu la même nuit à Nangis (77) ;
- 3 minimum entendus le 27 août à Augers-en-Brie (77) ;
- 1 vu le 29 août à Mareil-en-France (95).

*Guignard d'Eurasie*  
*Eudromias morinellus.*  
Photo : Baptiste Thomin





**Barge rousse**

*Limosa lapponica*, 4 ind. (43 depuis 2012)

- 1 ind. du 17 au 22 mai à Lieusaint (77) ;
- 1 juv. stationne du 17 septembre au 7 octobre au parc Georges Valbon à La Courneuve - Saint-Denis (93). Incroyablement peu farouche, il cherche des vers au bord des allées fréquentées par les promeneurs, en compagnie de Pigeons domestiques et de Canard colverts ;
- 1 le 28 septembre à Trilbardou (77) ;
- 1 le 17 octobre à Saclay (91).

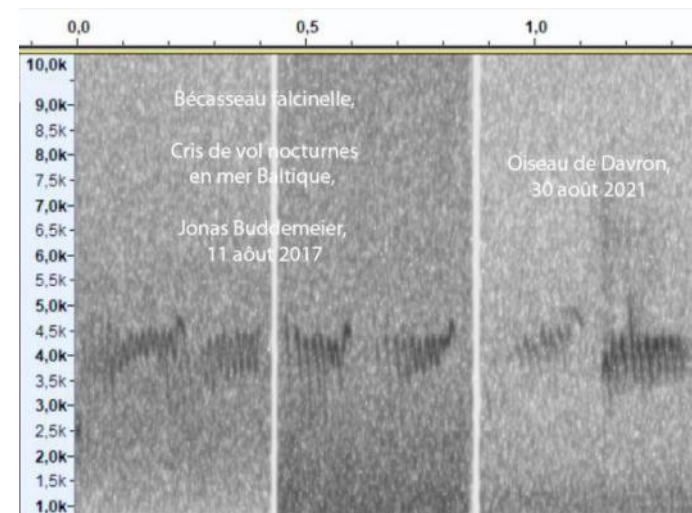
*Barge rousse*  
*Limosa lapponica*.  
Photo : Sylvie Ruffin

**Bécasseau falcinelle**

*Calidris falcinellus*, 1 ind. (1 depuis 2012)

**Deuxième mention régionale**

- 1 ind. enregistré le 30 août en migration nocturne à Davron (78). La précédente mention de l'espèce remonte à 1983 (Le Maréchal *et al.*, 2013).



*Bécasseau falcinelle*  
*Calidris falcinellus*,  
enregistrement et  
sonagramme :  
Stanislas Wroza

**Bécassine double \***

*Gallinago media*, 1 ind. (2 depuis 2012)

- 1 ind. observé le 26 avril au lac de Saulx-les-Chartreux (91).

La précédente observation dans la région date de 2015 (Massin, 2018). Malheureusement, aucune photo n'a pu être prise de cet oiseau, comme c'est souvent le cas du fait du comportement très farouche de l'espèce.

**Chevalier stagnatile**

*Tringa stagnatilis*, 1 ind. (6 depuis 2012)

- 1 ind. le 27 avril à Saclay (91).

**Mouette tridactyle**

*Rissa tridactyla*, 2 ind. (8 depuis 2012)

- 1 juv. le 1<sup>er</sup> novembre à Varennes-sur-Seine (77) ;
- 1 ad. du 10 au 12 décembre à Tremblay-en-France (93).

**Goéland bourgmestre**

*Larus hyperboreus*, 1 ind. (2 depuis 2012)

- 1 imm. le 13 janvier à Congis-sur-Thérouanne (77).
- La précédente donnée validée remonte à 2017 (Massin, 2019).

**Goéland à ailes blanches**

*Larus glaucoides*, 3 ind. (20 depuis 2012)

- 1 jeune de 1<sup>er</sup> hiver (2<sup>e</sup> année calendaire) le 17 janvier à Congis-sur-Thérouanne (77) ;
- 1 autre jeune de 2<sup>e</sup> année (au plumage moins pâle) le 13 février à Isle-les-Meldeuses (77) ; probablement le même revu le 16 février à Jablines, Annet-sur-Marne (77) ;
- 1 imm. (probablement de 2<sup>e</sup> hiver - 3<sup>e</sup> année) le 27 février à Épône (78).

**Sterne caspienne**

*Hydroprogne caspia*, 5 ind. (16 depuis 2012)

- 1 ad. vu en migration active le 18 avril à Sceaux (92) ;
- 3 ensemble le 11 août à Saclay (91) ;
- 1 enregistrée la nuit du 26 au 27 août à Mouroux (77).

**Sterne caugek**

*Thalasseus sandvicensis*, 4 ind. (31 depuis 2012)

- 3 ind. le 10 avril à Marolles-sur-Seine (77) ;
- 1 ad. en pêche avec des Sternes pierregarins le 21 juin à Carrières-sous-Poissy (78).

**Sterne arctique**

*Sterna paradisaea*, 2 ind. (6 depuis 2012)

- 1 ad. le 26 avril à Saint-Quentin-en-Yvelines (78) ;
- 1 juv. le 13 octobre à Saclay (91) ;

➡ 1 ad. stationnant en avril en Seine-et-Marne n'a pas été validé, car les photos en vol laissent un doute sur l'identification.

La précédente observation de l'espèce remonte à 2017.

**Guifette leucoptère**

*Chlidonias leucopterus*, 2 ind. (14 depuis 2012)

Observation remarquable de 2 adultes nuptiaux en halte migratoire le 29 mai à Congis-sur-Thérouanne (77), dans des conditions qui ont permis de superbes photographies.

*Guifette leucoptère*  
*Chlidonias leucopterus*.  
Photo : Alexandra  
Grossman



*Guifette leucoptère*  
*Chlidonias leucopterus.*  
Photos : Alexandra  
Grossman

### Labbe parasite

- Stercorarius parasiticus*, 2 ind. (14 depuis 2012)
- 1 ind. en migration active le 9 avril aux Bréviaires (78) ;
  - 1 le 8 novembre à Guernes (78).

À noter également, un Labbe indéterminé en vol le 27 juin à Roissy-en-Brie (77).

### Plongeon imbrin

- Gavia immer*, 3 ind. (9 depuis 2012)
- 1 ad. du 26 janvier au 1<sup>er</sup> février à Saint-Martin-la-Garenne (78), revu les 26 et 27 février à la base de Moisson, Mousseaux-sur-Seine (78) ;
  - 1 imm. de 2<sup>e</sup> année le 28 février à Saint-Martin-la-Garenne (78) ;
  - 1 juv. les 17 et 18 décembre à Noyen-sur-Seine (77).

### Ibis falcinelle

*Plegadis falcinellus*, 1 ind. (13 depuis 2012)

- 1 ind. le 17 septembre à l'étang de Saint-Hubert au Perray-en-Yvelines (78).

Après un record de 7 oiseaux en 2020, l'année 2021 ne fournit qu'une seule donnée. Pour la première fois, l'hivernant de Congis-sur-Thérouanne, âgé de 8 ans, n'est pas revenu. Peut-être est-il mort ? En 8 années consécutives de présence sur le site (première observation en 2013), on n'a jamais pu établir où il passait les saisons de reproduction.

### Élanion blanc

*Elanus caeruleus*, 4 ind. (10 depuis 2012)

- 1 ad. découvert le 20 décembre 2020 à Omerville (95) dans le Vexin, hiverne sur le site jusqu'au 30 janvier au moins. Il s'agit du second hivernage dans la région après celui de 2005-2006 en forêt de Moisson (78) ;

*Plongeon imbrin*  
*Gavia immer adulte en*  
*plumage d'hiver.*  
Photo : Benoît Froelich







*Élanion blanc*  
*Elanus caeruleus.*  
 Photo : Vincent  
 Dourlens

- 1 ind. en migration active vers le nord le 4 avril à Grisy-Suisnes (77) ;
- 1 en migration active vers le sud-ouest le 24 octobre à Créteil (94) ;
- 1 ad. en chasse le 5 décembre à Guernes (78), non revu hélas par la suite. La localité est proche du site d'hivernage de l'année précédente, mais aussi de celui de 2005-2006. Ce secteur semi-ouvert vallonné s'avère donc particulièrement attractif pour l'espèce.

Cette 2<sup>e</sup> année record consécutive s'inscrit dans une dynamique d'expansion accélérée de l'espèce vers le nord depuis une décennie. L'année 2020 a vu par



*Élanion blanc*  
*Elanus caeruleus.*  
 Photos : Yves Massin

exemple les premières reproductions de l'espèce dans 5 départements de la moitié nord de la France : Finistère, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Marne et Aube. Dans d'autres départements comme la Charente-Maritime et les Deux-Sèvres, le nombre de couples nicheurs a décuplé en seulement 2 ans entre 2018 et 2020. À l'échelle nationale, l'effectif nicheur a été multiplié par 50 en 15 ans (Issa, 2021).

En limite de la zone d'étude, un oiseau de 1<sup>er</sup> hiver (2<sup>e</sup> année civile) a également hiverné plus d'un mois en janvier-février à Aunay-sous-Auneau (28), à 2 km de l'Île-de-France à vol d'élanion.

### Gypaète barbu

*Gypaetus barbatus*, 1 ind. (2 depuis 2012)

Une jeune femelle équipée d'une balise GPS, nommée Églazine, née en mars 2020 en Italie et relâchée en juin 2020 dans l'Aveyron dans le cadre du programme de réintroduction Life Gypconnect, a survolé la région en passant par le centre de Paris le 23 avril 2021. Puis elle s'est arrêtée pour passer la nuit en lisière d'un bois près de Beauvais dans l'Oise, avant de poursuivre son voyage plus au nord vers la Normandie. Il n'est pas rare que les jeunes oiseaux relâchés vagabondent loin en direction du nord, sans qu'on en connaisse les motivations. C'était déjà le cas de l'oiseau autrichien de 2<sup>e</sup> année qui avait survolé notre région en mai 2012, après un périple qui l'avait mené jusqu'à la côte des Pays-Bas (Laloi et le CHR, 2017). Contrairement à l'oiseau de 2012, Églazine n'a pas été vue lors de son survol de la région.

### Vautour fauve

*Gyps fulvus*, 17 ind. (175 depuis 2012)

L'effectif annuel fluctue énormément selon la taille des groupes rencontrés. Le plus grand vol connu comptait 78 oiseaux en 2017, mais certaines années n'enregistrent aucune observation. C'est le cas d'une année sur deux au cours de la dernière décennie. C'est pourquoi l'espèce est maintenue dans la présente synthèse, malgré un nombre moyen d'individus très au-dessus du seuil défini. Rappelons que la première mention régionale contemporaine ne remonte qu'à 2011 (Laloi et le CHR, 2017) !

L'année 2021 fournit 5 données. Les dates, en mai-juin, sont conformes à la phénologie de l'espèce (phase d'erratisme des non-nicheurs) à l'exception

de la dernière donnée, plus tardive et surprenante :

- un groupe de 12 (environ) en vol le 9 mai en plaine de Chanfroy à Arbonne-la-Forêt (77) ;
- 1 ind. isolé en vol sur le même site un mois plus tard, le 11 juin ;
- 1 en vol le 18 juin à Freneuse (78) ;
- 2 le 19 juin à Ville-Saint-Jacques (77) ;
- enfin, 1 ind. posé trois jours, du 27 au 29 juillet, en pleine ville de Colombes (92), sur le toit d'un immeuble. L'oiseau ne portait pas de liens de volerie. Peut-être était-il malade ou affaibli, ce qui expliquerait son comportement peu actif. Une origine captive n'est toutefois pas totalement exclue.

### Aigle botté

*Hieraetus pennatus*, 9 ind. (60 depuis 2012).

L'espèce est annuelle dans la région et de plus en plus fréquente. Elle devrait bientôt sortir de cette synthèse, le seuil numérique étant désormais dépassé. Tous les oiseaux sont vus à l'unité. La plupart sont photographiés, ce qui rend leur validation bien plus aisée. Seulement deux formes sombres cette année.

- 1 ind. clair en plumage de 1<sup>er</sup> hiver (2<sup>e</sup> année civile) achève le 7 janvier un hivernage partiel à Congis-sur-Thérouanne (77). Il s'agit du premier hivernage de l'espèce en Île-de-France. L'oiseau avait débuté son séjour le 14 décembre 2020 à Trilbardou (77) ;
- 1 clair le 18 avril à Tancrou (77) ;
- 1 clair le 16 mai à Trilbardou, retrouvé le 23 mai à Vignely (77). Certains détails du plumage laissent penser qu'il s'agit de l'oiseau ayant hiverné l'année précédente dans ce secteur, qui serait dans ce cas dans sa 3<sup>e</sup> année civile en 2021 ;
- 1 clair le 8 juin à Saint-Nom-la-Bretèche (78) ;



*Aigle botté*  
*Hieraaetus pennatus.*  
 Photo : Olivier Laporte

- 1 sombre le 10 juin à Chalmaison (77) ;
- 1 sombre le 4 juillet à Trilbardou (77) et 1 clair le même jour à Sorques (77) ;
- 1 clair le 9 juillet aux Écrennes (77) ;
- 1 clair le 24 juillet à Vignely (77), retrouvé le 25 juillet à Trilbardou (77). Peut-être le même qu'en mai ?
- enfin, 1 clair le 19 octobre à Tancrou (77).

#### **Busard pâle**

*Circus macrourus*, 2 ind. (14 depuis 2012)

- 1 ind. imm. de 2<sup>e</sup> année en migration active le 31 mars à Paris (75), pendant le troisième confinement sanitaire.



*Busard pâle*  
*Circus macrourus.*  
 Photo : Joachim de Rancourt

- 1 fem. ad. en chasse le 25 avril à Bazainville (78).  
 C'est la première femelle notée depuis 2017.  
 Les dates sont classiques pour le passage printanier de l'espèce.

#### **Petit-duc scops**

*Otus scops*, 1 ind. (2 depuis 2012)

Un chanteur cantonné est entendu pendant plus d'un mois, du 23 avril au 31 mai, en Bassée, sur les communes de Jaulnes et Montigny-le-Guesdier (77). C'est très probablement le même oiseau qu'en 2019 et 2020, de retour sur son territoire pour le 3<sup>e</sup> printemps consécutif.



**Faucon kobez**

*Falco vespertinus*, 2 ind. (18 depuis 2012)

- 1 mâle en vol le 30 avril à Villiers-sur-Seine (77) ;
- 1 mâle de 2<sup>e</sup> année perché le 20 juin à Garentreville (77).

Une 3<sup>e</sup> observation, surprenante par sa date en décembre, n'a pas été validée faute de preuve. Elle aurait représenté une première hivernale, ce qui impose d'être particulièrement rigoureux dans le processus de vérification.

**Pie-grièche grise**

*Lanius excubitor*, 1 ind. (30 depuis 2012)

Pour la première fois depuis plus de 10 ans, un seul oiseau est signalé. Celui-ci stationne au moins un mois, du 7 novembre au 9 décembre en plaine de Chanfroy à Arbonne-la-Forêt (77). Le site est classique pour l'espèce et avait déjà accueilli un oiseau pendant l'hiver 2019-2020, de même qu'en 2008, 2010, 2011, 2013 et 2015.

**Pie-grièche à tête rousse**

*Lanius senator*, 1 ind. (8 depuis 2012)

- 1 ind. les 16 et 17 mai à Gouaix (77).

**Grand Corbeau**

*Corvus corax*, 1 ind. (2 depuis 2012)

Un oiseau fréquente les abords de la forêt de Rambouillet, probablement le même qu'en 2020. Il est vu les 9 janvier et 30 octobre à La Celle-les-Bordes (78), le 15 novembre à Rochefort-en-Yvelines (78) et le 21 novembre à Rambouillet (78), chaque fois par un observateur différent. On attend toujours avec impatience la première photo de l'espèce en Île-de-France !



Pour mémoire, la première donnée validée date seulement de 2019 (Massin, 2020). Plusieurs autres signalements ponctuels n'ont pour l'instant pas été retenus faute de preuves. Mais la dynamique favorable de l'espèce dans les régions voisines (Normandie et Champagne-Ardenne) devrait permettre de multiplier les observations dans les années qui viennent (Issa et Muller, 2015).

**Mésange boréale**

*Poecile montanus*, 20 ind. minimum

Désormais confinée à l'est de la Seine-et-Marne, l'espèce est signalée en 2021 sur 13 communes : Crouy-sur-Ourcq, Vendrest, Jouarre, Congis-sur-Thérouanne, Ocquerre, Jaignes, Augers-en-Brie,

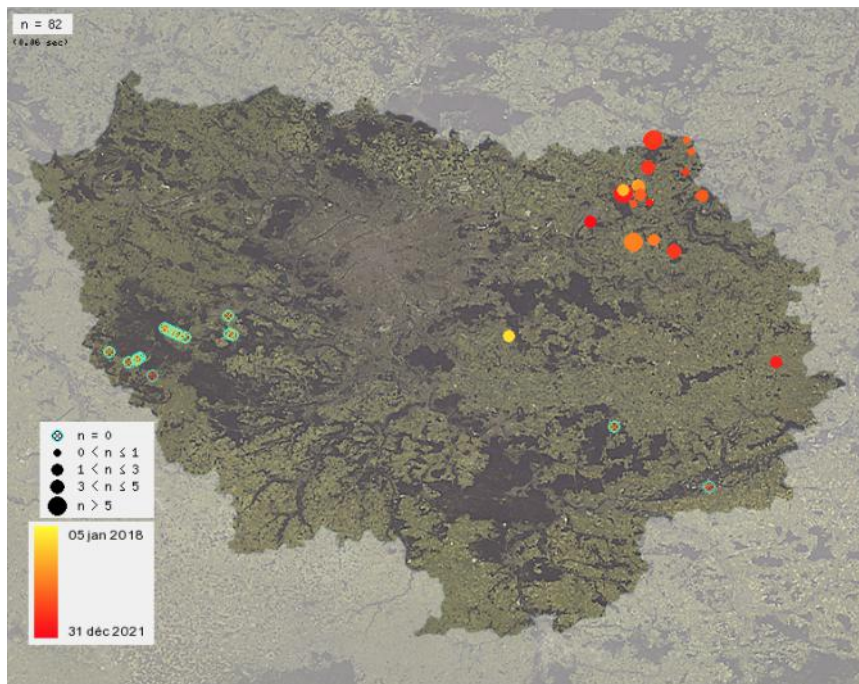
*Pie-grièche grise*  
*Lanius excubitor.*  
Photo : Jean-Luc Deniel

Villiers-Saint-Georges, Meaux, Jaulnes, Éverly, Gouaix et Mouy-sur-Seine. Ces observations s'étalent sur l'ensemble de l'année, plaidant pour la persistance d'une petite population sédentaire relictuelle d'au moins une quinzaine de couples. Le principal noyau de cette population se situe dans l'est des boucles de la Marne, avec un noyau secondaire plus au sud, dans l'est de la Bassée (vallée de la Seine).

Les indices de nidification sont toutefois minces, le dernier indice certain remontant à 2012. Cette micro-population mérite donc d'être suivie de façon attentive.

L'espèce est citée par exception dans cette synthèse qui exclut normalement les espèces nicheuses régulières, d'autant qu'elle dépasse le seuil numérique

Carte 1 :  
Mésange boréale  
*Poecile montanus*,  
bilan des prospections  
2018-2021  
(source : Faune-IDF)



fixé. Elle avait été rendue provisoirement homologable en 2020 (dernière année du CHR), dans le but d'inciter à sa recherche active et de mieux préciser son statut régional. L'espèce n'a, par exemple, pas été retrouvée dans les Yvelines (78), malgré une prospection soutenue, comme le montre la carte 1. Précisons que cette carte ne mentionne pas les quelques données de Bassée issues de Cettia.

### Hirondelle rousseline

*Cecropis daurica*, 1 ind. (2 depuis 2012)

### Troisième mention régionale

Un an après celui de 2020, un oiseau est observé posé parmi des Hirondelles rustiques le 19 septembre 2021 à Nangis (77).

Le première mention régionale validée de l'espèce date de 2008 (Laloi et le CHR, 2017).

### Locustelle lusciniöide

*Locustella luscinioides*, 9 ind. (42 depuis 2012)

L'espèce nidifie probablement chaque année dans notre région depuis une décennie, même si les preuves de reproduction sont particulièrement difficiles à obtenir chez cette espèce discrète. Elle n'a plus vocation à figurer dans ce type de synthèse, en principe réservée aux non-nicheurs. C'est donc peut-être la dernière fois qu'elle est citée ici.

Les sites habituels sont à nouveau fréquentés cette année :

- marais de Misery à Écharcon (91) : premier chant le 7 avril, dernière donnée le 3 juillet (1 ind., peut-être 2) ;
- réserve du Grand-Voyeux à Congis-sur-Thérouanne (77) : premier chant le 20 avril, dernière donnée le 28 août (1 ind.) ;



*Cisticole des joncs* *Cisticola juncidis*. Photo : Vincent Doullens

*Cisticole des joncs*  
*Cisticola juncidis*.  
Photo : Antoine Kita

- étang de la Grande Pré à Bazoches-les-Bray (77) : 1 ind. du 20 avril au 11 mai.

S'y ajoutent des stationnements ponctuels ou prolongés sur d'autres sites :

- marais du Colombier à Varennes-sur-Seine (77) : 1 ind. du 10 avril au 6 juin (nidification probable) ;
- pré du Refuge à Lesches (77) : 1 le 25 avril, sans suite ;
- bassin de La Motte à Lieusaint (77) : 1 du 9 au 27 mai ;
- étang de Saint-Quentin-en-Yvelines, Trappes (78) : 1 chanteur du 15 juin au 31 juillet au moins (nidification probable) ;

- étang de Pourras au Perray-en-Yvelines (78) : 1 le 3 juillet, en pleine période de reproduction ;
- roselière des Sables à Trilbardou (77) : 1 le 25 juillet.

### **Cisticole des joncs**

*Cisticola juncidis*, 22 ind. (46 depuis 2012)

Seconde année exceptionnelle pour l'espèce après le premier record de 2020. Il est probable qu'une partie des oiseaux arrivés l'année précédente se soient reproduits dans la région et que ces nidifications soient passées inaperçues. Les observations s'étalent sur toute l'année et un seul site fournit à lui seul un minimum de 12 oiseaux en hivernage !

- 1 ind. le 29 mars à Lieusaint. (77) ;
- 1 le 21 avril à Achères (78) ;



- 1 le 22 juin à Morigny-Champigny (91) ;
- 1 le 4 juillet à Chevru (77) ;
- 1 le 11 juillet à Souppes-sur-Loing (77) ;
- 1 le 15 juillet à Fublaines (77) ;
- jusqu'à 12 entre août et décembre à Luzancy (77), effectif maximal compté le 18 décembre ;
- 1 le 3 septembre à Bonnelles (78) ;
- 1 le 11 novembre à Achères (78) ;
- 1 le 25 décembre à Saclay (91) ;
- 1 le 31 décembre à Jablines (77).

### Pipit à dos olive \*

*Anthus hodgsoni*, 1 ind. (4 depuis 2012)

Un oiseau est enregistré au piège à son le 16 décembre en forêt de Rambouillet sur la commune de Poigny-la-Forêt (78). Il s'agit du 3<sup>e</sup> oiseau repéré au piège à son dans cette forêt, après celui de 2016 et celui de 2020, par le même ornithologue spécialiste de bioacoustique. Cette donnée constitue la 4<sup>e</sup> mention régionale pour l'espèce, vraisemblablement sous-

détectée en France par manque de connaissances (Dupriez et Martin, 2020).

### Bouvreuil trompeteur

*Pyrrhula pyrrhula pyrrhula*, 12 ind. (31 depuis 2012)

L'hiver 2021-2022 a connu un petit afflux de cette sous-espèce russe, avec un nombre de données très au-dessus de la moyenne :

- 1 ind. le 14 novembre à Faremoutiers (77) ;
- 1 les 23 novembre et 10 décembre à Thiverval-Grignon (78) ;
- 1 le 27 novembre à Nanteuil-lès-Meaux (77) ;
- jusqu'à 3 entre le 27 novembre et le 20 décembre à Congis-sur-Thérouanne (77) ;
- 1 le 22 décembre à Isles-lès-Villenoy (77) ;
- 1 le 26 décembre à Montigny-sur-Loing (77) ;
- au moins 4 les 29 et 30 décembre à Jablines (77).

### Bec-croisé « d'Écosse » \*

*Loxia scotica*, 1 ind.

**Première mention pour la région, la France et l'Europe continentale.**

Un Bec-croisé mâle de type vocal écossais est enregistré, puis photographié en février en forêt de Rambouillet (78). L'oiseau exploite un territoire de quelques centaines d'hectares à cheval sur les communes de Saint-Léger-en-Yvelines et Gambaiseuil. Il est arrivé dans le contexte d'un afflux de Bec-croisés britanniques (type vocal N6) et gallois (type N15) ayant touché la France en 2020.

L'identification a été faite sur la base des cris d'excitation, puis la réalisation de photographies a permis de vérifier que la biométrie était compatible avec un type vocal N20, caractéristique des populations d'Écosse.

*Pipit à dos olive*  
*Anthus hodgsoni*,  
enregistrement et  
sonagramme :  
Julien Rochefort

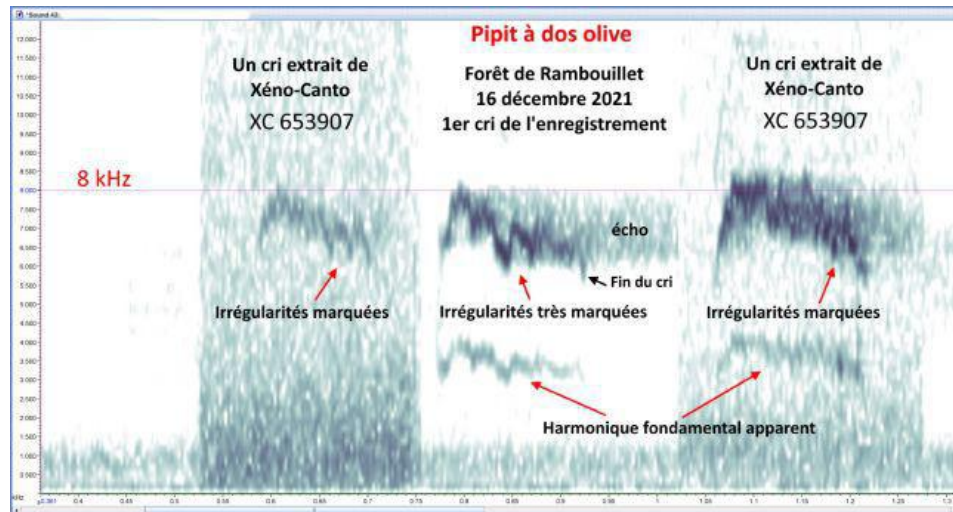
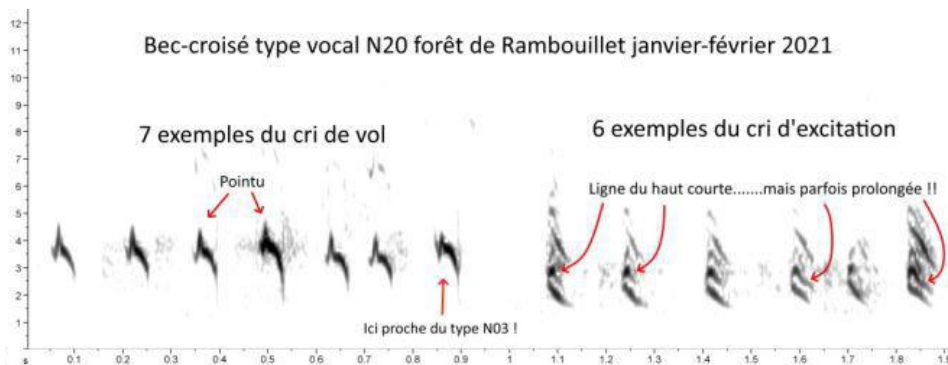




Photo : Amélie Lemieux



Photo : Stanislas Wroza

Bec-croisé « d'Écosse » *Loxia scotica*Bec-croisé « d'Écosse » *Loxia scotica*, enregistrement et sonagramme : Julien Rochefort

Le statut de ce taxon est actuellement discuté et des recherches récentes suggèrent une révision de la taxonomie des becs-croisés : il n'est pas certain que son classement au rang d'espèce soit justifié (Wroza et Rochefort, à paraître). C'est pourquoi le nom du taxon est écrit ici avec des guillemets.

## DIX ANS DE RARETÉS EN ÎLE-DE-FRANCE

Ce tableau liste les taxons les plus rares observés dans la région entre 2012 et 2021. Il indique le nombre d'individus différents estimé chaque année et quelques faits marquants. Seules les données dûment validées ou ayant fait consensus sont prises en compte.

Remarque : le total peut être inférieur à la somme des effectifs annuels, car les individus qui stationnent ou reviennent plus d'une année civile ne sont comptés qu'une fois.

Tabl. 1 : Statistiques par espèce et événements majeurs.  
Sources Faune-IdF, Cettia, CHR IdF, CHN.

Espèce ou Sous-espèce	Nom scientifique	Prov.	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total	Remarque
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Sud	5	1	4	5	9	6	7	4	11	9	60	en augmentation
Aigle de Bonelli	<i>Aquila fasciata</i>	Sud							1		2		3	données GPS
Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>	Sud								1			1	preuve acoustique
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	Nord	3	3	12	2	3	5	3	4	4	4	43	annuelle
Bec-croisé "d'Écosse"*	<i>Loxia scotica*</i>	Nord										1	1	première française
Bec-croisé perroquet*	<i>Loxia pytyopsittacus*</i>	Nord						5	5				5	preuve acoustique
Bécasseau de Bonaparte*	<i>Calidris fuscicollis*</i>	Amér.	1										1	
Bécasseau falcinelle	<i>Calidris falcinellus</i>	Nord										1	1	preuve acoustique
Bécasseau tacheté	<i>Calidris melanotos</i>	Amér.	1	1	2				1				5	
Bécassine double*	<i>Gallinago media*</i>	Est				1						1	2	
Bergeronnette des Balkans	<i>Motacilla flava feldegg</i>	Est					1						1	sous-espèce
Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	Nord		4		1	3	8	2	5		3	26	
Bouvreuil trompeteur	<i>Pyrrhula pyrrhula pyrrhula</i>	Nord	4	4		3		3	2	3		12	31	sous-espèce
Bruant des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>	Nord								1			1	
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	Mont.	5	3					2				10	
Bruant lapon	<i>Calcarius lapponicus</i>	Nord							12				12	événement unique
Bruant nain	<i>Emberiza pusilla</i>	Nord				1	1						1	
Busard pâle	<i>Circus macrourus</i>	Est		2		1	1	4	1		3	2	14	
Buse féroce*	<i>Buteo rufinus*</i>	Est						1					1	
Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>	Nord	2	1						1			4	
Chevalier à pattes jaunes*	<i>Tringa flavipes*</i>	Amér.							1				1	
Chevalier stagnatile	<i>Tringa stagnatilis</i>	Est	1	1	3							1	6	
Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	Mont.		2	4	2							4	un couple a niché
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Sud		1			1	3	1	1	17	22	46	en augmentation
Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Mar.				2							2	
Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>	Sud				1							1	

Légendes : surlignage magenta = première régionale ; vert = effectif remarquable ; \* espèce soumise à homologation nationale à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Prov. = provenance ; Amér. = Amériques ; Mont. = massifs montagneux ; Mar. = maritime.



Espèce ou Sous-espèce	Nom scientifique	Prov.	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total	Remarque
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	Sud	1	3	1	2	3	3	1	4	1		19	quasi annuel
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	Nord	1			4	2		1				8	
Cygne de Bewick	<i>Cygnus colombianus</i>	Nord	2			5			2				9	
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	Nord					1	3	1				5	
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	Sud	1			1			1		4	4	10	
Érismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>	Amér.		1			1	1	1	1			5	
Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	Est	1	2		4	3	1		2	3	2	18	
Fauvette des Balkans	<i>Curruca cantillans</i>	Est	1										1	
Fauvette passerinette	<i>Curruca iberiae</i>	Sud		1						1			2	
Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i>	Mar.						1		1			2	
Fuligule à bec cerclé	<i>Aythya collaris</i>	Amér.		1					1		1		3	
Fuligule à tête noire*	<i>Aythya affinis*</i>	Amér.										1	1	Peut-être 3, voir texte
Goéland à ailes blanches	<i>Larus glaucooides</i>	Nord	2	1	1	2		2	8	1		3	20	
Goéland d'Audouin	<i>Ichthyaetus audouinii</i>	Sud						1					1	
Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>	Nord					1	1				1	2	
Goéland cantabrique	<i>Larus michahellis lusitanicus</i>	Sud							1	1			1	sous-espèce
Goéland de la Véga*	<i>Larus vegae*</i>	Nord					1						1	première française
Goéland dominicain*	<i>Larus dominicanus*</i>	Sud							1				1	2 <sup>e</sup> donnée régionale
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	Mont.								1	1	1	2	
Grand Labbe	<i>Stercorarius skua</i>	Nord					1	1		1			2	
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Mar.						1					1	
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	Nord		1	2	6	7		3	2	1	3	25	quasi annuel
Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>	Est	3	2	1	4	4	1	3	5	2	5	30	annuel
Guifette leucoptère	<i>Chlidonias leucopterus</i>	Est		7					3	1	1	2	14	
Guignard d'Eurasie	<i>Eudromias morinellus</i>	Nord		4	11			4	6	1		11	37	très fluctuant
Gypaète barbu	<i>Gypaetus barbatus</i>	Mont.	1									1	2	oiseaux relâchés

Légendes : surlignage magenta = première régionale ; vert = effectif remarquable ; \* espèce soumise à homologation nationale à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2022.  
Prov. = provenance ; Amér. = Amériques ; Mont. = massifs montagneux ; Mar. = maritime.

Espèce ou Sous-espèce	Nom scientifique	Prov.	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total	Remarque
Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>	Nord				1		1		4	3		9	
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	Nord		4	2	2	1	2	1	5	2	1	20	annuel
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Mont.					1						1	
Hirondelle rousseline	<i>Cecropis daurica</i>	Sud									1	1	2	
Huîtrier pie	<i>Haematopus ostrelagus</i>	Mar.	1	2	7	3	3	1	3	2	3	5	30	annuel
Hypolais icterine	<i>Hippolais icterina</i>	Est	1			2					1		3	
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	Sud	2	1	2	1	2	2	1	1	7	1	13	annuel
Ibis sacré	<i>Threskiornis aethiopicus</i>	Sud			1			1					2	
Jaseur boréal	<i>Bombycilla garrulus</i>	Nord	9										9	
Labbe à longue queue	<i>Stercorarius longicaudus</i>	Nord		1									1	
Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>	Nord				2		3			7	2	14	
Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>	Nord			1	1							2	
Locustelle lusciniode	<i>Locustella luscinioides</i>	Sud	2		3	1	2	6	3	5	11	9	42	nicheur annuel
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	Nord	9	1	12	3	11			2	1	3	42	très fluctuant
Marouette de Baillon*	<i>Zapornia pusilla*</i>	Est								1	1		2	
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarpis melba</i>	Mont.									1		1	
Mouette de Sabine	<i>Xema sabini</i>	Nord									1		1	
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	Mar.			3	1		2				2	8	
Oie à bec court*	<i>Anser brachyrhynchus*</i>	Nord						1		1		1	3	origine incertaine
Oie de toundra	<i>Anser serrirostris</i>	Nord		1				6			2		9	ex "oie des moissons"
Oie des neiges*	<i>Anser caerulescens*</i>	Amér.									1		1	origine incertaine
Oie naine*	<i>Anser erythropus*</i>	Nord									3		3	
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>	Nord	8			1	4	4	2	20	10	21	70	pas toutes sauvages
Pélican blanc*	<i>Pelecanus onocrotalus*</i>	Est	2	1		1							4	
Pélican frisé*	<i>Pelecanus crispus*</i>	Est					1	3					4	pas tous sauvages
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	Sud					1		1	1	1	1	2	preuve acoustique

Légendes : surlignage magenta = première régionale ; vert = effectif remarquable ; \* espèce soumise à homologation nationale à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2022.  
Prov. = provenance ; Amér. = Amériques ; Mont. = massifs montagneux ; Mar. = maritime.

Espèce ou Sous-espèce	Nom scientifique	Prov.	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total	Remarque
Phalarope à bec étroit	<i>Phalaropus lobatus</i>	Nord			5	1		1		1			8	
Phalarope à bec large	<i>Phalaropus fulicarius</i>	Nord			1	1					2		4	
Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>	Est			1	1							2	
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Sud	3	1				1		2		1	8	
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	Est	6	6	2	3	3	2	2	2	3	1	30	en diminution
Pipit à dos olive*	<i>Anthus hodgsoni*</i>	Nord			1		1				1	1	4	preuve acoustique
Pipit à gorge rousse	<i>Anthus cervinus</i>	Nord		1							1		2	
Pipit de Richard	<i>Anthus richardi</i>	Nord						1	1				2	
Pipit maritime	<i>Anthus petrosus</i>	Mar.			1								1	
Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	Nord		2			1		1	2	2		8	
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	Nord	2	5	1	2	1	1	4	4	1		21	quasi annuel
Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	Nord				2	1	1			2	3	9	
Pouillot à grands sourcils	<i>Phylloscopus inornatus</i>	Nord		1		4		1	4	2	3		15	
Pouillot brun *	<i>Phylloscopus fuscatus*</i>	Est		1									1	
Pouillot ibérique	<i>Phylloscopus ibericus</i>	Sud									1		1	preuve acoustique
Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	Est			1	2			1				4	
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	Est		1			1		1	1	1		4	
Sizerin flammé	<i>Acanthis flammea</i>	Nord						16	300				300	événement unique
Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	Nord				3		1				2	6	
Sterne caspienne	<i>Hydroprogne caspia</i>	Est			1	1	4			2	3	5	16	
Sterne caugek	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	Mar.			2	2	5	6	2	3	7	4	31	quasi annuelle
Talève sultane	<i>Porphyrio porphyrio</i>	Sud					1						1	
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	Mont.	1			1		1	1	1			5	
Tourterelle orientale*	<i>Streptopelia orientalis*</i>	Est										1	1	
Vanneau sociable*	<i>Vanellus gregarius*</i>	Est					1		1	1			3	
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	Mont.	2		17			81	58			17	175	non annuel
Vautour moine	<i>Aegypius monachus</i>	Mont.						1	1	1			3	

Légendes : surlignage magenta = première régionale ; vert = effectif remarquable ; \* espèce soumise à homologation nationale à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2022.  
Prov. = provenance ; Amér. = Amériques ; Mont. = massifs montagneux ; Mar. = maritime.



## ANALYSE COMMENTÉE DU TABLEAU

### Colonne provenance (Prov.) : définitions

Les 105 taxons ont été grossièrement répartis en 6 catégories selon leur origine biogéographique :

- Nord (42 taxons) : nicheur principalement dans la zone boréoarctique (Groenland, Islande, Fennoscandie, Sibérie...). Beaucoup proviennent en fait du nord-est, du fait de l'orientation des routes migratoires en Europe. Le terme « nord » est donc une simplification commode ;
- Est (21 taxons) : nicheur principalement à l'est de l'Europe ou en Asie, à des latitudes moyennes (Pologne, Balkans, Ukraine, Sud de la Russie, Asie centrale...). Certains nichent également plus au nord (ex. Bécassine double) et il s'agit là aussi d'une simplification. La Marouette de Baillon et le Râle des genêts sont classés ici bien qu'ils nichent dans l'Ouest de la France : en effet, presque toute la population mondiale nidifie plus à l'est ;
- Sud (19 taxons) : nicheur principalement plus au sud que notre région, mais non inféodé aux montagnes. La plupart sont d'affinité méditerranéenne ;
- Amér. (7 taxons) : originaire du continent américain. Certains nichent également en Sibérie extrême-orientale (ex. Bécasseau tacheté). L'Oie des neiges est classée ici, même si c'est aussi une espèce boréoarctique ;
- Mont. (9 taxons) : nicheur en France et principalement inféodé aux montagnes. Presque toutes les montagnes françaises étant situées au sud de l'Île-de-France, ce sont souvent aussi des espèces méridionales et la limite n'est pas toujours nette

(ex. Martinet à ventre blanc, qui niche aussi en plaine en Espagne). D'autres sont d'affinité boréale et nichent à basse altitude plus au nord ou à l'est (ex. Cincle plongeur). Plusieurs de ces espèces effectuent des migrations altitudinales ;

- Mar. (7 taxons) : nicheur en France et principalement inféodé au littoral marin (même s'il niche parfois sur les eaux intérieures dans d'autres pays, ex. Huîtrier pie).

On le voit bien, ces catégories sont loin d'être rigides et beaucoup de taxons appartiennent à deux catégories en même temps. Elles ont simplement le mérite d'offrir une vision rapide sur l'origine des raretés rencontrées dans notre région. Il est d'ailleurs important de préciser que le terme « provenance » ne signifie nullement qu'un oiseau observé provenait de telle ou telle direction ! Seul un individu porteur d'une bague ou d'une balise peut être tracé individuellement de façon certaine.

### Quelques tendances

Vu les très faibles nombres, il est hasardeux de vouloir dégager de ce tableau des enseignements statistiques. La plupart des taxons de la liste ne montrent pas de tendance régionale nette à l'échelle décennale. Certains semblent se raréfier (Pie-grièche grise), en cohérence avec les données connues ailleurs en France. D'autres sont plus facilement repérés du fait du progrès des techniques de détection, que ce soit la pose de balises GPS (Aigle de Bonelli, Gypaète barbu) ou de pièges acoustiques (Pipit à dos olive, Pipit rousseline et Bruant ortolan, ces deux derniers sortis récemment de la liste).

L'occurrence croissante de certaines espèces (Aigle botté, Locustelle luscinoïde, Cisticole des joncs) n'est attribuable ni à l'augmentation de la pression d'observation, ni à l'amélioration des techniques de détection, et semble bien constituer un phénomène réel. Ces espèces qui progressent sont d'affinité méridionale (« sud »), peut-être en relation avec le changement climatique. Enfin, certains taxons modifient leurs voies migratoires et passent davantage par l'ouest de l'Europe, et donc par notre région, depuis quelques décennies (Busard pâle et Pouillot à grands sourcils notamment).

### Ce que ne dit pas le tableau

Il ne montre pas les espèces qui se situent juste au-dessus du seuil statistique choisi de 4 oiseaux par an (ex. Marouette ponctuée, Panure à moustaches : 5 ind. par an ; Bécasseau maubèche : 6 ind. par an...). Il ignore aussi celles qui ont quitté le classement car leur statut de rareté a changé de façon spectaculaire. Ces espèces en forte expansion sont une très bonne nouvelle pour notre biodiversité. En guise de conclusion, rappelons que la rareté est tout sauf une vertu : c'est une pure notion statistique, par définition relative et qui doit s'évaluer de façon dynamique à long terme.

#### Espèces plus aisément détectées : 2 exemples

- Pipit rousseline *Anthus campestris* : homologable jusqu'en 2017 ;
- Bruant ortolan *Emberiza hortulana* : homologable jusqu'en 2019.

	2017	2018	2019	2020	2021	Total 5 ans
Pipit rousseline	14	20	17	15	57	123
Bruant ortolan	1	170	110	119	80	480

Tabl. 2 : nombre de Pipits rousselines et de Bruants ortolans notés en IdF entre 2017 et 2021 (source : Faune-IdF)

Pour ces deux taxons encore récemment soumis à homologation, l'accroissement spectaculaire des données est clairement un biais d'observation (développement de la pratique des pièges sonores). En effet, ces espèces sont en forte régression en Europe depuis plusieurs décennies, principalement du fait de la modification des pratiques agricoles (Issa et Muller, 2015).

#### Espèces en croissance objective : 2 exemples

- Cigogne noire *Ciconia nigra* : homologable jusqu'en 2012.

L'espèce est en croissance régulière dans presque toute l'Europe. La France compte depuis 2019 une soixantaine de couples nicheurs, répartis dans une vingtaine de départements qui dessinent un large arc de cercle autour de l'Île-de-France (Gendre *et al.*, 2021).

	2017	2018	2019	2020	2021	Total 5 ans
Cigogne noire	53	55	40	64	77	289

Tabl. 3 : nombre de Cigognes noires notées en IdF entre 2017 et 2021 (source : Faune-IdF)

- Grande Aigrette *Ardea Alba* : homologable jusqu'en 2003.

L'espèce est en très forte expansion vers le nord et l'ouest de l'Europe depuis le début des années 2000 et compte désormais plusieurs centaines de

couples nicheurs en France (Issa et Muller, 2015). Elle a même niché dans notre région pour la première fois en 2020, à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines (78), reproduction dont la réussite a été confirmée en 2021 (Fournet, 2022b).

Tabl. 4 : nombre de données de Grande Aigrette par an\* (source : Faune-IdF)

	2017	2018	2019	2020	2021	Total 5 ans
Grande Aigrette	1 334	1 593	1 851	2 154	2 595	9 527

\*L'estimation du nombre d'individus par an exigerait une analyse fine et minutieuse vu la durée des stationnements, mais elle est de l'ordre de plusieurs centaines. À titre d'indication, l'effectif maximal noté le même jour sur un même site est de 110 oiseaux, le 31 octobre 2019 à Marolles-sur-Seine (77).

## Bibliographie

COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE (2020). Liste officielle des oiseaux de France, version 2020. *Ornithos*, **27** (3) : 170-185.

COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE (2021). 16<sup>e</sup> rapport de la CAF. *Ornithos*, **28** (3) : 155-167.

CHANSAC, T. (2021). Première mention pour la France du Goéland de la Vêga *Larus vegae vegae*. *Ornithos*, **28** (6) : 386-391.

DUPRIEZ Q. et MARTIN R. (2020). Le Pipit à dos olive *Anthus hodgsoni* : statut en Europe et identification par le cri. *Ornithos*, **27** (5) : 293-303.

FOURNET T. (2022a). Synthèses ornithologiques de la réserve naturelle nationale de Saint-Quentin-en-Yvelines. <https://pierrelm48.wixsite.com/etangsdesaclay/rapportsornithosdesetangsfrere>

FOURNET T. (2022b). Chronologie d'une conquête : une colonie multispécifique d'ardéidés à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines (78). *Le Passer*, **55** : 12-17.

GENDRE N., BOUTTEAUX J.-J. et CHAPALAIN F. (2021). Cigogne noire *Ciconia nigra* in DUBOIS P.J., QUAINTEGNE G. *et al.* (2021). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2018 et 2019 (1<sup>re</sup> partie). *Ornithos*, **28** : 38-39.

ISSA N. (2021). L'Élanion blanc *Elanus caeruleus* en France : histoire d'une dynamique démographique. *Alauda*, **89** (1) : 1-8.

ISSA N. et MULLER Y. [coord.] (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, Paris, 2 vol., 1 408 pages.

KAYSER Y., PAEPEGAEY B. et le CHN (2014). Les oiseaux rares en France en 2012 : 30<sup>e</sup> rapport du Comité d'homologation national. *Ornithos*, **21** (2) : page 65-107.

LALOI D. et le CHR (2017). Les oiseaux rares en Île-de-France de 2007 à 2012. 15<sup>e</sup> rapport du Comité d'homologation régional. *Le Passer*, **50** (1) : 4-21.

LE MARÉCHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G. (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. Delachaux et Niestlé, Paris, 512 pages.



MASSIN Y. et le CHR (2018). Les oiseaux rares en Île-de-France de 2013 à 2016. 16<sup>e</sup> rapport du Comité d'homologation régional. *Le Passer*, **51** (1) : 26-40.

MASSIN Y. et le CHR (2019). Les oiseaux rares en Île-de-France en 2017. 17<sup>e</sup> rapport du Comité d'homologation régional. *Le Passer*, **52** : 1-12.

MASSIN Y. et le CHR (2020). Les oiseaux rares en Île-de-France en 2018. 18<sup>e</sup> rapport du Comité d'homologation régional. *Le Passer*, **53** : 1-17.

MASSIN Y. et le CHR (2020). Les oiseaux rares en Île-de-France en 2019. 19<sup>e</sup> rapport du Comité d'homologation régional. *Le Passer*, **53** : 34-48.

MASSIN Y. et le CHR (2021). Les oiseaux rares en Île-de-France en 2020. 20<sup>e</sup> rapport du Comité d'homologation régional. *Le Passer*, **54** : 1-19.

WROZA S. (2019). *Les Oiseaux par le son : enregistrer, identifier, comprendre*. Delachaux et Niestlé, Paris, 144 pages.

WROZA S. (2020). *Identifier les oiseaux migrants par le son*. Delachaux et Niestlé, Paris, 244 pages.

WROZA S. et ROCHEFORT J. (2021). *La migration nocturne par le son*. Delachaux et Niestlé, Paris, 143 pages.

WROZA S. et ROCHEFORT J. (à paraître) : Un Bec-croisé « d'Écosse » en forêt de Rambouillet. *Ornithos*.

#### Sources des données citées : liens utiles

Faune-IDF, membre du réseau Faune-France :  
[www.faune-iledefrance.org](http://www.faune-iledefrance.org)

GeoNat'IDF, successeur de Cettia :  
<https://geonature.arb-idf.fr/>

Site des étangs de Saclay, par Pierre Le Maréchal :  
<https://pierrelm48.wixsite.com/etangs-de-saclay>

**Liste des observateurs ayant fourni des données validées en 2021**

Merci à celles et ceux qui ont saisi leurs données sur les plateformes naturalistes et partagé leurs photos et enregistrements de raretés régionales.

Christophe Alexandre, Christophe Alexandre Lasne, Michel Andrieux, Jack Anjuerer, Arnaud Ansel, Denis Attinault, Thierry Aurissegues, Thierry Bara, Luc Barbaro, Gérard Baudoin, Guy Beauplé, Aurélie Blanchard, Olivier Boissier, Laurence Boîteux, Paul Bonfils, Julien Bottinelli, Christian Boucher, Christian Bouchet, Emmanuel Bouclet, Nicolas Boudereaux, Lucille Bourgeois, Fabien Branger, Christophe Bray, Thomas Bray, Christophe Brillaud, Joël Brun, Marc Brunel, Didier Chagot, Sorlin Chanel, Laurent Chevallier, Lucien Claivaz, Odile Clout, Jacques Comolet-Tirman, Bertrand Dallet, Julien Daubignard, Jean David, Kilien de Chateaueux, Joachim de Rancourt, Valentin Décamps-Peigné, Catherine Defourneaux, Clément Delaleu, Jean Delannoy, Olivier Delzons, Jean-Luc Déniel, Guy Destré, Stéphane Desvant, Léo Domingues-Haccart, Vincent Dourlens, Pierre-Alexis Dubois, François Duchenne, Fabrice Ducordeau, Corinne Dumont, Nicole Dupin, Séverine Dwornik, Lilian Encinas, Adrien Ferraz, Théophile Fontaine, Benjamin Fougères, Thierry Fournet, Cloé Fraigneau, Benoît Froelich, Sylvain Gallot, Irène Garcia, Claudine Gaugoin, Flora Gerfaud, Paul Gilbon, Isabelle Giraud, Christian Gloria, Didier Godreau, Mathieu Goguelet, Julien Gouëlle, Mathieu Gouirand, Alexandra Grossman, Éric Grosso, Jules Guilberteau, Melvyn Guillot-Jonard, François Hébert, Jules Heckel, Éliane Heim,

Olivier Hépiègne, Antoine Herrera, Théo Hervé, Ronan Hery, Thierry Hespel, Sylvain Houpert, Théo Hurtrel, Cédric Jouve, Rémi Jugieux, Antoine Kita, Olivier Labbaye, Julien Laignel, David Laloi, Alexis Lamek, Olivier Laporte, Guillaume Larrègle, Aurélie Laurent, Franch Le Bloch, Vincent Le Calvez, Pascal Le Guen, Pierre Le Maréchal, Delphine Lemoine, Pascal Le Poulain, Bruno Lebrun, Olivier Leclerc, Christian Lefevre, François Lelièvre, Amélie Lemieux, Christian Lenclud, Franck Leterme, Christian Letourneau, Aurélien Lévy, Élie Logassi, Gabriel Loiseau, Benjamin Luneau, Gaell Mainguy, Daniel Malassingne, Nicolas Marmet, Andrea Massa, Yves Massin, Christian Menard, Ronan Menaugé, Sylvie Micheneau, Pierre Miguet, Thomas Monjoin, Raphael Naquin, Mokhtar-Olivier Ndiaye, Guillaume Normand, Robin Panvert, Gregory Patek, Pascal Pelletier, Nicolas Perrot-Ligodières, Gwenaëlle Personnic, Max Petitours, Gregory Picard, Sylvestre Plancke, Olivier Plisson, Vincent Ponelle, Marie Portas, Laura Potter, Frédéric Pouzergues, Philippe Rance, Mathis Richard, Pierre Rivallin, David Roche, Julien Rochefort, Léo Roumieu, Pierre Rousset, Léo Royer, Sylvie Ruffin, Régis Saintier, Antoine Salmon, Enrique Sans, Marion Sfiligoi, Sébastien Siblet, Audrey Signol, Catherine Soubras, Laurent Spriet, Philippe Stocker, Jean-Christophe Talibart, Antoine Thivolle, Baptiste Thomin, Stéphane Thomin, Gilles Touratier, Fulbert Van Rooij, Alexandre Verroye, Sylvain Vincent, Catherine Walbecque, Stéphanie Wojciechowski, Stanislas Wroza, Maxime Zucca, Antoine Zuccarelli.

# Évolution récente des populations d'ardéidés qui nichent en colonies et hivernent en Île-de-France

Pierre Le Maréchal

## RÉSUMÉ

Cette synthèse présente les résultats des enquêtes nationales des printemps 2014 et 2021 concernant l'évolution des populations nicheuses de hérons arboricoles en Île-de-France. Les variations d'effectifs de ces mêmes espèces dénombrées lors des comptages d'oiseaux d'eau de mi-janvier (*Wetlands International*) sont également analysées. Les espèces concernées sont : le Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*), le Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*), le Héron cendré (*Ardea cinerea*), le Héron pourpré (*Ardea purpurea*), la Grande Aigrette (*Ardea alba*) et l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*). Si les effectifs de Bihoreau gris nicheur ont doublé entre 2014 et 2021, ceux du Héron garde-bœufs sont passés d'un seul couple en 2014 à plus de 60 en 2021 et ceux de l'Aigrette garzette, de 6 en 2014 à 50 en 2021. La Grande Aigrette a niché pour la première fois en Île-de-France en 2021. Le Héron pourpré s'est reproduit également en 2021, seul cas connu depuis 2008. Par contre, le Héron cendré présente une diminution des effectifs de nicheurs de l'ordre de 20 % entre 2014 et 2021, sans que l'on ait une explication simple. En ce qui concerne l'hivernage, on constate notamment une augmentation régulière des effectifs de Héron garde-bœufs, de Grande Aigrette et d'Aigrette garzette. La douceur des hivers au cours des 15-20 dernières années est considérée comme la principale cause de ces évolutions.

## ABSTRACT

*This article presents data obtained in Île-de-France region (France) for populations of tree breeding herons colonies during national census in spring 2014 and 2021. Variations in the numbers of these same species counted during winter (Wetlands*

*International) are also analysed. The species concerned are: Black-crowned Night Heron (*Nycticorax nycticorax*), Cattle Egret (*Bubulcus ibis*), Grey heron (*Ardea cinerea*), Purple heron (*Ardea purpurea*), Great egret (*Ardea alba*) and Little Egret (*Egretta garzetta*). While breeding population size of Black-crowned Night Heron increase twice from 2014 to 2021, those of Cattle Egret moved from one pair in 2014 to over 60 pairs in 2021 and those of Little Egret from 6 in 2014 to 50 in 2021. The Great Egret bred for the first time in Île-de-France in 2021. The Purple Heron also bred in 2021, the only known case since 2008. On the other hand, the Grey Heron showed a decrease in its breeding numbers of around 20% between 2014 and 2021, with no simple explanation. As far as wintering is concerned, there has been a steady increase in the numbers of Cattle Egrets, Great Egrets and Little Egrets. The mild winters of the last 15-20 years are considered to be the main reason for these variations.*





Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*. Photo : S. Rey



Aigrette garzette *Egretta garzetta*. Photo : P. Le Maréchal



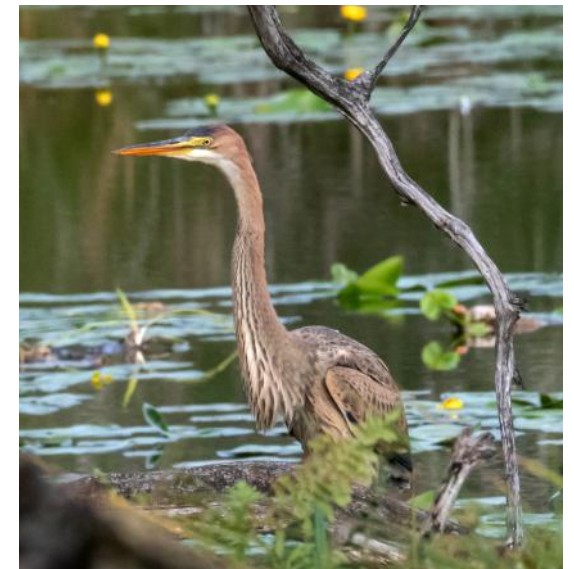
Héron cendré *Ardea cinerea*. Photo : P. Le Maréchal



Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*. Photo : J.-P. Nivet



Grande Aigrette *Ardea alba*. Photo : P. Le Maréchal



Héron pourpré *Ardea purpurea*. Photo : J.-P. Nivet



## Introduction

On appelle hérons coloniaux ceux qui nichent en groupes monospécifiques ou multispécifiques sur des massifs d'arbres, généralement au sein d'îlots. Ils hivernent et se nourrissent aux abords des plans d'eau (étangs, anciennes gravières, etc.) et dans les champs alentour, notamment là où pâturent des troupeaux dans le cas des Hérons garde-bœufs.

Les hérons coloniaux nicheurs font l'objet d'un recensement national tous les 7 ans. Les effectifs d'hivernants sont dénombrés chaque année lors des comptages hivernaux de mi-janvier dans le cadre du *Wetlands International* (WI). Cependant, comme ces hérons se nourrissent en dehors des plans d'eau en journée et n'y reviennent qu'à la tombée de la nuit, ces dénombrements sous-estiment en partie les effectifs réels d'hivernants. Malgré cela, et comme les protocoles sont toujours les mêmes d'un hiver à l'autre, on peut considérer les variations observées comme ayant une bonne fiabilité.

L'objet de cette synthèse est d'actualiser les données publiées dans *Les Oiseaux d'Île-de-France* et leur mise à jour de 2017 (Le Maréchal *et al.* 2013 ; Le Maréchal, 2018) et celles de l'*Atlas des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France* (Malher *et al.*, 2017). Les espèces concernées sont : le Bihoreau gris (ou Héron bihoreau), le Héron garde-bœufs, le Héron cendré, le Héron pourpré, la Grande Aigrette et l'Aigrette garzette.

Nous utiliserons le vocabulaire suivant pour le statut des nicheurs :

- « installation » signifie que l'espèce a construit un nid avec ou sans accouplements, mais qu'il n'y a pas eu de reproduction constatée ;

- « nidification ou reproduction » signifie que des jeunes ont été observés au nid ou récemment sortis de la colonie.

## Analyse spécifique

### Bihoreau gris

*Nycticorax nycticorax*



### Nidification

Ce héron aurait niché au XIX<sup>e</sup> siècle aux environs de Paris, mais c'est en 1989 seulement que sa reproduction a été prouvée dans le sud de la Seine-et-Marne (Le Maréchal *et al.*, 2013). Depuis, il a progressé lentement en Bassée seine-et-marnaise

*Bihoreau gris*  
*Nycticorax nycticorax*.  
Photo : J.-P. Nivet

avec des fluctuations importantes, jusqu'à atteindre une vingtaine de couples en 2015 (Malher *et al.*, 2017). En 2020, on comptait 23 couples sur l'Espace naturel sensible (ENS) du Carreau Franc (Marolles-sur-Seine [77]) et 1 à Bazoches-lès-Bray (77). En 2021, l'Île-de-France regroupait au moins 26 couples nicheurs, dont 17 à Marolles-sur-Seine, 8 à Varennes-sur-Seine (77) et 1 à Saint-Quentin-en-Yvelines (Réserve naturelle nationale des Étangs et Rigoles d'Yveline [78]). La discrétion de ce héron et le nombre de sites privés potentiellement favorables à sa nidification dans le sud seine-et-marnais ne permettent pas d'être exhaustif dans la prospection des nids. L'estimation 2021 est donc de 25 à 30 couples pour notre région.

#### Hivernage

Il reste irrégulier : entre 0 et 5 individus selon les hivers. En France, le nombre d'hivernants est stable depuis 5-6 ans, mais il a augmenté régulièrement des années 1990 au début des années 2010. On l'estime entre 400 et 500 hivernants en Métropole depuis 2017, mais 10 fois moins au début des années 2000. Le site d'hivernage régulier le plus proche de notre région se situe près de Chartres, sur un îlot du plan d'eau de Mézières-Écluzelles (28). Il abrite une quarantaine d'individus dont la majorité sont sédentaires.

#### Héron garde-bœufs

*Bubulcus ibis*

#### Nidification

Le premier cas d'installation en Île-de-France (construction d'un nid sans reproduction) date de 2013 à l'ENS du Carreau Franc (Marolles-sur-



Seine [77]), et la première reproduction, de l'année suivante (Le Maréchal *et al.*, 2013). En 2014 également, première installation sur la carrière de la croix Saint-Michel à Neuvry (77). En 2015, un couple a niché au Carreau Franc (mais sans reproduction), puis 1 ou 2 couples en 2016, 4 ou 5 en 2017 et 5 en 2018. Par ailleurs, en 2018, 3 couples ont niché à Saint-Quentin-en-Yvelines (78) et la première nidification (2 jeunes à l'envol) a été notée sur l'ENS des Olivettes (Trilbardou [77]). En 2020, première installation sur la réserve de Saclay (91), mais échec de la reproduction. Compte tenu du déficit de visites cette même année, lié aux divers confinements (COVID-19),

*Héron garde-bœufs*  
*Bubulcus ibis.*  
Photo : J.-P. Nivet



d'autres tentatives d'installation ont probablement échappé aux observateurs. Cependant, grâce à la surveillance des principales réserves, on a pu déterminer que l'Île-de-France comptait 25 à 27 couples nicheurs dont 18 à 20 à Marolles-sur-Seine, 3 à Trilbardou et 4 à Saint-Quentin-en-Yvelines. Enfin, en 2021, notre région rassemblait 62 ou 63 couples, dont 42 à Marolles-sur-Seine, 15 ou 16 à Saint-Quentin-en-Yvelines et 5 à Trilbardou. Comme pour le Bihoreau, d'autres couples nichent peut-être sur des propriétés privées de la Bassée seine-et-marnaise.

#### Hivernage

Le premier cas d'hivernage a été décrit dans la vallée de l'Essonne. Un adulte y a séjourné vers Boutigny-sur-Essonne (91) entre le 23 décembre 1995 et le 25 février 1996 (Le Maréchal et Dumont, 1996). Des données hivernales (entre le 15 décembre et le 15 février) ont été signalées par la suite, mais elles sont devenues régulières seulement depuis 2018 (1 à 5 individus). En 2021, ce héron a été noté lors du comptage WI de mi-janvier (2 individus à Guernes [78]) et, mi-janvier 2022, on en comptait 42 dans notre région, dont 26 à Saint-Quentin-en-Yvelines (78) et 10 dans le nord de la Seine-et-Marne (mares aux abords du parc Disneyland). En France, le nombre d'hivernants a varié entre 8 000 et 22 000 individus entre 2017 et 2021, essentiellement répartis sur la moitié ouest du pays et la vallée du Rhône (Moussy *et al.*, 2021). Une des raisons de ces fluctuations est attribuée aux difficultés à trouver ces hérons dans les zones dédiées aux comptages des oiseaux d'eau.



#### Héron cendré

*Ardea cinerea*

#### Nidification

Le Héron cendré niche depuis plusieurs siècles en Île-de-France (Le Maréchal *et al.*, 2013). Ses effectifs ont varié au cours du xx<sup>e</sup> siècle pour finir par augmenter régulièrement à partir du début des années 2000 avec l'accroissement du nombre de colonies. En 1998, il y avait 300 couples (Le Maréchal *et al.*, 2013), 380-400 lors de l'enquête de 2007, puis 450-460 à celle de 2014 et seulement 300-350 en 2021. Un manque de prospection de certains sites de la Seine-et-Marne peut être une

*Héron cendré*

*Ardea cinerea.*

Photo : P. Le Maréchal

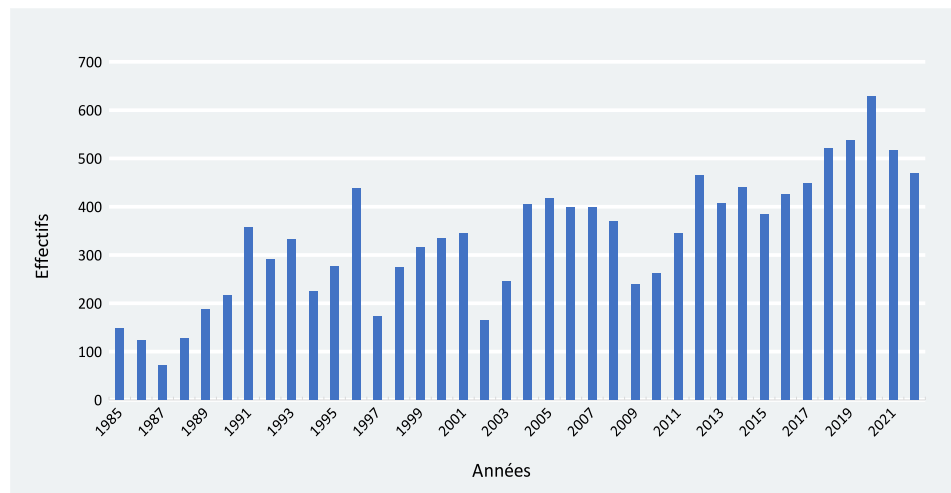
raison de cette diminution du nombre de couples observée dans notre région. La plus importante colonie francilienne se situe à Saclay (91), avec 36 nids en 2021.

Ce héron s'est reproduit pour la première fois (1 couple) à Paris *intra-muros* au parc des Buttes Chaumont (19<sup>e</sup> arr.) en 2020. Il y en avait 3 en 2021. Dans les bois périphériques, rappelons le premier cas au bois de Vincennes en 1997 (sans suite) et le premier au bois de Boulogne en 2006 (2 couples en 2021) [Malher *et al.*, 2020].

### Hivernage

L'évolution des effectifs lors des recensements de mi-janvier (**fig. 1**) montre une légère augmentation du nombre d'hivernants depuis 2010 suivie d'une stabilisation à environ 500 individus. Une partie des Hérons cendrés se nourrissent dans les champs dans la journée et peuvent échapper aux comptages des oiseaux d'eau qui sont effectués uniquement

Figure 1 : évolution des effectifs de Héron cendré dénombrés lors des comptages de mi-janvier en Île-de-France



sur les plans d'eau. En France, le nombre d'hivernants reporté au cours des comptages WI de mi-janvier fluctue autour de 10 000 individus depuis le début des années 2000 (Moussy *et al.*, 2021), répartis sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, mais cet effectif ne traduit qu'une fraction des hivernants présents, comme pour les autres ardéidés.

### Héron pourpré

*Ardea purpurea*

### Nidification

Le premier cas certain de reproduction a eu lieu au marais de Larchant (77) en 2008 (Sénécal, 2008) et le second cas sur la réserve de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) en 2021, avec 2 jeunes

Héron pourpré  
*Ardea purpurea*.  
Photo : J.-P. Nivet



à l'envol (Fournet, 2022). Des séjours prolongés au printemps ont laissé espérer une nidification sur la réserve du Grand Voyeux (Congis-sur-Thérrouanne [77]) depuis 2011.

### Hivernage

Seul cas connu : un immature (affaibli par une blessure à une patte) à Jablines (77) du 23 décembre 1998 au 31 janvier 1999 (Le Maréchal *et al.*, 2013).

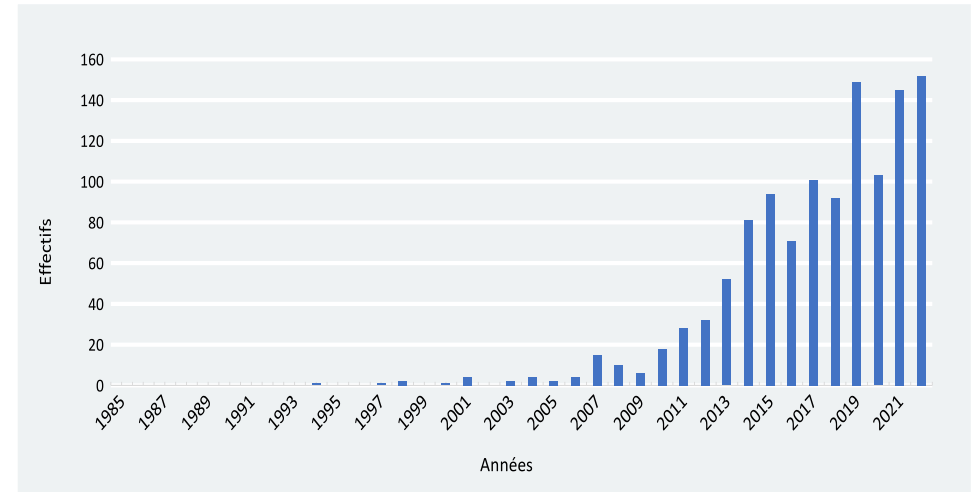
### Grande Aigrette

*Ardea alba*

### Nidification

Première installation francilienne à Saint-Quentin-en-Yvelines au printemps 2020, mais sans preuve de reproduction. C'est au printemps 2021 qu'un couple (le même ?) a niché dans la colonie de Hérons cendrés, donnant 2 jeunes à l'envol (Fournet, 2022).

Grande Aigrette  
*Ardea alba*.  
Photo : P. Le Maréchal



### Hivernage

Les effectifs ont augmenté régulièrement depuis le début des années 2000 pour atteindre environ 150 individus en 2022 (**fig. 2**).

En France métropolitaine, le nombre d'hivernants a décuplé en 30 ans (Moussy *et al.*, 2021). Il a varié entre 8 000 et 10 000 individus lors des 5 derniers comptages de mi-janvier.

Figure 2 : évolution des effectifs de Grande Aigrette dénombrés lors des comptages de mi-janvier en Île-de-France

### Aigrette garzette

*Egretta garzetta*

### Nidification

Un couple a élevé 3 jeunes au Carreau Franc à Marolles-sur-Seine (77) en 2012, dans une colonie de Grands Cormorans (*Phalacrocorax carbo*). Il s'agissait du premier cas prouvé en Île-de-France (Le Maréchal *et al.*, 2013 ; Malher *et al.*, 2017). Des propriétés privées ont probablement accueilli des nicheurs avant cette date, compte tenu des



observations régulières d'individus en plumage nuptial au cours du printemps depuis 2000.

En 2017, il y avait 5 couples en Île-de-France (Malher *et al.*, 2017) et plusieurs installations se sont produites par la suite, suivies ou pas d'une reproduction, notamment à Saclay (91) et Bazoches-lès-Bray (77) en 2018. La région comptait environ 40 couples nicheurs en 2020, dont 34 à Marolles-sur-Seine, 3 à Trilbardou (77) et 3 à Saint-Quentin-en-Yvelines (78) et environ 50 couples dont 45 à Marolles-sur-Seine, 2 à Trilbardou et 3 à Saint-Quentin-en-Yvelines en 2021.

En 4 ans, la population nicheuse a décuplé ! Et d'autres couples existent probablement sur des sites inaccessibles, notamment en Seine-et-Marne.

Aigrette garzette  
Egretta garzetta.  
Photo : P. Le Maréchal

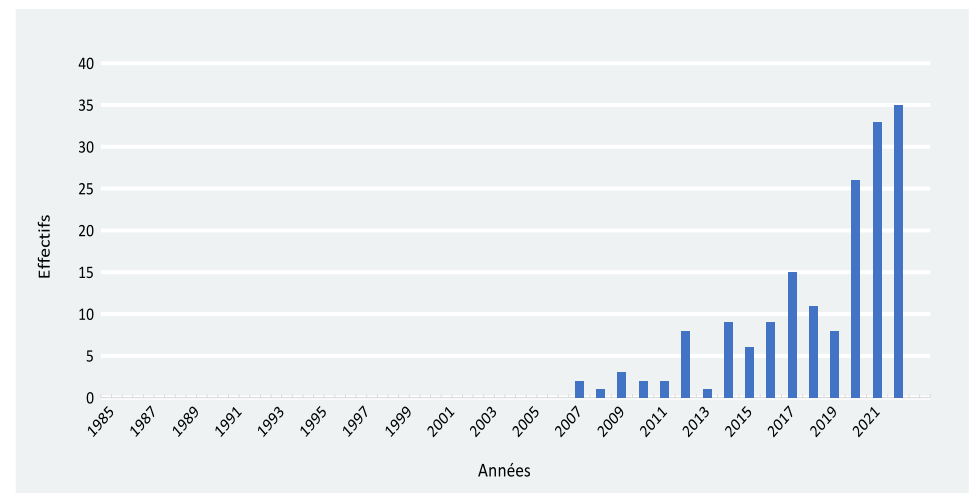


## Hivernage

L'Aigrette garzette hiverne en Île-de-France depuis 2007. Mais il y a eu des données hivernales ponctuelles 10 ans auparavant. Les effectifs dénombrés lors du WI de mi-janvier sous-estiment peut-être le nombre réel d'hivernants, mais l'augmentation régulière (**fig. 3**) montre que ce héron est à présent bien installé dans notre région, avec 35 hivernants mi-janvier 2022. On peut même supposer que les nicheurs sont pour partie sédentaires.

En France métropolitaine, la population hivernante est relativement stable depuis plus de 20 ans, variant autour de 9 000 individus (Moussy *et al.*, 2021).

Figure 3 : évolution des effectifs d'Aigrette garzette dénombrés lors des comptages de mi-janvier en Île-de-France



## Discussion

Le tableau I permet de comparer les effectifs des hérons coloniaux nicheurs entre 2014 et 2021, ainsi que celui des hivernants entre janvier 2010 et janvier 2022.

Pour ce qui est des nicheurs, 2 espèces présentent une augmentation spectaculaire du nombre de couples entre les 2 enquêtes. Il s'agit du Héron garde-bœufs et de l'Aigrette garzette. Ces 2 espèces vont probablement voir leurs populations augmenter dans les prochaines années si l'évolution de leurs effectifs nationaux suit la progression constatée depuis 2007 (Marion, 2009 ; Marion, 2019). Là où l'on a pu suivre la chronologie de l'installation du Héron garde-bœufs, on a constaté qu'un couple seul a des difficultés à s'imposer dans une colonie de Hérons cendrés, mais cette installation réussit lorsque plusieurs couples arrivent ensemble. Ce fut le cas en 2018 sur la réserve de Saint-Quentin-en-Yvelines, par exemple.

La reproduction de la Grande Aigrette reste marginale, mais on peut facilement imaginer que l'espèce va continuer à s'installer dans notre région, de même qu'elle progresse sur l'ensemble de la France métropolitaine (Marion, 2019 ; Marion, comm. pers.). Rappelons qu'elle niche en France depuis 1994 seulement. Il y avait 200 couples en 2008, 600 en 2014 (Marion, 2019) et de l'ordre d'un millier pour les années 2020.

Le Héron pourpré a toujours été un nicheur occasionnel en Île-de-France, mais il semble qu'il se déplace plus au nord (notamment vers le nord-est, en Champagne), comme le suggèrent les résultats de l'enquête nationale de 2014 (Marion, 2019)

Espèce	Nombre de couples nicheurs 2014*	Nombre de couples nicheurs 2021*	Nombre d'hivernants mi-janvier 2010	Nombre d'hivernants mi-janvier 2022
Bihoreau gris	15-20**	25-30	5	1
Héron garde-bœufs	1	62-63	0	42
Héron cendré	400-450**	300-350	250	500
Héron pourpré	0	1	0	0
Grande Aigrette	0	1	10	145
Aigrette garzette	6	50	4	35

\* Dates des enquêtes nationales organisées tous les 7 ans.

\*\* 9 couples de Bihoreaux et 280 couples de Hérons cendrés en 2007 (enquête nationale précédente).

comparés à ceux de 2007 (Marion, 2009).

Le cas du Bihoreau gris est particulier. Sa discrétion ne facilite pas le dénombrement des nids au printemps. Par ailleurs, il peut nicher en dehors d'une colonie de Hérons cendrés, contrairement aux Aigrettes et au Héron garde-bœufs. Les enquêtes nationales de 2007 et 2014 (Marion, 2009 et 2019) montrent une progression vers le nord plus lente que celle de l'Aigrette garzette ou du Héron garde-bœufs. On constate même une baisse des effectifs dans le Sud-Ouest de la France, une dispersion des colonies accompagnée d'une stagnation du nombre de couples.

Tableau I : comparaison des effectifs nicheurs (enquêtes nationales 2014 et 2021) et des effectifs hivernants (comptages WI de mi-janvier) entre 2010 et 2022 en Île-de-France

La situation du Héron cendré est plus complexe. Le nombre de colonies augmente en France, mais leur taille diminue. En moyenne, elle est passée de 50 nids dans les années 1980 à 25 en 2007 et 18 en 2014. Ainsi, la colonie de la réserve de Saclay (45 nids en 2022 !) est à ce titre exceptionnelle pour notre région. Par contre, on constate une stagnation, voire une diminution des effectifs totaux de nicheurs en France et en Île-de-France. Même si la dispersion des nids peut avoir un impact sur la fiabilité des prospections, il est clair que les populations de cette espèce évoluent peu quantitativement, mais varient plutôt dans leur répartition.

## Conclusion

La nidification des hérons coloniaux présente une dynamique considérable en Île-de-France. C'est notamment le cas du Héron garde-bœufs et de l'Aigrette garzette. La reproduction de la Grande Aigrette et celle du Héron pourpré restent occasionnelles, mais la situation peut rapidement changer, tout au moins pour la Grande Aigrette. Le Bihoreau gris a vu ses effectifs de nicheurs doubler entre 2007 et 2014. Le Héron cendré, sans augmenter ses effectifs de nicheurs, adopte une stratégie de dispersion en plus petites colonies et celles regroupant plus de 30 couples deviennent rares. Quant aux effectifs d'hivernants, ils sont en relation avec la progression de ces mêmes espèces vers le nord de la France dans un contexte d'absence de vagues de froid et d'adaptation aux ressources alimentaires disponibles. L'augmentation des surfaces de cultures sans traitement par des pesticides, et notamment

les rodenticides, offre des ressources alimentaires bien adaptées qui permettent à ces hérons de survivre en hiver et de nourrir leur progéniture. On comprendra que les hérons coloniaux méritent un suivi particulièrement régulier, tant des colonies nicheuses que de la dispersion des hivernants et de leurs effectifs.

## Remerciements

Aux coordinateurs départementaux qui organisent et assurent les comptages d'hiver et ceux des colonies nicheuses : Olivier Laporte, Christian Letourneau, Jean-Philippe Sibley, Thierry Aurissergues, Éric Grosso, Laurence Boiteux, Catherine Walbecque, Frédéric Malher, Sylvestre Plancke. À tous les observateurs des associations et des groupes locaux qui se mobilisent pour ces comptages et plus spécifiquement ceux de la LPO-IdF, à l'association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL), à NaturEssonne et au Centre d'études de Rambouillet et de sa forêt (CERF). Également au conseil général de l'Essonne et au conseil général de Seine-et-Marne pour les données de leurs ENS, à Joanne Anglade-Garnier et Thierry Fournet pour celles de la Réserve naturelle nationale des Étangs et Rigoles d'Yveline. Je remercie enfin Loïc Marion pour nos échanges sur l'évolution des populations nicheuses de hérons coloniaux en France métropolitaine.



## Bibliographie

FOURNET T. (2022). Chronologie d'une conquête : une colonie multispécifique d'ardéidés à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines (78). *Le Passer*, **55** : 12-17.

LE MARÉCHAL P. et DUMONT M. (1996). Premier cas d'hivernage du Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* en Île-de-France. *Le Passer*, **32** : 258.

LE MARÉCHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G. (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris, 512 pages.

LE MARÉCHAL P. (2018). Note d'ornithologie francilienne. Première mise à jour des *Oiseaux d'Île-de-France* (2013 à 2017). *Le Passer*, **51** : 4-25.

MALHER F., LAPORTE O., ALBESA L., BARTH F., CHEVALLIER L., LETOURNEAU C., MASSIN Y. et ZUCCA M. (2017). *Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France, 2009-2014*. CORIF, Paris, 239 pages.

MALHER F., DISSON O., GLORIA C., LEICK-JONARD M. et ZUCCA M. (2020). *Atlas des oiseaux nicheurs du Grand Paris 2015-2018*. LPO-IdF, Paris, 232 pages.

MARION L. (2009). Recensement national des hérons coloniaux de France en 2007 : Héron cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron crabier,

Héron garde-bœufs, Aigrette garzette, Grande Aigrette. *Alauda*, **77** (4) : 243-268.

MARION L. [coord.], avec la collaboration de T. Rinaud et L. Valéry [SIG](2019). *Recensement national des Hérons coloniaux de France en 2014* : Héron cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron crabier, Héron garde-boeufs, Aigrette garzette, Grande Aigrette. SESLG-CNRS-Université Rennes, 109 pages.

MOUSSY C., QUAINTEENNE G. et GAUDARD C. (2021). *Comptage des oiseaux d'eau à la mi-janvier en France. Résultats 2021 du comptage Wetlands International*. LPO BirdLife France — Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Rochefort, 28 p. + 101 p. d'annexes.

SÉNÉCAL D. (2008). Premier cas de nidification du Héron pourpré (*Ardea purpurea*) en Île-de-France. *Bull. ANVL*, **84** (4) : 149-150.

**Pierre Le Maréchal**

Coordinateur régional

pierrelm@orange.fr

# Les enjeux ornithologiques de l'aéroport de Paris-Orly

Frédéric Malher (LPO), Colyne Plessis (SPRA Paris-Orly) et Éric Grosso (LPO)

Au moment de la rédaction de l'*Atlas des oiseaux nicheurs du Grand Paris* (Malher *et al.*, 2020), la relation entre la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et l'aéroport de Paris-Orly n'était pas encore établie et il n'avait donc pas été possible d'utiliser les données ornithologiques recueillies sur la plateforme aéroportuaire par les membres des équipes du Service de prévention du risque animalier (SPRA) ou les différents bureaux d'études qui y collaborent.

La convention d'échange de données, signée le 20 mai 2022 par Allain Bougrain Dubourg, président de la LPO, et Justine Coutard, directrice de l'aéroport de Paris-Orly, nous a permis de commencer à découvrir la richesse des terrains végétalisés de l'aéroport (740 ha dont 625 de prairies mésophiles) et leur importance pour le maintien d'une avifaune des milieux ouverts dans le Grand Paris, type de paysage qui souffre le plus de l'urbanisation.

En attendant une présentation plus complète de la biodiversité de la plateforme aéroportuaire, nous présentons ici les données qui modifient le plus les effectifs publiés dans l'*Atlas... du Grand Paris*.

Ce sont donc aussi les espèces pour lesquelles l'aéroport de Paris-Orly a le plus de responsabilités au niveau de la métropole.

Ces données sont issues des observations des membres de l'équipe du SPRA et de deux visites sur la plateforme, dont une d'une demi-journée, que nous avons effectuée le 20 juin 2022. Ces visites étaient pilotées par Colyne Plessis, technicienne écologue au SPRA de l'aéroport de Paris-Orly.

La date est un peu tardive par rapport à la période de reproduction de plusieurs espèces et ces données seront donc précisées dès le printemps prochain par d'autres sorties sur le terrain.

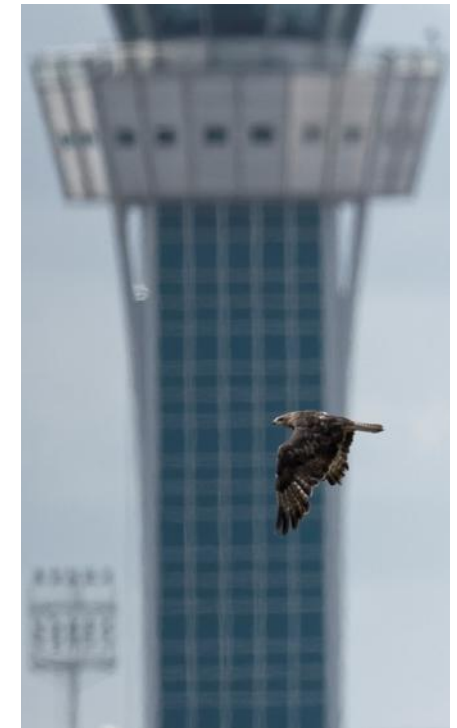


Photo 1 : en plus des oiseaux nicheurs, des visiteurs de passage traversent l'espace aérien telle cette Buse variable *Buteo buteo*.  
© Éric Pépin

## Espèces déjà connues comme nicheuses dans le Grand Paris

Nous présentons ici les espèces en suivant l'ordre systématique, en rappelant entre parenthèses l'estimation donnée dans l'*Atlas... du Grand Paris*.

### Alouette des champs

*Alauda arvensis* (< 50 couples)

Limitée aux milieux agricoles ouverts, l'espèce est cantonnée aux franges nord-est, sud-est et sud du Grand Paris. Sur l'aéroport de Paris-Orly, elle est omniprésente et ses effectifs nicheurs sont donc très difficiles à évaluer. Il semble qu'une estimation raisonnable serait d'une cinquantaine de couples, ce qui correspondrait à doubler les effectifs connus.

- ▶ L'aéroport accueille ainsi 50 % de la population métropolitaine.

### Tarier pâtre

*Saxicola torquatus* (< 20 couples)

Espèce des milieux ouverts à condition d'y trouver des buissons, poteaux, fils électriques ou autres postes de chant, le Tarier pâtre trouve son bastion métropolitain dans le nord de la Seine-Saint-Denis, autour de Tremblay-en-France, mais quelques couples avaient déjà été repérés autour de l'aéroport de Paris-Orly. La visite du 20 juin 2022 nous a permis de noter neuf territoires probables (observation de mâles cantonnés ou de couples). On peut supposer que les effectifs réels sont plus proches d'une quinzaine de couples.

- ▶ L'aéroport de Paris-Orly hébergerait donc entre un tiers et la moitié de la population de la métropole.



Photo 2 : vue d'une partie enherbée de la plateforme aéroportuaire, © Frédéric Malher

### Moineau friquet

*Passer montanus* (< 50 couples)

Cette espèce, en fort déclin partout, maintient dans le Grand Paris quelques populations résiduelles en milieu agricole ou résidentiel pourvus de zones de friches ou de végétation spontanée. Depuis la publication de l'*Atlas... du Grand Paris*, au moins une de ces populations a disparu (Les Pavillons-sous-Bois – 93). La plateforme aéroportuaire héberge une petite population d'une vingtaine d'individus dont les lieux de nidification n'ont pas été identifiés, ainsi qu'un couple isolé qui utilise un nichoir.

- ▶ L'aéroport de Paris-Orly a donc une responsabilité importante vis-à-vis de cette espèce en danger : sa préservation est actuellement au cœur d'un projet de renaturation des bâtiments d'exploitation hébergeant le SPRA au sein de la zone réservée de l'aéroport.





Photo 3 : autre aspect de la végétation spontanée de l'aéroport d'Orly, © Éric Pépin

### Bergeronnette printanière

*Motacilla flava* (< 20 couples)

Autre espèce spécialiste des milieux agricoles en grave déclin, elle n'est que peu présente sur la plateforme aéroportuaire mais niche aussi à proximité, sur la commune de Rungis. Nous avons pu observer deux familles avec des jeunes déjà volants le 20 juin.

- ▶ Les observateurs de l'équipe du SPRA confirment la faible représentation locale de l'espèce.

### Pipit farlouse

*Anthus pratensis* (1 couple)

Le seul couple connu dans le Grand Paris au moment de l'Atlas... du Grand Paris nichait sur les territoires de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, à la pointe nord-est de la métropole (il semble avoir disparu depuis). La visite du 20 juin a montré la présence d'un seul couple probable, mais à cette date, l'espèce était devenue plus discrète. Les observateurs de l'équipe du SPRA confirment sa faible abondance.

- ▶ Il s'agit toutefois des derniers Farlouses du Grand Paris.

### Bruant proyer

*Emberiza calendra* (1 couple)

Au moment de l'Atlas... du Grand Paris, l'espèce comptait un seul couple dans le Grand Paris, en limite de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, disparu depuis. Un ou deux couples ont ensuite été découverts sur la commune de Tremblay-en-France (93). La visite du 20 juin nous a permis de compter sept chanteurs, essentiellement concentrés dans les franges sud de la plateforme aéroportuaire.

- ▶ Elle abrite donc la quasi-totalité des Bruants proyers du Grand Paris.

### Bruant des roseaux

*Emberiza schoeniclus* (10-20 couples)

Comme son nom l'indique, le Bruant des roseaux est à l'origine une espèce des milieux humides, mais il s'adapte à des milieux plus secs, friches ou cultures, souvent à proximité d'un drain ou d'un fossé. Sa présence sur l'aéroport est régulièrement notée en faible effectif.

- ▶ La réalité de sa reproduction reste à préciser.

## Espèces non connues auparavant comme nicheuses dans le Grand Paris

### Caille des blés

*Coturnix coturnix*

La visite du 20 juin nous a permis d'entendre deux chanteurs en limite de l'aéroport.

- ▶ Si la présence de cette espèce se confirmait, il s'agirait toutefois d'une population assez isolée, aucun indice de nidification n'étant signalé à moins de 20 km de l'aéroport.

### Œdicnème criard

*Burhinus oedicneus*

L'espèce n'est pas connue pour nicher dans le Grand Paris : elle a niché sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, mais en dehors des limites métropolitaines. Les observateurs de l'équipe du SPRA notent cependant régulièrement la présence d'un individu toujours dans le même secteur de l'aéroport de Paris-Orly. Cela pourrait indiquer la nidification d'un ou quelques couples de cette espèce particulièrement discrète. Il faut noter qu'il n'y a pas de nidification connue à moins de 20 km (sud de l'Essonne, ouest de la Seine-et-Marne).

- ▶ Seule une prospection vespérale au printemps prochain permettra de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Ce premier point des observations de l'équipe du SPRA complétées par la visite que nous avons pu faire le 20 juin 2022 montre l'importance de la plateforme aéroportuaire de Paris-Orly pour l'avifaune nicheuse du Grand Paris. Il souligne aussi l'intérêt de la coopération entre le groupe ADP et la LPO pour poursuivre cette étude et améliorer les conditions d'accueil de ces espèces, tout en respectant les contraintes liées à la sécurité de la navigation aérienne.

## Bibliographie

MALHER F., DISSON O., GLORIA C., LEICK-JONARD M. et ZUCCA M. (2020). *Atlas des oiseaux nicheurs du Grand Paris (2015-2018)*. LPO IdF, Paris, 232 pages.

# Un hiver à Mésanges noires *Periparus ater*, mais pas seulement...

Frédéric Malher

## RÉSUMÉ

Grâce aux données du portail faune-iledefrance.org, nous avons mis en évidence 5 afflux hivernaux de Mésanges noires entre les hivers 2012-2013 et 2021-2022. Le plus souvent, elles séjournent tout l'hiver et repartent sans laisser de nicheurs de manière significative. Ces afflux sont en général accompagnés par d'autres espèces forestières. Leur origine se situe très probablement en Europe centrale ou orientale et non en Scandinavie.

## ABSTRACT

Using the data on the faune-iledefrance.org portal we have highlighted 5 winter arrivals of Coal Tits between the winters 2012-2013 and 2021-2022. They mostly stay for the whole winter and fly off again without leaving behind a significant number of nesters. These arrivals are usually accompanied by other woodland species. They probably come from Central or Eastern Europe and not Scandinavia.

On sait qu'il y a des hivers qui nous apportent certaines espèces inhabituelles (Jaseur boréal par exemple) ou certaines espèces plutôt communes mais en nombre inhabituel. Ce fut le cas cet hiver 2021-2022 pour les Mésanges noires. Dans cet article, nous mettons en évidence le phénomène chez la Mésange noire et en recherchons les précédentes occurrences. Nous en éclairons la phénologie et les conséquences locales éventuelles. Enfin, nous regardons si d'autres espèces sont concernées.



## Présentation de l'espèce

Appréciant spécialement les graines d'Épicéa, la Mésange noire (*Periparus ater*) est, en Île-de-France, une spécialiste assez stricte des conifères. Comme ceux-ci ne représentent que 5 % de la forêt francilienne (Le Maréchal *et al.*, 2013), la « petite charbonnière » est logiquement, avec la Mésange boréale *Poecile*

Mésange noire  
*Periparus ater*,  
© F. Gonod

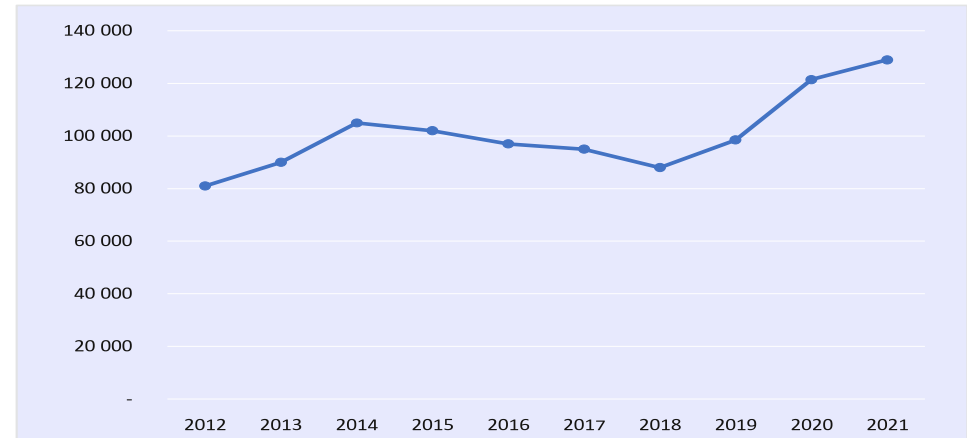


*montanus*, l'une de nos mésanges les moins fréquentes : sa population régionale est estimée à 500-750 couples (Malher *et al.*, 2017). Les populations locales sont très sédentaires, mais certaines années on note en Europe de l'Ouest des afflux automnaux d'oiseaux qui peuvent alors apparaître dans des milieux inhabituels : dunes de bord de mer, parcs urbains, etc.

## Méthodologie

Nous avons utilisé une fonction du portail [faune-iledefrance.org](http://faune-iledefrance.org), accessible à tout utilisateur : la « consultation multicritères ». Il suffit de sélectionner la période souhaitée, le périmètre géographique étudié et demander une restitution sous forme d'un graphique visualisant le nombre de données pour obtenir les statistiques espérées.

Pour suivre les fluctuations des effectifs de Mésanges noires, nous utilisons simplement le nombre total d'observations de l'espèce par période. Pour pouvoir les comparer d'une année sur l'autre, nous supposons que la pression d'observation reste constante. C'est pourquoi nous n'avons pas utilisé les données de l'année 2011, qui correspond au lancement de la plateforme. En effet, la montée en puissance de celle-ci, après sa mise en service, en mars 2011, a sans doute biaisé les statistiques. Pour les années suivantes, le nombre d'observations toutes espèces confondues, qui peut servir d'estimation de la pression d'observation, subit des variations interannuelles (**fig. 1**), mais nous verrons qu'elles ne sont pas du même ordre que celles des espèces étudiées .



On constate donc environ 100 000 observations chaque année ( $m = 100\,271,1$ ), un peu moins les deux premières années et un peu plus les deux dernières (suite au confinement pour celles-ci ?).

Figure 1: nombre de données ornithologiques enregistrées sur [faune-iledefrance.org](http://faune-iledefrance.org) de septembre à décembre en Île-de-France entre 2012 et 2021

## Les « années à Mésanges noires »

Pour mettre en évidence les éventuels afflux automnaux de Mésanges noires, nous avons totalisé le nombre d'observations entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre de chaque année. Pour corriger le rôle de la pression d'observation, nous avons divisé ce nombre par le nombre d'observations toutes espèces confondues (multiplié ensuite par 100 000 pour rendre possible le graphique : **fig. 2**).

On remarque d'abord que la correction par la pression d'observation ne modifie pas la courbe brute de manière substantielle. Pour la suite de cet article, nous utiliserons donc directement le nombre d'observations comme estimateur du nombre d'individus présents dans la région.

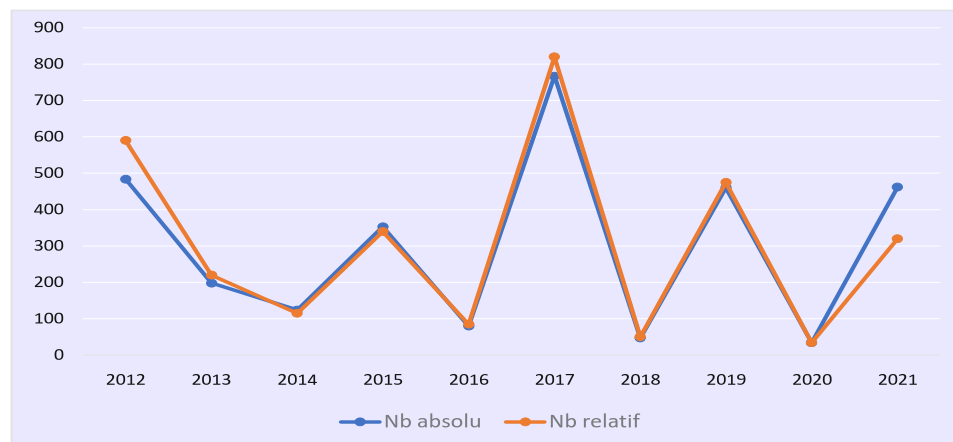


Figure 21: fluctuations du nombre d'observations de Mésanges noires et du taux pour 100 000 observations du 1/9 au 31/12 entre 2012 et 2021

On voit clairement une alternance quasi bisannuelle d'années avec « peu » et « beaucoup » d'observations de Mésanges noires : 5 années sur les 10 étudiées ont apporté plus de 350 observations alors que les autres n'en ont apporté au plus que 200. Une année montre un pic particulièrement important : 2017, année dont nous reparlerons.

Le rythme d'une année sur deux montrant un afflux peut surprendre, car ces afflux sont en général réputés plus rares : Dubois *et al.* (2008) citent pour la France 8 années notables sur les 40 dernières années du xx<sup>e</sup> siècle. Toutefois, Perevedentsev *et al.* – in Markovets et Sokolov (2002) – remarquent déjà cette accélération et l'expliquent par le changement climatique (voir plus loin, p. 76). Birot-Colomb *et al.* (2020) signalent aussi cette accélération et relèvent 5 « hivers à Mésanges noires » dans la décennie 2010.

On peut se poser trois questions sur ces afflux : se prolongent-ils après le 1<sup>er</sup> janvier ? À quel moment démarrent-ils ? Laissent-ils des reproducteurs le printemps suivant ?

## Le phénomène se prolonge-t-il en début d'année suivante ?

En totalisant le nombre de données de janvier à avril, on voit une très forte corrélation entre les effectifs de début d'année et ceux de la fin de l'année précédente : les « invasions » qui se développent en automne se poursuivent tout l'hiver jusqu'au début du printemps (fig. 3).

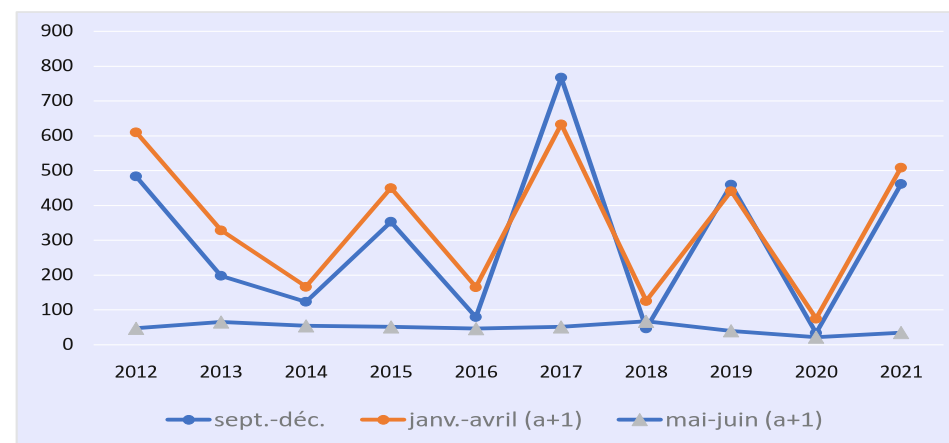


Figure 31: fluctuations du nombre d'observations de Mésanges noires en automne-début d'hiver, fin d'hiver-début de printemps et fin de printemps entre 2012 et 2021 (le printemps d'une année est rattaché à l'année précédente)

## Déroulement de l'afflux

Pour suivre la chronologie des 5 années d'« invasion », nous avons fait figurer le nombre d'observations de Mésanges noires par décennie. Il faut être prudent en analysant les fluctuations du nombre d'observations au cours de l'hiver, car les effectifs par décennie, assez faibles, sont soumis à des variations aléatoires (en particulier selon qu'il y ait 1 ou 2 week-ends dans une décennie), sans compter que la 3<sup>e</sup> décennie de janvier contient le week-end de comptage des oiseaux des

jardins, ce qui explique les effectifs importants notés chaque année en décade 3 !

#### Arrivée des premiers migrateurs

On peut voir que les dates de début des mouvements varient d'une année à l'autre : aucun mouvement n'est perceptible en août. L'arrivée des premiers migrateurs a eu lieu début septembre en 2012 et 2017, mais début octobre en 2015, 2019 et 2021. On retrouve les dates données par Géroudet (1998, p. 181). L'arrivée en 2015 a été plus brutale que les autres années.

Le phénomène prend fin courant avril (voire fin mars en 2022).

#### Stationnement ou double passage ?

S'agit-il d'hivernants, qui séjournent tout l'hiver puis repartent au printemps, ou d'oiseaux de passage, qu'on note à l'aller et au retour ?

On peut déceler un creux des effectifs fin décembre-début janvier en 2017 et 2019, alors que les autres années les effectifs semblent rester à peu près constants. On peut donc penser que le plus souvent les oiseaux sont restés tout l'hiver, mais qu'en 2017 et 2019 un nombre non négligeable a continué plus au sud avant de remonter en février.

#### Ces afflux laissent-ils des reproducteurs ?

Les graphiques ci-après (**fig. 4**) montrent une baisse très nette des effectifs en mars et la plupart des hivernants ont disparu d'Île-de-France en avril. Cependant, reste-t-il plus de nicheurs après une année d'invasion qu'après une année « normale » ?

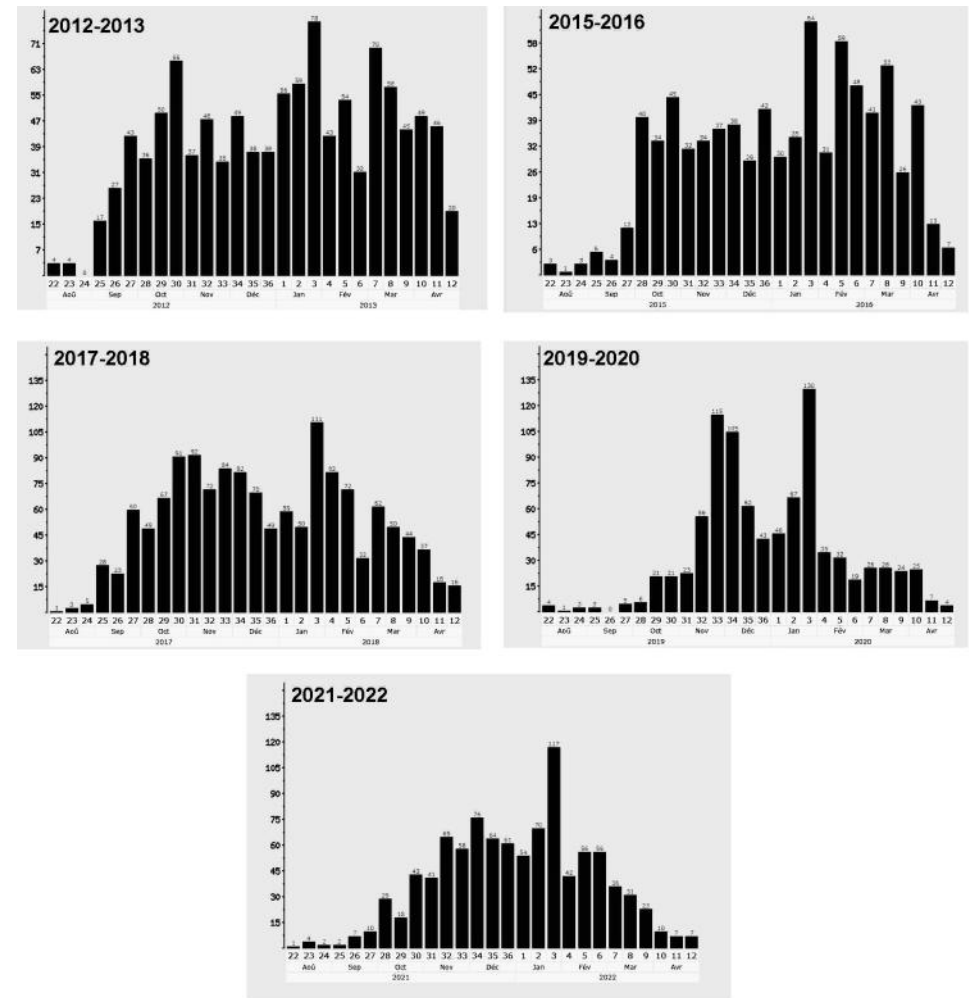


Figure 4l: nombre d'observations de Mésanges noires par décade en 2012-2013, 2015-2016, 2017-2018, 2019-2020 et 2021-2022

En totalisant les observations de mai et juin, on voit (**fig. 3**) que leur nombre est à peu près constant de 2013 à 2021 et n'est donc pas influencé par les



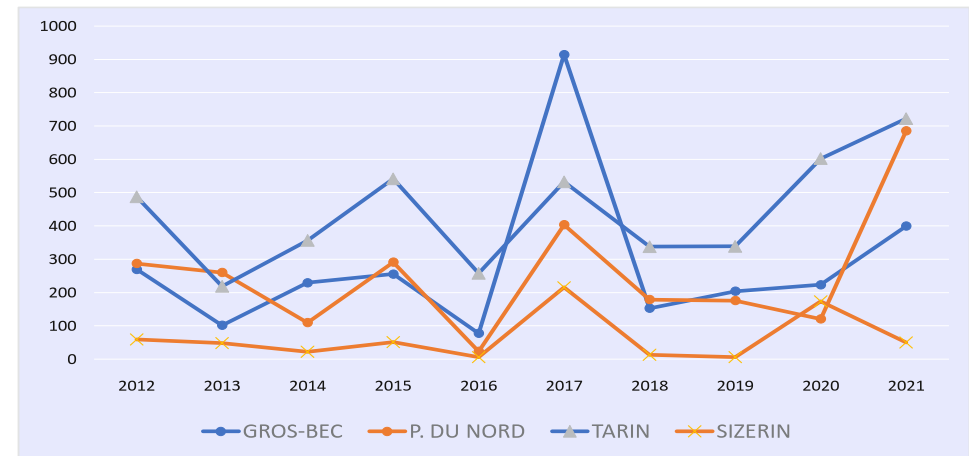
« années à Mésanges noires ». Toutes ces mésanges semblent donc être reparties... ou mortes sur place (il ne faut pas oublier que ces mouvements contribuent fortement à limiter les populations en cas d'explosion démographique). Cela n'exclut évidemment pas la possibilité de quelques individus qui resteraient sur place et s'y reproduiraient, comme signalé par Scherrer (1972).

### D'autres espèces sont-elles concernées ?

Nous avons voulu voir s'il y avait un lien avec des afflux d'autres espèces connues pour faire de semblables mouvements. Nous avons donc testé le Gros-bec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes*, le Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*, le Sizerin cabaret *Carduelis flammea* et le Tarin des aulnes *Carduelis spina* (fig. 5).

On remarque que chaque « année à Mésanges noires », sauf 2019, a connu aussi des afflux d'autres espèces. Inversement, à part pour le Sizerin en 2020, aucun hiver n'a connu d'invasion d'autres espèces forestières en dehors des 5 « hivers à Mésanges noires ». En 2017, ce sont toutes ces espèces qui ont connu un afflux. On peut ajouter en 2021 un certain afflux de Bouvreuils « trompeteurs » (Massin, 2022).

En fait, on peut noter un certain synchronisme des afflux de Tarins, Pinsons du Nord, Gros-becs et Mésanges noires, alors que les Sizerins peuvent apparaître en dehors de ces espèces. Cela pose la question de l'extension géographique et de l'origine de ces mouvements.



### Origine des afflux

L'existence de ces irrptions est bien connue mais leurs causes et leurs mécanismes sont plus sujets à discussion. Elles sont provoquées par les fluctuations importantes d'une source d'alimentation d'une année sur l'autre : soit une profusion au printemps qui provoque une bonne reproduction entraînant un surnombre à la fin de l'été, soit une insuffisance en fin d'été, ce qui provoque un départ massif, parfois mais pas toujours, suivi d'un retour au printemps suivant. Markovets et Sokolov (2002) ont mis en évidence, à propos de la Mésange noire de la région de Kaliningrad, une corrélation entre un printemps doux, une forte reproduction au printemps et le début d'une irruption à l'automne suivant. On pourrait ainsi expliquer l'augmentation de la fréquence de ces afflux par le changement climatique : plus de printemps doux, donc plus d'afflux automnaux.

Figure 5: fluctuations du nombre d'observations de Grosbecs casse-noyaux, Pinsons du Nord, Tarins des aulnes et de Sizerins cabarets de septembre à décembre de 2012 à 2021

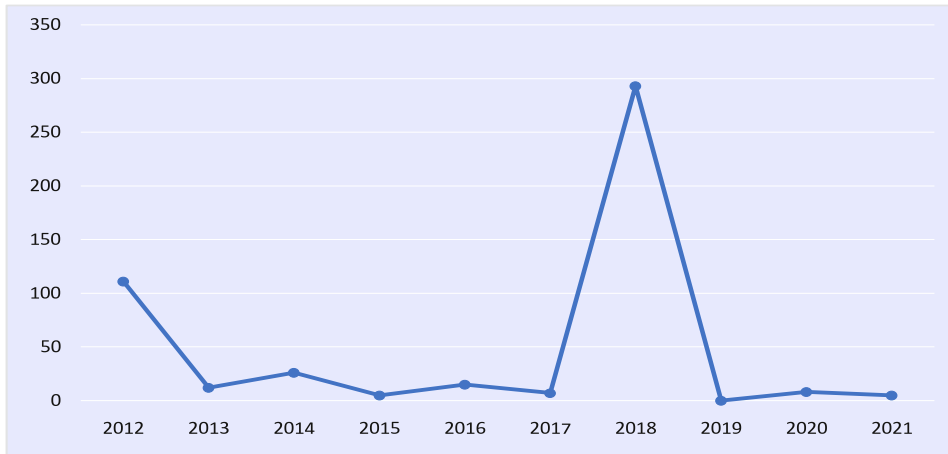


Figure 6 : nombre de Mésanges noires comptées à Falsterbö (Suède)

La question est de savoir d'où viennent « nos » Mésanges noires (et les autres espèces irruptives). Deux hypothèses pour simplifier : soit de Scandinavie, soit d'Europe centrale ou orientale.

Les données de Falsterbö (**fig. 6**), célèbre site de suivi migratoire à la pointe sud de la Suède (données recueillies sur le site du Falsterbo Bird Observatory), nous permettent d'éliminer l'hypothèse scandinave : le plus gros passage (et de loin !) de la période 2012-2021 a eu lieu en 2018, année sans invasion en France. En revanche, 2018 a été une année d'invasion en Angleterre (Two-in-a-bush 2018). En 2012, on peut remarquer un léger maximum qui peut correspondre à ce que nous avons noté en Île-de-France.

Ce mouvement en 2018 a-t-il été sensible en France ? Nous avons regardé sur faune-france.org le nombre d'observations de Mésanges noires dans les régions littorales pour voir si ces mésanges scandinaves avaient atteint les côtes françaises : aucun afflux n'a été noté cette année là, que ce soit au nord ou

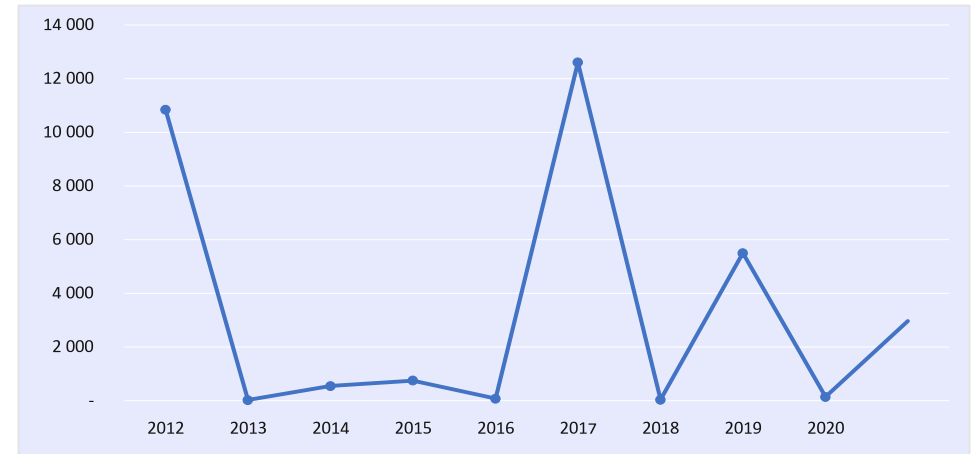


Figure 7: résultats du baguage de Mésanges noires en migration postnuptiale au col de Bretolet (Suisse)

au sud de l'embouchure de la Seine. Au contraire, ces secteurs ont montré les mêmes années d'afflux que l'Île-de-France.

En revanche, pour l'hypothèse Europe centrale/orientale, les résultats du baguage à la station suisse de Bretolet (communiqués par Alicia Mabillard de la station de Sempach) sont étonnamment similaires aux résultats franciliens (mis à part pour 2015) (**fig. 7**).

Les comptages au défilé de L'Écluse (Ain-Haute Savoie) ont aussi montré entre 2012 et 2020 les mêmes pics qu'en Île-de-France, avec en particulier un record en 2017 (Biro-Colomb *et al.*, 2020).

Il faut donc supposer une origine plutôt centrale ou orientale de nos Mésanges noires, qu'elle se situe dans la ceinture de taïga à partir des pays baltes, comme le suggère Van Gasteren *et al.* (1992) ou Markovets et Sokolov (2002), ou en Europe centrale comme le montre Scherrer (1972) pour les oiseaux du col de la Golèze (tout proche du col de Bretolet).

## Bibliographie

BIROT-COLOMB X., GIACOMO C., MAIRE M. et MATÉRAC J.-P. (2020). Évolution annuelle (1993-2019) de la migration postnuptiale au défilé de l'Écluse (Haute-Savoie et Ain, France). II. Pigeons, Grue cendrée, Ciconiiformes, Grand Cormoran, Guêpier d'Europe, corvidés, alouettes et irruptions d'espèces forestières. *Nos oiseaux*, **67** (4) : 221-245.

DUBOIS P. J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. et YÉSOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 p.

Falsterbo Bird Observatory : <https://www.falsterbofagelstation.se/strack/art-ar/?lang=en>

GÉROUDET P. (1998). *Les Passereaux d'Europe, t. 2. De la Bouscarle aux Bruants*. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 512 p.

LE MARÉCHAL P., LALOI D., LESAFFRE G. (2013). *Les oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. Corif-Delachaux et Niestlé, Paris, 512 p.

MALHER F., LAPORTE O., ALBESA L., BARTH F., CHEVALLIER L., LETOURNEAU C., MASSIN Y. et ZUCCA M. (2017). *Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France, 2009-2014*. Corif, Paris, 205 p.

MARKOVETS M.-Y. et SOKOLOV L.-V. (2002). Spring ambient temperature and movements of Coal Tits *Parus ater*. *Avian Ecology and Behaviour*, **9** : 55-62.

MASSIN Y. (2022). Les oiseaux rares en Île-de-France en 2021. Synthèse des observations de l'année et statistiques décennales. *Le Passer*, **55** : 29-56.

SCHERRER B. (1972). Migration et autres types de déplacements de la Mésange noire *Parus ater* en transit au col de la Golèze. I. *Revue d'écologie – la Terre et la Vie* : 54-97

Two-in-a-bush (2018) : <https://two-in-a-bush.blogspot.com/2018/10/coal-tits-on-move.html>

VAN GASTEREN H., MOSTERT K., GROOT H. et VAN RUITEN L. (1992). De irruptie van de Zwarte Mees *Parus ater* in het najaar van 1989 in Nederland en NW-Europa. *Limosa*, **65** (2) : 57-66.



Mésange noire *Parus ater*, © A. Peresse



# Un hybride Mouette rieuse x Mouette mélanocéphale se reproduit avec succès au parc de la Haute-Île (Seine-Saint-Denis)

Olivier Laporte

## RÉSUMÉ

Cet article relate l'observation de la reproduction réussie d'un hybride Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus* x Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* au parc de la Haute-Île (Seine-Saint-Denis) au printemps 2022. Après une présentation du statut des deux espèces dans le département, nous décrivons cet hybride ainsi que sa progéniture, rarement observée sur le terrain.

## ABSTRACT

*This article deals with the first sighting of the breeding of a pair of chicks from an hybrid couple Black-headed Gull Chroicocephalus ridibundus x Mediterranean Gull Larus melanocephalus in an urban park of the Grand Paris Metropolitan area during spring 2022. This is the first time that Mediterranean Gull is involved in a breeding event in this area. This article provides a description of the first generation hybrid bird and reports the sightings of its nestlings.*

## Statut de la Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus* en Seine-Saint-Denis

La Mouette rieuse est d'installation récente en tant que nicheuse dans ce département. C'est le site du parc départemental de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne qui a été choisi pour la première installation.

Le 16 avril 2015, un individu est vu posé sur un ancien nid de Foulque macroule *Fulica atra* à proximité d'une berge inaccessible en bord d'un chenal. Elle défend ce nid les 20 et 22 avril, mais la ponte n'est pas prouvée. C'est un échec, mais c'est la première tentative de reproduction en Seine-Saint-Denis.

En 2018, la Mouette rieuse se réinstalle à la Haute-Île, mais cette fois sur une des quatre barges artificielles installées à l'origine pour accueillir la reproduction de la Sterne pierregarin *Sterna hirundo*. Trois à quatre couples se reproduisent avec succès cette année-là.

Puis, dès 2019, la population explose avec une vingtaine de nids occupés, mais un taux de réussite inconnu. C'est la dernière année où la Sterne pierregarin parvient à nicher – sans toutefois produire de jeunes à l'envol. Après cette année, les mouettes, d'installation plus précoce (fin février), ne partagent pas leur territoire.

En 2020 et 2021, au moins 35 couples se reproduisent : au moins 16 juvéniles sont recensés, mais cet effectif est sous-estimé du fait de la mauvaise visibilité et d'un suivi insuffisant à cause des deux confinements sanitaires liés à la pandémie de Covid-19.

Enfin, en 2022, au moins 50 couples nichent sur les quatre barges artificielles. Je compte au moins 107 poussins le 6 juin, soit 2 jeunes par couple en moyenne. La majorité des envols a lieu dans la seconde décade de juin, mais certains couples à l'installation plus tardive nourrissent encore de jeunes poussins le 27 juin.

## Statut de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* en Seine-Saint-Denis

La Mouette mélanocéphale est présente en migration ou erratisme estival dans le département de Seine-Saint-Denis. Elle peut être observée à tout endroit, mais plus régulièrement le long de la Marne ou du canal de l'Ourcq. Elle reste néanmoins peu commune. Depuis deux ans, aucune reproduction certaine n'est notée dans la vallée de la Marne dans le nord du département voisin de Seine-et-Marne, alors qu'une colonie active comptait jusqu'à 70 couples à Jablines avant sa disparition en 2016. Les colonies actives les plus proches ces dernières années se situent en Bassée, dans le sud de la Seine-et-Marne.

Le 10 avril 2021, dans ce même parc départemental de la Haute-Île, j'observe un couple inspectant une des barges, mais elle est déjà occupée par de nombreuses Mouettes rieuses qui le repoussent. Après le 28 avril, la Mouette mélanocéphale n'est plus mentionnée sur le secteur.

## Observations du printemps 2022

En 2022, la même scène se reproduit. Le 9 avril, j'observe aux jumelles, d'assez loin, deux individus identifiés comme des Mouettes mélanocéphales, sans porter attention à une éventuelle hybridation. Elles sont observées en vol puis posées à distance sur les chenaux à proximité des radeaux.

Le 18 avril, les deux individus tentent de s'installer sur les radeaux mais ne trouvent pas de place (F. Malher).

Le 2 mai, une Mouette mélanocéphale « pure » est posée sur un radeau parmi les Mouettes rieuses, mais sans indice de couvain (S. Chaurand).

Le 20 juin, après une période où l'espèce n'est pas notée (manque de prospection et d'attention), deux individus identifiés d'abord comme deux Mouettes mélanocéphales sont présents sur un piquet près de la barge.

L'un des deux individus est très territorial. Il fait le ménage auprès des Ragondins *Myocastor coypus*, Mouettes rieuses, Foulques macroules *Fulica atra* et d'un Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*... et je n'échappe pas moi-même au harcèlement, bien qu'à 50 m des radeaux au niveau d'une plateforme d'observation. L'individu est observé sur l'eau au pied du radeau en compagnie d'une Mouette rieuse et de deux immatures, mais sans comportement particulier indiquant qu'il s'agisse d'une famille.

L'oiseau passant en vol au-dessus de moi en criant, puis se posant à moindre distance, je constate que son cri n'est pas celui d'une Mouette mélanocéphale et j'observe alors nettement que les primaires blanc pur caractéristiques de l'espèce à l'âge adulte ont l'extrémité noire à l'exception des P1 et P2, trahissant un individu hybride.

Juste après, Lucien Claivaz observe cet individu nourrissant un juvénile, aussitôt rejoint par un deuxième, sur une langue de terre.

Cet hybride s'est donc reproduit.

## Description des hybrides et discussion

L'observation de couples hybrides entre Mouette mélanocéphale et Mouette rieuse n'est pas courante (une dizaine d'individus par an sur Faune-France depuis 2019), mais elle n'est pas exceptionnelle. Pour en rester aux mentions récentes autour de Paris, deux couveurs hybrides appariés à des Mouettes rieuses sont observés en 2020 à Marolles-sur-Seine — 77 (S. Chanel, V. Dourlens *et al.*) ; également un individu apparié à une Mouette rieuse en 2019 à Ville-Saint-Jacques — 77 (J. Bottinelli). Non loin de là, dans l'Yonne à Vergigny, une hybride est aussi observée dans une colonie en 2019 et 2022, sans reproduction avérée cependant (F. Bouzendorf *et al.*). L'observation de juvéniles de 2<sup>e</sup> génération — donc la réussite de la reproduction — est en revanche exceptionnelle.

### Identification de l'hybride Mouette mélanocéphale x Mouette rieuse de la Haute-Île

Une variabilité de critères est observée selon l'expression de telle ou telle caractéristique génétique de chaque parent.

Dans le cas de l'oiseau de la Haute-Île, le phénotype de l'adulte est plus proche de celui de la Mouette mélanocéphale que de la Mouette rieuse (**photo. 1**), ce qui a porté à confusion jusqu'à avoir une bonne proximité d'observation — ce qui n'était pas le cas en début de saison.



### Description de l'hybride

Le temps d'observation dans de bonnes conditions a été assez court mais voici les critères notés :

#### Aspect général

Posé, l'oiseau a même taille et même structure que la Mouette mélanocéphale avec laquelle il forme un couple en début de saison. Un peu plus grand, plus massif et hanches plus larges vu de face que les Mouettes rieuses, pattes un peu plus longues, même forme de tête que la Mouette mélanocéphale.

#### Voix

Plus rauque que la Mouette mélanocéphale.

*Photo 1 : la mouette hybride auprès de sa progéniture.*  
© L. Claivaz



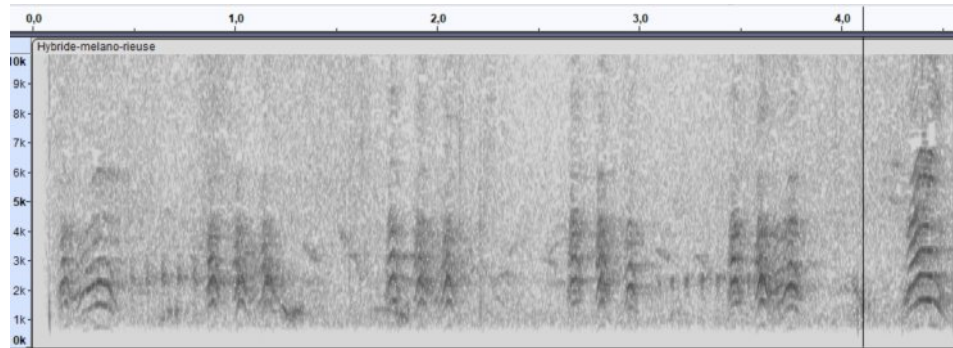


Figure 1 : sonagramme du cri de l'hybride.  
© O. Laporte

Le sonagramme (**fig. 1**), extrait à partir d'un enregistrement, ne permet pas d'apprécier correctement toutes les fréquences du cri, mais présente néanmoins une allure mixte entre celui de la Mouette rieuse et celui de la Mouette mélanocéphale, dont on retrouve les motifs en créneau (Wroza, 2020).

### Parties nues

- Pattes longues et rouge sang ;
- bec fort et plutôt long, légèrement courbe, rouge sang avec gonyx sombre peu marqué ;
- œil sombre, entouré de demi-cercles oculaires blancs assez larges contrastant bien avec le noir du capuchon, non jointifs à l'arrière.

### Capuchon

- Le noir est moins pur et moins brillant que chez une Mouette mélanocéphale pure, sans pour autant laisser voir de teintes marron sauf en bonne lumière ;
- le capuchon descend moins bas sur la nuque que chez la Mouette mélanocéphale, mais quand même plus bas que chez la Mouette rieuse.

### Manteau

- La couleur du manteau est gris très clair et semble plus claire que chez la Mouette rieuse, même si cette teinte intermédiaire est difficile à juger selon la lumière et avec la distance ;
- pointe de l'aile au repos ;
- motif en damier imparfait donc les « cases » sont plus grises à l'extrémité.

### En vol

- Queue blanc pur ;
- ailes larges, blanc pur à l'exception des extrémités des rémiges primaires internes P6, P7, P8. On note que le noir est confiné à la partie apicale des primaires chez l'hybride (**photo 2**), alors qu'il forme de longues hampes noires sur le vexille externe de ces 3 plumes chez les Mouettes mélanocéphales de 2<sup>e</sup> été ;

Photo 2 : rémiges externes de la mouette hybride.  
© O. Laporte



- quelques traces de noir sur la partie médiane des rémiges externes P9 et P10 ;
- vexille externe de la primaire P10 noire.

La Mouette mélanocéphale de 2<sup>e</sup> été (**photo 3**) présente aussi du noir sur les rémiges primaires, mais plus étendu et allant jusqu'aux primaires externes P9 et P10 ; par ailleurs, le noir du capuchon est plus étendu, descendant jusqu'au bas de la nuque. Le dos est plus clair aussi, mais ce critère est délicat.

Une variabilité importante existe parmi ces hybrides. Certains ont davantage le phénotype de la Mouette rieuse, comme l'individu décrit par Leray *et al.* (1999). Des mouettes hybrides sans aucune trace de noir sur les rémiges externes ont aussi été observées en Pologne, la seule indication de leur génétique hybride provenant de leur baguage au nid (Zielinski *et al.*, 2019).

Photo 3 : Mouette mélanocéphale de 2<sup>e</sup> été, à Charny — 77.  
© T. Chansac



Selon la classification des hybrides établie dans l'article précité, on a affaire à un individu du « Groupe I » (plus d'affinité avec le parent *melanocephalus*).

En revanche, l'individu en photo ci-dessus (**photo 4**), en plumage internuptial, observé à 1 km de la Haute-Île, à Gournay-sur-Marne, le 19 février 2022 serait du « Groupe II ». Le motif de la tête et le blanc sur les rémiges primaires trahissent l'hybridation, mais la structure, la forme de la tête, la couleur des pattes et du bec, la couleur du manteau et l'extrémité noire des primaires sont caractéristiques de la Mouette rieuse. Ce n'est donc pas le même oiseau malgré la proximité géographique. Le phénotype de *ridibundus* s'exprime davantage.

- ➔ Pour plus de détails sur l'identification des hybrides, on pourra se référer à l'article de Zielinski *et al.* (2019) cité en bibliographie.

Photo 4 : hybride Mouette mélanocéphale x rieuse en plumage internuptial.  
© L. Clavaz

## Juveniles

Les juvéniles n'ont été observés que deux jours consécutifs sur la saison et nous ne disposons que des clichés pris par L. Claivaz.

Une variabilité de couleur notamment sur les couvertures est observée naturellement chez les juvéniles de Mouette rieuse.

Le juvénile de Mouette mélanocéphale pure se caractérise par son bec et ses pattes sombres, les parties supérieures écaillées au ton gris-brun. Les rémiges et les couvertures sont nettement frangées de blanc et l'oiseau dans sa globalité évoque davantage les jeunes Goélands cendrés *Larus canus* que les jeunes Mouettes rieuses (**photo 5**).

Photo 5 : Mouette mélanocéphale juvénile.  
© B. de Schutter



## Les juvéniles de la Haute-Île

L'un des deux juvéniles, à gauche sur la **photo 6** et, les ailes étalées, au centre de la **photo 7**, présente néanmoins des caractéristiques qui évoquent les jeunes Mouettes mélanocéphales : un bec plutôt sombre, des rémiges tertiaires supérieures frangées de blanc pâle, le pattern de la tête avec une calotte assez étendue combinée à une zone sombre elle aussi étendue derrière l'œil, et surtout le motif de la rémige primaire externe P10 avec très peu de blanc et des contours irréguliers (la jeune Mouette mélanocéphale a la primaire P10 entièrement sombre).

Photo 6 : jeunes mouettes nourries par l'hybride. © L. Claivaz







Photo 7 : scène de dispute mettant en évidence les rémiges primaires externes.  
© L. Claivaz

Le second individu a moins de caractéristiques tranchées, mais on notera le pattern sombre marqué sur la partie distale des couvertures moyennes.

### Identité des parents

La Mouette mélanocéphale hybride est vue en paire avec une Mouette mélanocéphale « pure » en début de saison. Toutefois, les caractéristiques de l'un des juvéniles sont très proches de celles d'une jeune Mouette rieuse. On peut suggérer que davantage de caractéristiques d'un juvénile de Mouette mélanocéphale s'exprimeraient dans le cadre d'une nichée mixte avec un 2<sup>e</sup> parent « pur » et donc  $\frac{3}{4}$  de génotype « mélano », mais, on l'aura compris, la question du plumage des juvéniles de mouettes

hybrides mais aussi de leur ascendance est loin d'être une science exacte...

La durée d'observation de ces oiseaux n'a pas été suffisante non plus pour être catégorique sur les parents des deux juvéniles nourris par l'hybride ce 22 juin 2022. Certes, lors d'une visite, la Mouette mélanocéphale pure qui était « appariée » en début de saison à l'hybride a été observée posée également sur un radeau. Une couvaison de cet individu est cependant peu probable, car malgré des observations par divers observateurs tous les 5 jours environ, une seule observation de Mouette mélanocéphale a été rapportée entre le 18 avril et le 20 juin.

Des cas isolés d'assistance de Mouette mélanocéphale à la couvaison de Mouettes rieuses sont aussi rapportés (Van Impe, 1977).

Selon la littérature, les hybrides produisent rarement des jeunes. Le cas documenté à Montsoreau dans le Maine-et-Loire en 1998 par Leray *et al.* (1999) évoque l'élevage de juvéniles, mais sans garantie que l'hybride soit le géniteur car les juvéniles sont indiscernables de jeunes Mouettes rieuses.

Dans le cas de l'oiseau de la Haute-Île, le comportement très territorial pour défendre les juvéniles ainsi que l'apport d'un poisson à deux reprises par l'individu hybride n'excluent pas le nourrissage de juvéniles « adoptés », mais certaines caractéristiques *pro-melanocephalus* de l'un des juvéniles indiquent qu'il est bien l'un des parents.

Le deuxième géniteur serait donc une Mouette rieuse. L'oiseau hybride ne s'est finalement pas apparié avec l'autre Mouette mélanocéphale pure avec qui il formait un couple en début de saison...

Si l'hybride est un mâle (comportement agressif...), on peut imaginer que le seul moyen de trouver de la place dans la colonie a été de s'accoupler avec une femelle *ridibundus*.

## Remerciements

Mes remerciements vont à Lucien Claivaz, dont les photos ont permis d'identifier les progénitures hybrides de deuxième génération, ainsi qu'à Thibaut Chansac pour la première relecture et son expertise précise et précieuse. Merci également à Théo Hurtrel pour l'édition du sonagramme !

## Bibliographie

LERAY V., YÉSOU P., BEAUDOUIN J.-C. et FOSSÉ A. (1999). Un hybride Mouette rieuse x Mouette mélanocéphale a élevé 2 jeunes en Maine-et-Loire en 1998. *Ornithos*, **6** (1) : 40-45.

OLSEN K.-M., ill. by LARSSON H. (2004). *Gulls of Europe, Asia and North America*, Christopher Helm, Londres, 608 pages.

VAN IMPE J. (1977). L'avifaune estivale du complexe lagunaire Razelm-Sinoie (Roumanie). *Alauda*, **45** : 17-52.

WROZA S. (2020). *Identifier les oiseaux migrants par le son*. Delachaux et Niestlé, Paris, 244 pages.

ZIELINSKI P. *et al.* (2019). Identification of hybrids Mediterranean x Black-headed Gull in Poland. *Dutch Birding*, **41** (5) : 318-330.

# Deux nouvelles espèces nicheuses en Île-de-France

Frédéric Malher et François Gross

Deux espèces nouvelles semblent s'installer en Île-de-France, du moins ont-elles effectué cette année leurs premières nidifications connues :

- le Milan royal *Milvus milvus* (**photo 1**) ;
- le Grand-Duc d'Europe *Bubo bubo* (**photo 2**), dont un couple a élevé quatre jeunes. Intentionnellement, les lieux de nidification ne sont pas révélés.



Photo 1 : Milan royal *Milvus milvus*. © J.-P. Mériaux



Photo 2 : Grand-Duc d'Europe *Bubo bubo*. © L. Epelboim

Si vous avez connaissance de l'un de ces endroits, nous tenons à rappeler que, dans les deux cas de nidification certaine, il s'agit de lieux privés, dont les propriétaires sont informés de la présence de l'espèce et que toute intrusion risquerait de compromettre les coopérations qui se sont nouées autour de la protection de ces oiseaux !



## Le Grand-Duc d'Europe *Bubo bubo*

Deux autres sites ont hébergé l'espèce. Sur le premier, un individu a séjourné au moins quelques jours ; sur l'autre, la présence probable d'un individu a été notée. Les observateurs ayant tenu à garder secrets leurs lieux d'observation, nous nous bornerons à signaler qu'ils sont situés dans trois secteurs très différents de la région, ce qui doit encourager les prospections de tous les sites franciliens favorables ! Cette première reproduction avérée est la suite logique d'un mouvement d'expansion de l'espèce en France qui fait suite aux mesures de protection des rapaces nocturnes et aux opérations de réintroduction massives qui se sont déroulées en Allemagne dans les années 1970-1980 (1 400 oiseaux libérés en 18 ans !). Ces opérations ont notamment provoqué la réapparition de l'espèce en tant que nicheuse en Belgique, en Ardenne française, en Lorraine et en Alsace. Récemment, des cas de nidification ont été relevés autour de l'Île-de-France : après la Franche-Comté et la Champagne-Ardenne, le Nord-Pas-de-Calais a connu son premier cas en 2004 et la Normandie en 2021.

Frédéric Malher

## Le Milan royal *Milvus milvus*

Le Milan royal nichait probablement en Seine-et-Marne au XIX<sup>e</sup> siècle (Le Maréchal *et al.*, 2013), mais aucune preuve n'avait été apportée jusqu'à présent. Dans l'est de la Seine-et-Marne, dans le cadre du projet « Forêt privée et Biodiversité », nous (le groupe Forêt en collaboration avec le propriétaire) avions prévu la plantation d'une haie arbustive en



bordure d'une prairie pour introduire des éléments de paysages favorables à la biodiversité. Pendant la plantation, le 26 mars 2022, nous avons observé deux Milans royaux qui tournaient au-dessus de la parcelle. Nous nous sommes aperçus qu'ils collectaient des branchettes sur des bouleaux. Un indice de nidification probable (**photo 3**) !

Nous sommes retournés sur les lieux le 6 avril 2022 et avons revu les Milans voler. Nous avons recherché le nid et l'avons trouvé au sommet d'un arbre en lisière de bois (**photos 4 et 5**), occupé par la femelle. La nidification est confirmée !

Photo 3 : Milan royal  
*Milvus milvus*, avec  
transport de matériau.  
© F. Gross



Photo 4 : situation du nid de Milans royaux.  
© F. Gross

N'ayant pas la possibilité de faire un suivi régulier, nous avons cherché des ornithologues locaux susceptibles de faire ce suivi, mais personne n'a pu le réaliser.

Nous sommes repassés sur le site le 15 juillet 2022 et avons observé à nouveau deux oiseaux en vol. L'un d'entre eux a notamment chassé une buse variable du secteur dans lequel le nid était situé. Le feuillage de l'arbre ne permettait plus de voir le nid. Nous n'avons pas pu déterminer si les oiseaux en vol étaient des adultes ou des jeunes.

Il faudra confirmer l'an prochain si le couple est de retour.

François Gross



Photo 5 : femelle au nid.  
© F. Gross

## Bibliographie

LE MARÉCHAL P., LALOI D., LESAFFRE G. (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. Corif-Delachaux et Niestlé, Paris, 512 p.

## Dernière minute

Coïncidence (?) sympathique : un juvénile, probablement en halte migratoire, était observé le 5 novembre 2022 (**photo 6**)...!



Photo 6 : Milan royal juvénile.  
© F. Gross



# Synthèse de l'opération migration du 16 octobre 2022

Catherine Walbecque

## RÉSUMÉ

Chaque année, un comptage concerté de la migration est organisé sur plusieurs sites régionaux et donne lieu à une synthèse.

## ABSTRACT

*A migration count is conducted every year in mid-October on several regional sites, resulting in the production of an ornithological summary.*

Si l'on devait résumer la matinée en deux mots, on pourrait dire : chaleureux et intense !

Contrairement aux prévisions de déluge annoncées quelques jours auparavant, et la pénurie d'essence tout aussi stressante, la matinée s'est très bien passée avec une météo favorable à l'observation dans de bonnes conditions : un vent faible de force 2 à 4, provenance sud - sud-est, une couverture nuageuse en début de matinée laissant place à de belles éclaircies, accompagnée de températures agréables, de 13 °C au lever du jour à 16 °C en fin de matinée.

Pour certains spots, « ça passait grave », et c'était bien la première fois qu'on n'avait pas le temps de compter les espèces « *species* ! Pour d'autres, le ressenti d'intensité n'était pas aussi évident. Nous allons donc essayer de trouver une explication.



Photo 1 : lever du jour à Mareil-en-France (95). © F. Malher

## Résultats

Nous totalisons 35 748 individus pour 53 espèces différentes observées de 8 h à 13 h 30, qui est l'horaire commun à tous les spotteurs. Depuis 2 ans nous avons automatisé les calculs grâce à M. Sitterlin. Certaines espèces observées lors de cette matinée échappent à notre liste automatique, il convient donc de les rajouter : 1 Grive litorne à Morienvall, 1 Merle à plastron aux Beaumonts, plus 1 busard sp. (cendré ou pâle) à Mareil-en-France.



Ce qui porte le nombre d'espèces à 56 (le record étant de 61 espèces, établi en 2021).

Vous trouverez en annexe le détail des espèces observées par site (**tab. 1**) et celui par tranche horaire (**tab. 2**). De même, les principaux spots d'observations, ainsi que quelques uns de leurs résultats ont été localisés sur une carte.

Notre total de la matinée n'est pas particulièrement élevé par rapport à de précédentes années. D'où vient donc cette impression d'intensité de passage décrite par certains ?

### Pics migratoires et espèces abondantes

C'est le Pinson des arbres (21 858 ind.) qui arrive en première place et donne sa forme à la courbe générale (**fig. 1**) : son passage a été maximum à 9 h, pour ensuite diminuer régulièrement, comme pour les Linottes mélodieuses (2 069 ind.) et les Bergeronnettes grises (1 113 ind.). Le léger pic de 10 h semble être le fait des Étourneaux sansonnets (1 240 ind.). Les Pipits farlouses (1 930 ind.) ont culminé à 10 h 30, tandis que les Alouettes des champs (1 186 ind.) et les Vanneaux huppés (1 734 ind.) ont préféré la fin de la matinée pour marquer la courbe générale d'un léger pic à 12 h (**fig. 2**).

Une grosse surprise toutefois : l'absence ou le faible passage du Pigeon ramier (238 ind.), alors qu'il était passé en masse l'année dernière (78 617 ind.) sur les 2 spots seine-et-marnais (Tancrou et Doue). On parle bien sûr des migrateurs, et non des oiseaux locaux, ou en halte, mais même ceux-ci semblaient avoir déserté certains sites comme à Mareil et Tancrou.

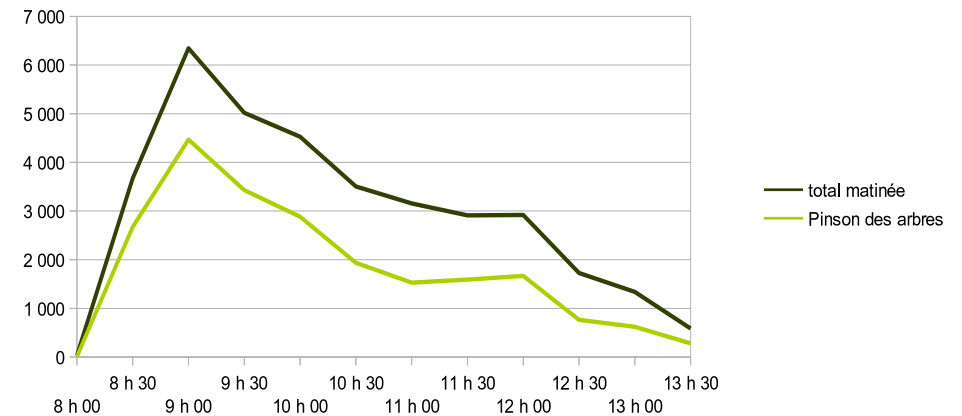


Figure 1 : total des individus en migration par tranche horaire

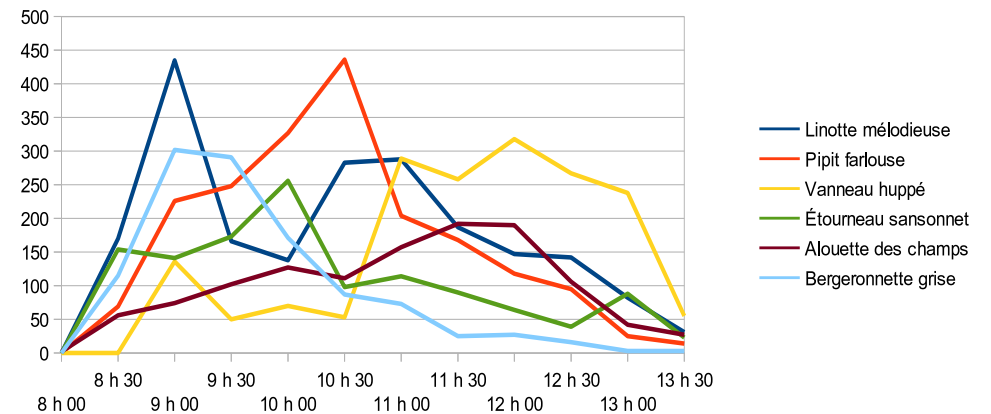


Figure 2 : total par tranche horaire des espèces les plus abondantes

Autre remarque : le flux des Alouettes des champs reste très modeste par rapport à certaines années ; on pourrait penser que l'espèce s'attarde ou qu'elle n'est pas encore décidée à migrer.

### Évolution du flux migratoire en fonction de sites

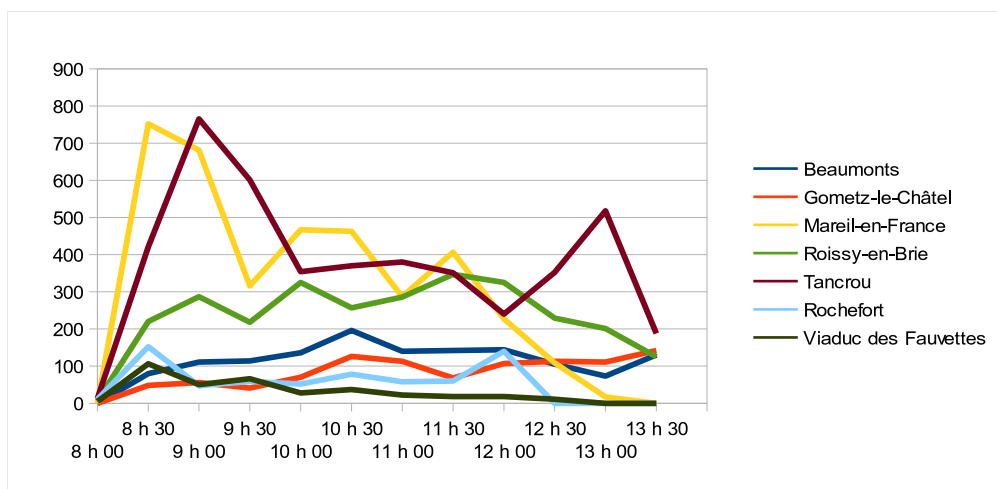
Les totaux observés à Morienval (13 537 ind.) et Rolleboise (7 878 ind.) forment une courbe synchrone avec celle du pinson : un début de matinée avec un pic dès 9 h, suivi d'une baisse assez forte.

Nous avons établi les graphiques pour les autres sites (**fig. 3**).

Mareil et Tancrou (et dans une moindre mesure le viaduc des Fauvettes) sont également synchronisés avec la courbe du pinson, avec un rebond à 12 h pour Tancrou grâce à un passage de vanneaux.

Pour les autres sites, la courbe est beaucoup plus douce et régulière : Rochefort a eu un 2<sup>e</sup> pic dans la tranche de 11 h 30 à 12 h en raison d'un flux maximum de pipits et d'alouettes ; Gometz a démarré doucement, mais le flux est allé en augmentant et il était toujours aussi soutenu jusqu'à 14 h ; Roissy-en-Brie a eu son maximum d'observations à 11 h 30

Figure 3 : flux migratoire de certains sites par tranche horaire



grâce aux vanneaux et aux linottes ; quant à Beaumont, le pic de 10 h 30 était dû à une grosse affluence de pinsons à ce moment-là.

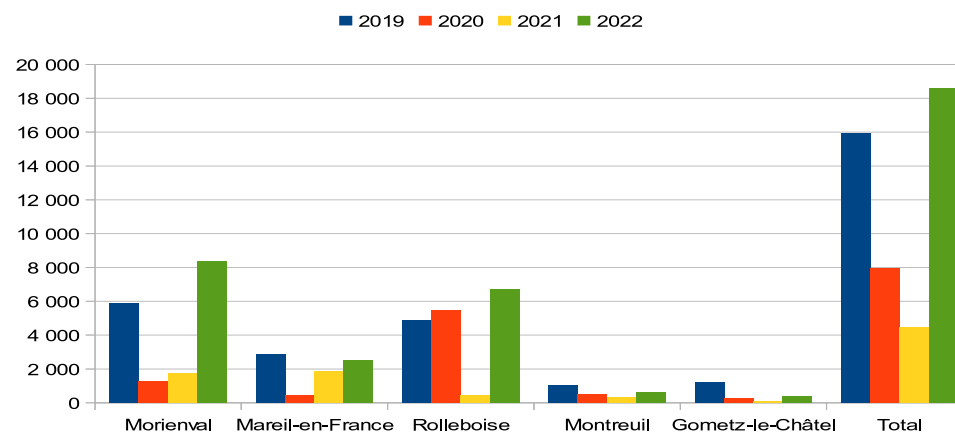
### Cas particulier du Pinson des arbres

Le passage des pinsons est très particulier cette année. Alors que nous n'avons pas atteint notre record de 2019 (26 697 ind.), certains spotteurs avouent avoir « explosé leur compteur ».

Nous savons que les statistiques sont toujours à prendre avec beaucoup de précautions, étant donné que nous n'avons jamais le même nombre d'observateurs, et/ou de spots pour l' « opération migration ».

Pour tenter de comprendre, nous avons donc pris les 5 spots participant régulièrement à l'opération et analysé leurs résultats sur 5 ans (**fig. 4**) ; ceux-ci cumulés atteignent 18 582 ind., établissant bien un maximum annuel de passage en 2022 par rapport à 2019.

Figure 4 : évolution des totaux de Pinsons des arbres Fringilla coelebs de 2019 à 2022



On voit bien que ce sont les deux spots au nord et à l'ouest de l'Île-de-France (Morienvall et Rolleboise) qui ont connu un afflux sans précédent de pinsons. Petite mention spéciale pour P. Malignat et R. Jugieux, qui affichent respectivement plus de 4 000 et 6 000 ind. à leurs compteurs, lors de cette matinée. Ce phénomène d'intensité de passage du Pinson des arbres était observé également le même jour au cap Ferret (33), avec le chiffre ahurissant de 176 444 ind. notés. (<https://www.trektellen.nl/count/view/2188/20221016>).

L'efficacité géomorphologique des sites et les conditions météorologiques particulières à un moment donné expliquent certainement ce passage plus important au nord-ouest de la région.

### Autres passereaux

Passage important de l'Alouette lulu (483 ind.), notée sur tous les spots, mais surtout à Morienvall ; les Chardonnerets élégants (441 ind.) sont 2 fois plus importants que les années précédentes, ils sont notés partout, avec maximum observé à Mareil-en-France.

Le Tarin des aulnes (299 ind.) est également bien passé, avec des maxima à Morienvall et Mareil.

Beau passage pour les Mésanges bleues (215 ind.) et charbonnières (97 ind.), qui ont été surtout notées à Morienvall.

Les Bruants des roseaux (86 ind.) et les Grosbec casse-noyaux (85 ind.), de flux similaires, ont été contactés sur tous les spots ; les bruants, majoritairement à Roissy-en-Brie, ce qui semble cohérent, évidemment, avec la nature même du spot (étang).

Le passage des grives fut faible : 23 mauvis (590 ind. en 2021), 114 musciennes (482 ind. en 2021) et 31 draines ; celui des merles dans la moyenne (58 ind.), de même que celui des Verdiers d'Europe (69 ind.).

Les Hirondelles rustiques (46 ind.) sont passées un peu partout mais en faible quantité (un groupe de 10 à Gometz-le-Châtel), tandis que les Hirondelles de fenêtre, ont été aperçues sur 4 spots uniquement (16 ind. dont 10 ensemble à Rolleboise).

Moins facile à détecter en tant que migrateur, l'Accenteur mouchet a été noté un peu partout (26 ind.).

Le Pipit spioncelle (6 ind.) a été contacté sur 3 spots.

Le Bruant proyer n'a été vu qu'une seule fois (Rolleboise), contrairement à 2021 où le chiffre record de 14 ind. avait été atteint. De même, 1 seul sizerin et 1 seul Pipit des arbres ont bien voulu migrer au cours de cette matinée.

### Les non-passereaux

Peu de grand voiliers : 2 Cigognes blanches sont passées au-dessus de Roissy-en-Brie, et 5 Grandes Aigrettes ont été notées à Beaumonts, Rochefort, Rolleboise et Tancrou.

Des Pluviers dorés (26 ind.) ont été observés à Morienvall et Roissy-en-Brie. Par contre aucun laridé n'a été noté.

Passage un peu décevant pour les rapaces en matinée : 2 Busards des roseaux (à Mareil et à Beaumont), 1 seul Busard Saint-Martin (à Morienvall), 1 busard sp. (des roseaux ou Saint-Martin) à Rolleboise, et 1 busard sp. immature (cendré ou pâle), à Mareil,



qui a bien occupé les observateurs sans qu'ils puissent se décider sur l'espèce (l'un a vu le bout des primaires noires, deux autres ont aperçu un collier clair et pour un autre, la queue n'était pas assez longue) ; 1 Faucon émerillon est passé au Nord à Morienvall dans la tranche horaire de 8 h, 1 autre s'est laissé observer vers 10 h 30 à l'est à Tancrou (le même ?). À noter, hors tableau : ceux qui ont attendu l'après-midi ont pu observer 4 Milans royaux à Tancrou, et 1 Courlis cendré à Morienvall !

## Les spots et les observateurs

- Beaumonts à Montreuil – 93 :  
<http://www.trektellen.nl/site/info/708>  
Observateurs : Isabelle Giraud, Léo Paul Jacob, Éloi Khattab, Sébastien Klein, Arnaud Loisy, Charlotte Marcan, Tilio Robequain, David Thorns, Hugo de Vergès
- Brassoir à Morienvall – 60 :  
[https://www.migraction.net/index.php?m\\_id=1510&frmSite=93](https://www.migraction.net/index.php?m_id=1510&frmSite=93)  
Observateurs : Timothée Baudequin, Patrick Crnkovic, Rodolphe Leroy, Henry de Lestanville, Pascal Malignat
- Gometz-le-Châtel – 91, 2 sites cette année :  
- les Bigarreux, suivi par David Laloi,  
- le viaduc des Fauvettes, suivi par P. Delbove, et C. Heuclin
- Mareil-en-France – 95 :  
<http://www.trektellen.nl/site/info/1905>,  
Observateurs : Jean-Christophe Beaucour, Cyril Boisson, Thomas Bray, Christine D'Hont, Alexandre Évrard, François Gross, Éric Grosso, Loïc Le Tutour,

Frédéric Malher, Olivier Plisson, Lucia Ramirez, Flora Stordeur, Catherine Walbecque

- Rochefort-en-Yvelines – 78 : site en remplacement de celui d'Élancourt, occupé par des travaux  
Observateur : Christian Letourneau
- Rolleboise – 78 :  
<http://www.trektellen.nl/site/info/1887>,  
Observateur : Rémi Jugieux
- Roissy-en-Brie – 77 :  
Observateurs : Chantal Chipeaux, Éric Da Costa, Françoise Jaclot, Olivier Laporte, Vincent Le Calvez, Daniel Malassingne, Jean-Pierre Maître, Richard Muguet, Khan Nguyen, Alice du groupe LPO avec quatre jeunes
- Tancrou – 77 :  
Observateurs : T. Hurtrel, T. Monjoin, P. Tauvy

## Conclusion

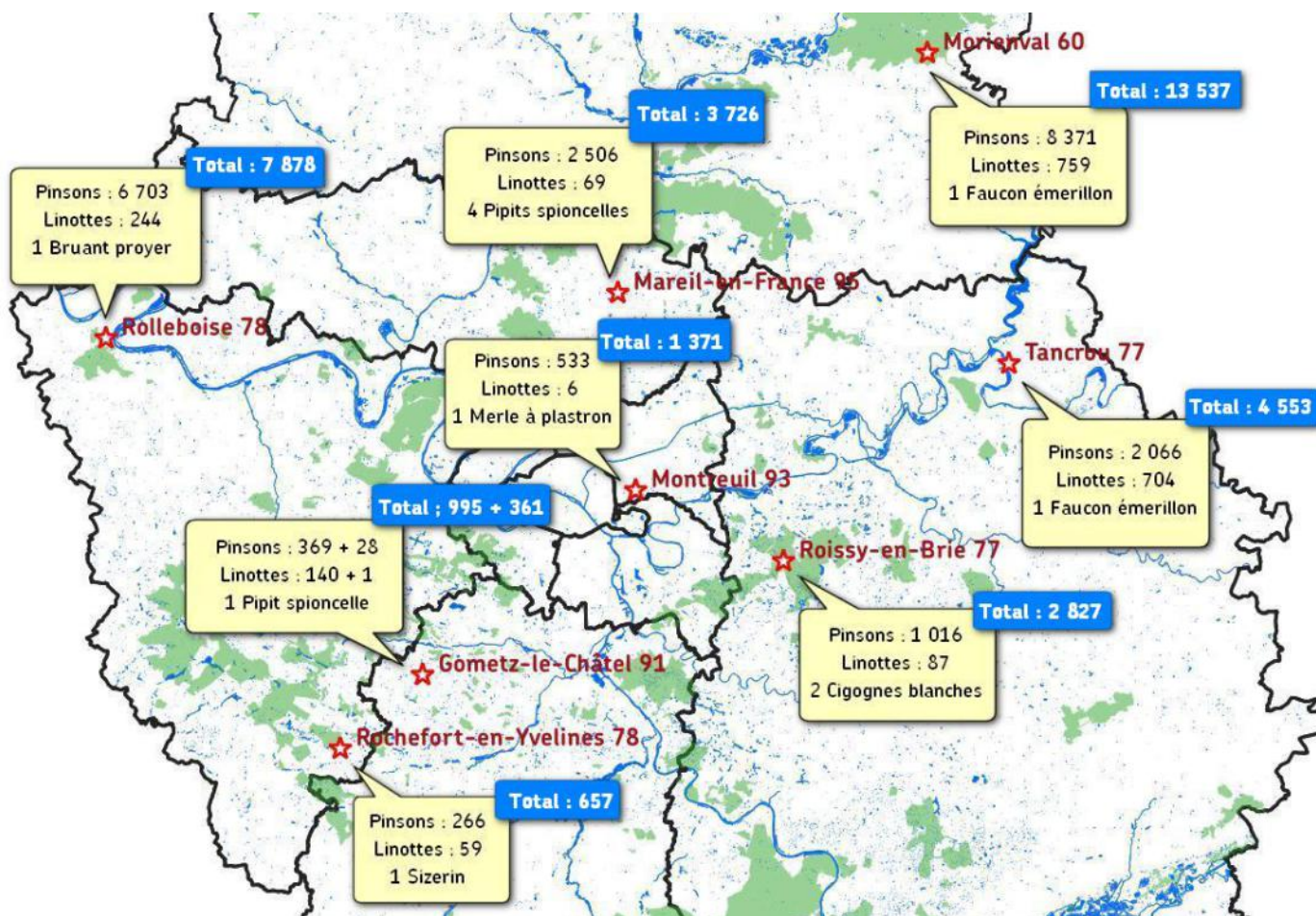
Cette opération migration a bien rempli sa mission : permettre d'assister à un phénomène naturel magnifique par son ampleur et sa régularité et montrer le savoir-faire, tout aussi magnifique, des ornithologues capables de déterminer l'espèce des oiseaux en vol grâce à leurs cris et à leur forme. Au moment où nous finissons cette synthèse, l'*Atlas des oiseaux migrants* (Dupuy et Sallé, 2022) vient de paraître : énorme ouvrage compilant, entre autres, les données de baguage et celles des sites de saisie <https://www.migraction.net> et <https://www.trektellen.org>

Voilà qui donne tout son sens à la passion et la ténacité des spotteurs. Merci à eux et à l'année prochaine !

## Bibliographie

DUPUY J. et SALLÉ L. [coord.] (2022). *Atlas des oiseaux migrateurs de France*. LPO, Rochefort ; Biotope, Mèze ; MNHN, Paris, 2 vol., 1 122 pages.

## ANNEXES



Localisation des spots en 2022 et indication de quelques résultats. Carte réalisée par M. Sitterlin

## ANNEXES

Date : 17 octobre 2022	Morienvall - 60	Beaumont - 93	Gometz-le-Châtel - 91	Mareil-en-France - 95	Rochefort - 78	Roissy-en-Brie - 77	Rolleboise - 78	Tancrou - 77	Viad. des Fauvettes - 91	Total
Météo : beau, voilé à l'aube se dégageant										
Vent nul, puis E-SE forçant										
Temp. : de 13 °C à 16 °C										
Non-passeur sp.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cigogne blanche	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
Pigeon biset dom.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pigeon colombin	42	10	0	150	1	0	30	42	0	275
Pigeon ramier	83	0	0	0	4	0	0	21	130	238
Vanneau huppé	717	0	0	0	0	311	236	470	0	1 734
Pluvier doré	18	0	0	0	0	6	0	0	0	24
Combattant varié	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bécasseau variable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouette rieuse	0	0	0	0	0	0	0	0	23	23
Goéland leucophaée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Goéland brun	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grand Cormoran	46	7	0	5	0	69	13	13	1	154
Héron cendré	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2
Grande Aigrette	0	1	0	0	1	0	2	1	0	5
Balbusard pêcheur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Épervier d'Europe	5	0	0	2	0	1	1	0	1	10
Busard des roseaux	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2
Busard Saint-Martin	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Milan royal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Buse variable	0	1	0	2	0	1	2	5	0	11
Pic épeiche	2	0	0	3	0	0	0	0	3	8
Faucon crécerelle	0	0	0	4	0	0	1	0	2	7
Faucon émerillon	1	0	0	0	0	0	0	1	0	2
Faucon hobereau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faucon pèlerin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 1 (part 1) : espèces en migration par site



## ANNEXES

Date : 17 octobre 2022										
Météo : beau, voilé à l'aube se dégageant										
Vent nul, puis E-SE forçant	Morienvail – 60	Beaumont – 93	Gometz-le-Châtel – 91	Mareil-en-France – 95	Rochefort – 78	Roissy-en-Brie – 77	Rolleboise – 78	Tancrou – 77	Viad. des Fauvettes – 91	Total
Temp. : de 13 °C à 16 °C										
Geai des chênes	1	0	0	1	3	0	0	0	6	11
Choucas des tours	5	0	0	1	3	0	9	0	3	21
Corbeau freux	0	0	0	0	0	0	0	0	8	8
Cornille noire	1	0	0	0	0	0	0	0	25	26
Mésange noire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mésange bleue	143	12	0	22	0	19	6	13	0	215
Mésange charbonnière	69	2	0	10	0	14	2	0	0	97
Alouette lulu	176	36	18	31	10	34	45	121	12	483
Alouette des champs	492	14	88	168	45	71	42	256	10	1 186
Hirondelle de rivage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hirondelle rustique	9	5	10	6	2	6	0	4	0	42
Hirondelle de fenêtre	0	2	2	0	0	2	10	0	0	16
Pouillot véloce	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Roitelet huppé	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Étourneau sansonnet	603	53	0	0	6	22	265	266	25	1 240
Grive sp.	23	1	0	0	0	2	35	0	0	61
Merle noir	16	0	0	3	0	6	0	7	26	58
Grive mauvis	0	0	0	4	0	3	16	0	0	23
Grive musicienne	2	8	10	40	0	24	14	16	0	114
Grive draine	5	4	0	4	0	9	1	2	6	31
Rougequeue noir	0	0	0	0	0	0	0	0	12	12
Accenteur mouchet	2	0	2	2	3	4	4	4	5	26
Bergeronnette printanière	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bergeronnette des ruisseaux	1	0	0	0	1	0	0	0	2	4
Bergeronnette grise	371	77	83	144	84	127	42	169	16	1 113
Pipit farlouse	1 357	24	84	129	38	27	53	212	6	1 930
Pipit des arbres	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Pipit spioncelle	0	0	1	4	1	0	0	0	0	6

Tableau 1 (part 2) : espèces en migration par site

## ANNEXES

	Morienval – 60	Beaumont – 93	Gometz-le-Châtel – 91	Mareil-en-France – 95	Rochefort – 78	Roissy-en-Brie – 77	Rolleboise – 78	Tancrou – 77	Viad. des Fauvettes – 91	Total
Date : 17 octobre 2022										
Météo : beau, voilé à l'aube se dégageant										
Vent nul, puis E-SE forçissant										
Temp. : de 13 °C à 16 °C										
Pinson des arbres	8 371	533	369	2 506	266	1 016	6 703	2 066	28	21 858
Pinson du Nord	16	4	5	5	21	15	5	5	0	76
Grosbec casse-noyaux	22	3	6	18	9	15	3	9	0	85
Bouvreuil pivoine	2	0	0	0	3	0	0	0	0	5
Verdier d'Europe	33	0	0	18	8	8	2	0	0	69
Linotte mélodieuse	759	6	140	69	59	87	244	704	1	2 069
Sizerin (cabaret ou flammé)	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Bec-croisé des sapins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chardonneret élégant	45	33	5	167	6	48	53	78	6	441
Serin cini	0	1	1	1	2	0	0	1	2	8
Tarin des aulnes	72	16	30	60	32	34	25	30	0	299
Bruant jaune	11	0	6	0	1	0	1	4	0	23
Bruant zizi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bruant proyer	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Bruant des roseaux	8	1	15	8	6	24	12	10	2	86
Passereau sp.	0	515	120	137	41	820	0	22	0	1 655
<b>Total matinée</b>	<b>13 537</b>	<b>1 371</b>	<b>995</b>	<b>3 726</b>	<b>657</b>	<b>2 827</b>	<b>7 878</b>	<b>4 553</b>	<b>361</b>	<b>35 905</b>

Tableau 1 (part 3) : espèces en migration par site

## ANNEXES

Date : 16/10/2022	7 h 30 8 h 00	8 h 00 8 h 30	8 h 30 9 h 00	9 h 00 9 h 30	9 h 30 10 h 00	10 h 00 10 h 30	10 h 30 11 h 00	11 h 00 11 h 30	11 h 30 12 h 00	12 h 00 12 h 30	12 h 30 13 h 00	13 h 00 13 h 30	Total espèce
Non-passereau sp.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cigogne blanche	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
Pigeon colombin	0	12	40	17	20	19	3	158	1	4	1	0	275
Pigeon ramier	0	80	38	17	32	26	2	31	4	7	1	0	238
Vanneau huppé	0	0	136	50	70	53	289	258	318	267	238	55	1 734
Pluvier doré	0	0	0	0	0	0	18	6	0	0	0	0	24
Mouette rieuse	0	0	0	13	0	0	7	1	2	0	0	0	23
Grand Cormoran	0	0	40	22	33	2	23	3	11	19	1	0	154
Héron cendré	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	2
Grande Aigrette	0	0	0	1	0	2	1	0	0	1	0	0	5
Balbusard pêcheur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Épervier d'Europe	0	1	0	2	0	1	0	2	1	2	0	1	10
Busard des roseaux	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2
Busard Saint-Martin	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Milan royal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Buse variable	0	0	0	0	0	2	0	2	1	5	1	0	11
Pic épeiche	0	2	2	1	0	0	0	0	1	2	0	0	8
Faucon crécerelle	0	0	1	1	0	1	0	1	1	2	0	0	7
Faucon émerillon	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
Faucon hobereau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faucon pèlerin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Geai des chênes	0	0	7	0	2	0	1	1	0	0	0	0	11
Choucas des tours	0	3	0	6	0	3	9	0	0	0	0	0	21
Corbeau freux	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
Corneille noire	3	4	4	3	0	3	3	3	3	0	0	0	26
Mésange noire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mésange bleue	0	10	31	70	32	13	14	20	12	11	2	0	215
Mésange charbonnière	0	2	9	34	13	18	12	8	1	0	0	0	97
Alouette lulu	0	0	33	48	27	18	37	43	82	111	48	36	483
Alouette des champs	2	56	74	102	127	111	157	192	190	106	42	27	1 186
Hirondelle de rivage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hirondelle rustique	0	0	1	10	10	3	15	1	1	1	0	0	42
Hirondelle de fenêtre	0	0	0	0	4	9	0	3	0	0	0	0	16
Pouillot véloce	0	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	4

Tableau 2 (part 1) : total des espèces en migration, par tranche horaire.



## ANNEXES

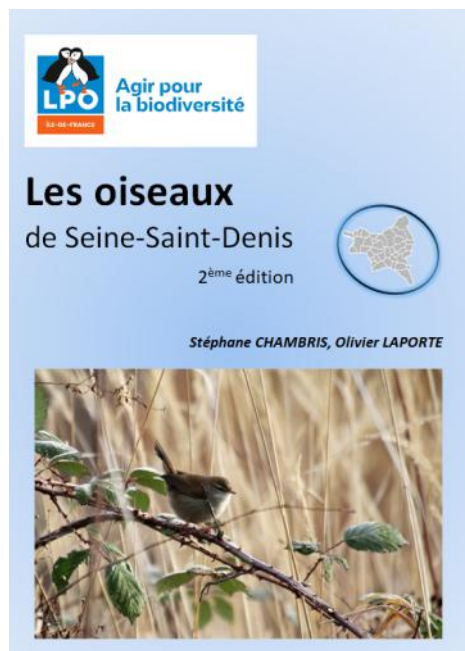
Date : 16/10/2022	7 h 30 8 h 00	8 h 00 8 h 30	8 h 30 9 h 00	9 h 00 9 h 30	9 h 30 10 h 00	10 h 00 10 h 30	10 h 30 11 h 00	11 h 00 11 h 30	11 h 30 12 h 00	12 h 00 12 h 30	12 h 30 13 h 00	13 h 00 13 h 30	Total espèce
Roitelet à triple bandeau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Roitelet huppé	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	3
Étourneau sansonnet	0	154	141	173	256	98	114	90	64	39	88	23	1 240
Grive sp.	0	3	12	6	17	3	9	7	4	0	0	0	61
Merle noir	4	11	7	6	7	8	10	0	3	2	0	0	58
Grive mauvis	0	1	6	0	0	11	1	1	3	0	0	0	23
Grive musicienne	14	13	10	10	15	23	10	18	0	1	0	0	114
Grive draine	0	2	3	8	4	7	4	2	1	0	0	0	31
Rougequeue noir	0	4	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	12
Accenteur mouchet	0	6	8	3	4	2	1	1	0	0	1	0	26
Bergeronnette printanière	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bergeronnette des ruisseaux	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	4
Bergeronnette grise	0	115	302	291	171	87	73	25	27	16	3	3	1 113
Pipit farlouse	0	69	226	248	327	436	204	168	118	95	25	14	1 930
Pipit des arbres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Pipit spioncelle	0	0	1	0	1	0	2	1	0	0	1	0	6
Pinson des arbres	10	2675	4468	3432	2883	1935	1529	1593	1667	765	620	281	21 858
Pinson du Nord	1	9	6	1	16	4	15	7	9	3	5	0	76
Grosbec casse-noyaux	0	10	21	8	13	8	12	3	9	1	0	0	85
Bouvreuil pivoine	0	0	1	0	1	0	3	0	0	0	0	0	5
Verdier d'Europe	0	10	7	19	9	4	1	8	9	1	1	0	69
Linotte mélodieuse	0	170	435	166	138	283	288	187	147	142	82	31	2 069
Sizerin (cabaret ou flammé)	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Bec-croisé des sapins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chardonneret élégant	0	27	64	82	75	67	33	37	26	9	15	6	441
Serin cini	0	0	1	1	1	1	0	1	1	2	0	0	8
Tarin des aulnes	1	97	17	58	12	32	18	32	24	5	1	2	299
Bruant jaune	0	0	2	7	3	2	7	0	2	0	0	0	23
Bruant zizi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bruant proyer	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Bruant des roseaux	0	3	6	8	14	10	9	10	8	11	6	1	86
Passereau sp.	1	118	176	89	190	200	219	135	167	100	155	105	1 655
<b>Total matinée</b>	<b>36</b>	<b>3 674</b>	<b>6 345</b>	<b>5 020</b>	<b>4 527</b>	<b>3 509</b>	<b>3 157</b>	<b>3 062</b>	<b>2 921</b>	<b>1 731</b>	<b>1 338</b>	<b>585</b>	<b>35 905</b>
<b>Nombre d'espèces :</b>	<b>6</b>	<b>29</b>	<b>36</b>	<b>37</b>	<b>30</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>33</b>	<b>27</b>	<b>21</b>	<b>12</b>	<b>53</b>

Tableau 2 (part 2) : total des espèces en migration, par tranche horaire.

# Lecture : *Les Oiseaux de Seine-Saint-Denis*

Frédéric Malher

Concrétisant un travail initié en 1997 par le club CPN-Étourneau 93, Stéphane Chambris – qui parcourt le département depuis des décennies – avait publié (sous le pseudonyme d'Étienne Brisechant) en 2014 la première édition du livre *Les Oiseaux de Seine-Saint-Denis*. Avec l'aide d'Olivier Laporte, il récidive en publiant une deuxième édition, mise à jour et enrichie, de cet ouvrage, en version numérique cette fois (téléchargeable à l'URL suivante [https://www.lpo-idf.fr/site/\\_fichiers/pages/oiseaux\\_de\\_seine\\_st\\_denis\\_ed2.pdf](https://www.lpo-idf.fr/site/_fichiers/pages/oiseaux_de_seine_st_denis_ed2.pdf)).



Il s'agit donc du résultat de la compilation de toutes les données disponibles depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à propos des 253 espèces qui ont été notées, nicheuses ou de passage, régulières ou occasionnelles, de l'Outarde barbue au Vautour fauve, en passant par le Fou de Bassan et le Petit-duc scops !

La richesse peut surprendre pour un aussi petit département (236 km<sup>2</sup>), à l'image tellement associée au milieu urbain (par souci de cohérence de territoire, la zone d'étude déborde un peu de la Seine-Saint-Denis en intégrant l'ensemble du parc Georges-Valbon et de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle). Cela dit, ceux qui ne connaissent ce département que par les chaînes d'informations en continu liront avec profit sa présentation et découvriront une richesse inattendue en milieux naturels... La surprise s'accroîtra probablement encore en apprenant que ce département abrite la seule zone Natura 2000 d'Europe à être définie en zone urbaine !

La partie principale de l'ouvrage est, comme on s'y attend, consacrée aux monographies décrivant le statut de toutes les espèces identifiées en Seine-Saint-Denis, depuis la Grande Outarde tuée pendant l'hiver 1889-1890, jusqu'aux dernières observations de l'été 2020 (voire plus récemment pour certaines).

Pour les espèces les mieux connues, les auteurs présentent, en plus de leur statut local, régional, national et européen, leurs principales caractéristiques biologiques, leurs zones de nidification, les dates de passage avec les effectifs les plus importants observés en stationnement ou lors des passages migratoires. Quand des données plus précises existent, elles sont présentées sous forme de graphique.

Pour certaines espèces, des taxons d'ordre inférieur sont étudiés séparément (Bergeronnettes printanières, Bouvreuil trompeteur, Pouillot véloce sibérien, ...). Signalons qu'après les espèces avérées et avec la liste de celles dont la détermination n'est pas totalement assurée, on trouvera une description des espèces pour lesquelles on manque de données précisément localisées mais dont la présence passée est plausible (Corneille mantelée, par exemple).

Tout aussi intéressant est le bilan final qui décrit les grandes lignes de l'évolution récente de l'avifaune séquano-dionysienne, rassemblées par grands thèmes (changement climatique) ou par principaux milieux. Le bilan est évidemment inquiétant puisque, en plus des grands problèmes rencontrés par la biodiversité un peu partout, ici la pression de l'urbanisation est particulièrement marquée.

Ce genre d'ouvrage est d'une importance cruciale pour l'étude et la protection de la biodiversité, car il atteste à un niveau très local des conséquences des bouleversements actuels. Merci donc à Stéphane Chambris et Olivier Laporte d'avoir fait ce travail : on formule le vœu qu'il stimulera les énergies pour les départements franciliens qui en sont dépourvus (seuls l'Essonne et Paris ont à l'heure actuelle fait l'objet de travaux équivalents). Avis aux bonnes volontés !



*Faucon hobereau juvénile, Neuilly-sur-Marne. @ V. Limagne*

# Chronique ornithologique parisienne

Frédéric Malher

Cette chronique poursuit la mise à jour entamée l'an dernier (Malher, 2021) de la liste des espèces observées dans Paris intra-muros ainsi que des espèces nicheuses à Paris. Observations parisiennes du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 juillet 2022. Quand rien n'est précisé, les données sont issues de [faune-iledefrance.org](http://faune-iledefrance.org).

## Passage

### Espèce nouvelle sur la liste de Paris intra-muros

Donnée d'avant juillet 2021, arrivée tardivement.

#### Gypaète barbu

*Gypaetus barbatus*

Une jeune femelle, nommée Églazine, relâchée en Aveyron et équipée d'une balise GPS survole le centre de Paris le 23 avril 2021 (Massin, 2022) !

### Espèces notables observées dans Paris intra-muros

#### Balbuzard pêcheur

*Pandion haliaetus*

1 ind. le 25 mai 2022 au square de la Roquette (S. Detalle).



#### Bécasse des bois

*Scolopax rusticola*

3 données en novembre dont 2 cadavres et 1 ind. qui s'envole aux jardins du Palais-Royal !

#### Bondrée apivore

*Pernis apivorus*

8 observations en septembre 2021 et en mai 2022.

Balbuzard pêcheur  
*Pandion haliaetus*.

© J.-F. Magne



**Bruant ortolan***Emberiza hortulana*

Entendu la nuit au moins 2 fois les 24 août et 4 septembre 2021 (S. Chanel).

**Busard des roseaux***Circus aeruginosus*

9 données pour 8 ind. en octobre 2021 et 14 en avril 2022 (J.-M. Enard, D. Thorns et F. Yvert). Aucun autre busard sauf un busard sp.

**Caille des blés***Coturnix coturnis*

3 enregistrements nocturnes les 21 et 28 mai 2022 (E. Roy).

**Canard siffleur***Anas penelope*

1 mâle sur la Seine près du pont du Garigliano le 7 février 2022 (C. Brillaud).

Canard siffleur  
Anas penelope.  
© J.-B. Alemanni

**Chevalier aboyeur***Tringa nebularia*

1 enregistrement nocturne le 14 septembre 2021 (E. Roy).

**Chevalier culblanc***Tringa ochropus*

2 enregistrements nocturnes le 14 septembre 2021 (E. Roy).

**Cigogne blanche***Ciconia ciconia*

10 ind. le 11 avril 2022 (J.-M. Enard) et 1 le 25 avril 2022 (H. Delessy).

**Effraie des clochers***Tyto alba*

Une observation le 5 janvier 2022 (M. Zucca) illustre encore une fois le fait que Paris accueille de temps en temps quelques effraies en erratisme hivernal.

**Fauvette babillarde***Sylvia curruca*

3 observations, les 16 août, 7 septembre et 4 octobre 2021 au même endroit (jardins des Grands-Moulins) par la même observatrice (I. Giraud).

**Fauvette des jardins***Sylvia borin*

1 ind. aux jardins des Grands-Moulins les 12 août et 17 septembre 2021 (I. Giraud).

**Goéland cendré***Larus canus*

4 ind. le 15 février et 1 le 16 février 2022 (O. Soldi et L. Fétique).

**Grande Aigrette***Ardea alba*

1 ind. les 9 et 10 octobre et 2 le 3 novembre 2021 (J.-M. Enard).

**Grive litorne***Turdus pilaris*

2 observations les 6 et 18 novembre 2021 (E. Roy et J.-M. Enard).

**Grue cendrée***Grus grus*

1 ind. le 26 février 2022 (A. Rogeau).

**Hibou moyen-duc***Asio otus*

1 ind. se pose sur un balcon parisien le 29 avril 2022 (anonyme).

**Merle à plastron***Turdus torquatus*

1 ind. les 28 octobre et 6 novembre 2021 (D. Rosane et S. Chanel).

**Milan noir***Milvus migrans*

2 ind. les 15 mai et 4 juin 2022 (F. Yvert, B. Roger, E. Roy et J.-M. Enard).

**Milan royal***Milvus milvus*

3 observations, les 16 octobre et 21 décembre 2021 et le 10 avril 2022 (J.-M. Enard, R. Jugieux et S. Detalle).

**Mouette mélanocéphale***Larus melanocephalus*

3 ind. le 12 janvier, 17 le 17 avril et 6 le 18 avril 2022 (N. Berne, H. Debry, O. Sigaud).

**Ouette d'Égypte***Alopochen aegyptiaca*

1 ind. le 12 avril 2022 (S. Wroza).

**Pipit spioncelle***Anthus spinoletta*

1 ind. le 2 décembre 2021 (S. Chanel).

**Pouillot véloce type sibérien***Phylloscopus collybita gr. tristis*

1 ind. le 5 décembre 2021 (Y. Gestraud).

Grue cendrée *Grus grus*.

© P. Richard

**Rossignol philomèle***Luscinia megarhynchos*

4 observations, les 24, 28 et 30 avril et le 14 mai 2022 (I. Giraud, F. Malher et anonyme).

**Traquet motteux***Oenanthe oenanthe*

2 ind. stationnent quelques heures sur un toit le 15 mai 2022 (F. Yvert, E. Roy et B. Rogez).

**Nicheurs****Paris intra-muros****Héron cendré***Ardea cinerea*

La reproduction a de nouveau eu lieu au parc des Buttes-Chaumont. Cinq nidifications très étalées : la 1<sup>re</sup> ponte aurait eu lieu vers le 15 janvier 2022 et 2 nichées sont encore au nid le 1<sup>er</sup> août ! S'agit-il de 5 couples différents ou 2 des 3 couples de l'an dernier ont-ils fait 2 pontes dans 2 nids distincts ?

**Épervier d'Europe***Accipiter nisus*

Nidification prouvée aux parcs Montsouris et des Buttes-Chaumont, au cimetière du Père-Lachaise, au jardin du Luxembourg, à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul ainsi qu'aux alentours des jardins des Grands-Moulins.

**Faucon pèlerin***Falco peregrinus*

Nidifications (à rebondissements !) à Saint-Sulpice et au Front de Seine (ainsi qu'à la porte de La Villette, à Aubervilliers mais à la limite de Paris).

© LPO-IDF

**Pic vert***Picus viridis*

Sans doute au moins 6 couples : nidification certaine au parc des Buttes-Chaumont, au cimetière du Montparnasse, au parc de Bercy et probable au Jardin des plantes, au Père-Lachaise et dans le secteur de Montsouris.

**Pic épeiche***Dendrocopos major*

2 nidifications certaines (cimetière du Père-Lachaise et square Kellermann), une nidification probable (cimetière du Montparnasse) et une probablement interrompue (avant la ponte ?) aux Buttes-Chaumont.

**Rousserolle effarvate***Acrocephalus scirpaceus*

Nidification possible au parc de Bercy.

*Faucon pèlerin*  
*Falco peregrinus.*

© A. Peresse

**Hypolaïs polyglotte***Hippolais polyglotta*

Nicheur probable au jardin du Millénaire et au parc Chapelle-Charbon.

**Mésange nonnette***Poecile palustris*

A niché avec certitude au Trocadéro et probablement au parc Monceau. Une a été notée au cimetière du Père-Lachaise.

**Choucas des tours***Corvus monedula*

4 observations en avril-mai peuvent faire naître quelques espoirs.... Mais rien de précis.

**Serin cini***Serinus serinus*

Au moins 1 couple certain au parc Chapelle-Charbon (sans doute 2) et au moins 2 couples probables au cimetière Valmy et 1 près du métro Max Dormoy.

**Chardonneret élégant***Carduelis carduelis*

A niché avec certitude sur l'île aux Cygnes et probablement au parc André-Citroen et ailleurs dans le sud-ouest de Paris, ainsi qu'au parc de Bercy, près de la porte de Vitry, au jardin du Millénaire et au parc Chapelle-Charbon.

**Absence de nidification**

En 2022, il est probable qu'il n'y ait eu aucune nidification de Pic épeichette (derniers indices en 2020), de Gobemouche gris (dernière preuve en 2019, dernier indice en 2021) ni de Sittelle torchepot (dernière preuve en 2020)

**Bois de Vincennes et de Boulogne****Héron cendré***Ardea cinerea*

Aucune nidification constatée en 2022 dans ces bois.

**Martin-pêcheur d'Europe***Alcedo atthis*

A niché au lac Inférieur et probablement à l'étang des Tribunes, au bois de Boulogne.

Martin-pêcheur  
d'Europe *Alcedo atthis*.  
© F. Gonod





**Pic noir et Pic mar**

*Dryocopus martius et Dendrocopos medius*

Très peu d'indices pour ces deux espèces dans les deux bois (3 nidifications « possibles » pour le Pic noir et 3 « possibles » et 1 « probable » pour le Pic mar).

**Bouscarle de Cetti**

*Cettia cetti*

La nidification probable de la bouscarle se confirme en 2022 par sa présence notée tout le long du printemps (2 ind. le 26 avril 2022) au même endroit que l'an dernier (étang des Tribunes – bois de Boulogne).

**Bibliographie**

MALHER F. (2021). Chronique parisienne. *Le Passer*, **54** : 47-52. En ligne : [https://www.lpo-idf.fr/site/\\_fichiers/pages/4\\_chronique%20parisienne\\_2021.pdf](https://www.lpo-idf.fr/site/_fichiers/pages/4_chronique%20parisienne_2021.pdf)

MASSIN Y. (2022). Les oiseaux rares en Île-de-France en 2021. Synthèse des observations de l'année et statistiques décennales. *Le Passer*, **55** : 29-56. En ligne : [https://www.lpo-idf.fr/site/\\_fichiers/pages/synthese\\_rare\\_2021.pdf](https://www.lpo-idf.fr/site/_fichiers/pages/synthese_rare_2021.pdf)

## • Recommandations aux auteurs •

*Le Passer* est une revue d'ornithologie régionale. Elle publie des articles et notes apportant une contribution à la connaissance et à la protection des oiseaux sauvages en Île-de-France. Les questions d'ornithologie francilienne pourront utilement être replacées dans une perspective plus large, afin d'en préciser l'intérêt, mais les manuscrits traitant spécifiquement d'autres régions ne sont pas acceptés. Les articles et notes sont soumis au comité de lecture, qui pourra proposer aux auteurs les modifications qu'il estime nécessaires à l'élaboration du texte définitif.

Il est recommandé de suivre, dans la mesure du possible, les conseils indiqués ci-dessous :

- L'organisation du texte est libre, mais il est vivement conseillé de respecter une [présentation simple](#) de l'article, avec des sections clairement définies (par exemple : Introduction, Méthodes, Résultats, Discussion). Il pourra être utile de s'inspirer des articles publiés dans des numéros récents de la revue.
- [Éviter](#) les reports en annexes ainsi que les notes de bas de page. Les informations les plus pertinentes gagneront à être indiquées directement dans le texte principal, les autres pourront être omises.
- Fournir, sauf pour les notes courtes, un [résumé](#) indiquant brièvement le sujet traité ainsi que les principaux résultats et conclusions.
- L'[ordre systématique](#) utilisé est celui recommandé par la Commission de l'avifaune française : CAF (2020). Liste officielle des oiseaux de France, version 2020. *Ornithos*, **27** (3) : 170-185.
- Les références bibliographiques citées dans le texte doivent être [listées en fin d'article](#), en les classant par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Suivant que l'on citera un article paru dans une revue, un livre ou un chapitre de livre, on respectera la présentation suivante :

LAPORTE O. (2013). Séjour prolongé d'un Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus* en Île-de-France. *Le Passer*, **49** (2) : 70-71.

LE MARÉCHAL P., LALOI D. et LESAFFRE G. (2013). *Les Oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. Delachaux et Niestlé, Paris, 512 pages.

REIJNEN R. et FOPPEN R. (2006). Impact of road traffic on breeding bird populations, in DAVENPORT J. et DAVENPORT J.L. (Eds.), *The Ecology of*

*Transportation : Managing Mobility for the Environment*, Dordrecht, Springer, p. 255-274.

- Dans le texte, on mettra [le nom des auteurs en minuscules](#) (sans prénom ni initiale) et la référence sera appelée comme suit, entre parenthèses : (Auteur, année de publication) ; (Auteur 1 et Auteur 2, année de publication) ; (Auteur 1 *et al.*, année de publication).
- Fournir, de préférence, une version informatique du texte sous [format Word](#) ou sous un autre traitement de texte compatible (préciser alors le type de logiciel, la version, et l'environnement utilisé – Windows, Macintosh).
- Les graphiques, tableaux, photos seront présentés [séparément du texte](#) (feuilles séparées et/ou fichiers informatiques différents). Ils doivent être numérotés en chiffres arabes, légendés, et être appelés dans le texte, entre parenthèses et en gras, au moment où l'on s'y réfère : **(photo 1)**, **(fig. 2)**, **(tabl.3)**. Pour les courbes et histogrammes, il est demandé de donner les tableaux de chiffres correspondants, afin de permettre de redessiner automatiquement les graphiques dans le format de la revue.
- Pour les dessins au trait et autres illustrations, fournir des originaux, ou des copies de très bonne qualité, destinés à être numérisés. Il est aussi possible de transmettre directement ces documents sous un format informatique standard (fichiers tif ou jpg, par exemple).
- La définition des images doit être suffisante pour permettre une résolution de [150 dpi minimum](#) à la dimension finale de publication.

➔ La reproduction des articles et dessins publiés est interdite sans autorisation de la rédaction.

# Le Passer

Revue d'ornithologie francilienne  
2022 • Volume 55

ÉTUDIER • SENSIBILISER • PROTÉGER LA NATURE

## VOUS TROUVEZ UN OISEAU BAGUÉ ?

### L'oiseau est vivant...

Relevez attentivement le numéro de la bague, les lieu, date et heure, etc. Et envoyez votre observation au Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux (CRBPO), 55, rue Buffon, 75005 PARIS.  
<https://crbpo.mnhn.fr/spip.php?rubrique4>

### L'oiseau est mort...

Retournez la bague au CRBPO, en ajoutant à vos observations les causes présumées de la mort.

Merci d'avance.

### Le Passer

Revue d'ornithologie francilienne

Directeur de la publication : Frédéric Malher

Comité de rédaction et comité de lecture :

Christian Gloria, Olivier Laporte,  
Christian Letourneau, Frédéric Malher,  
Catherine Walbecque

Maquette et montage :

Catherine Walbecque, Philippe Maintigneux,  
David Babonneau

Photo de couverture :  
Juvéniles Grand-duc d'Europe  
© Stanislas Wroza

Traduction : A. Rowley

Relecture : Marie-José Leroy

Mail : [passer@lpoidf.fr](mailto:passer@lpoidf.fr)

### LPO-IdF

Délégation LPO Île-de-France

Parc Montsouris  
26, boulevard Jourdan  
75014 PARIS

Contacts

Téléphone : 01 53 58 58 38

Mail : [iledefrance@lpo.fr](mailto:iledefrance@lpo.fr)

[lpo-idf.fr](http://lpo-idf.fr)

 [lpo.iledefrance](https://www.facebook.com/lpo.iledefrance)

 [@LPO\\_IledeFrance](https://twitter.com/LPO_IledeFrance)

 [lpo\\_idf](https://www.instagram.com/lpo_idf)

Agir pour  
la biodiversité

